



European Asylum Support Office

# EASO

## Rapport d'information sur les pays d'origine (COI)

### Iraq

## Les acteurs de la protection



Novembre 2018

SUPPORT IS OUR MISSION





EASO

Rapport d'information  
sur les pays d'origine  
(COI)

Iraq

Les acteurs de la  
protection

L'EASO et les personnes agissant pour son compte ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le présent document.

D'autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<http://europa.eu>).

PDF: ISBN 978-92-9476-490-4 doi: 10.2847/235313 BZ0119054FRN

© Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) 2018

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source, sauf indication contraire.

S'agissant des contenus de tierces parties reproduits dans la présente publication, il est fait référence aux mentions de droit d'auteur des différentes tierces parties.

Photo de couverture: Ministère américain de la défense, Formation de la police fédérale iraquienne dans le cadre de l'opération «Inherent Resolve» en février 2018, domaine public, ([url](#))

# Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par la section COI de l'EASO, avec la contribution de l'unité COI du ministère roumain de l'Intérieur.

Par ailleurs, les services nationaux d'asile et de migration suivants ont procédé à une relecture du présent rapport, en concertation avec l'EASO:

Estonie, Police et service des gardes-frontières

Slovaquie, Office de la migration, Service de documentation et de coopération étrangère.

Le présent rapport a également été relu par un expert indépendant:

Dr Géraldine Chatelard, socio-anthropologue et historienne du Moyen-Orient contemporain

La traduction du présent rapport a également été relue par:

France, Office français de protection des réfugiés et apatrides.

La révision apportée par les départements, experts ou organisations susmentionnés contribue à la qualité globale du rapport, mais ne suppose pas nécessairement leur approbation formelle du rapport final, qui relève pleinement de la responsabilité de l'EASO.

# Table des matières

Remerciements .....	3
Table des matières .....	4
Avertissement .....	7
Glossaire et abréviations.....	8
Introduction.....	10
Méthodologie et sources .....	10
Structure et utilisation du présent rapport .....	10
Carte .....	11
1. Données de base .....	12
2. Contexte .....	13
3. Structure et gouvernance de l'État.....	15
3.1 Pouvoir exécutif .....	15
3.2 Pouvoir législatif.....	16
3.3 Pouvoir judiciaire .....	16
3.4 Le système fédéral et la région du Kurdistan Iraquien .....	17
3.4.1 Conseils provinciaux .....	17
3.4.2 Région du Kurdistan Iraquien .....	17
3.4.3 Territoires contestés.....	18
3.5 Élections, partis politiques, listes et coalitions .....	19
3.6 Élections nationales de mai 2018 .....	20
3.7 Nouveau gouvernement Iraquien de 2018.....	22
3.8 Corruption .....	23
3.8.1 Efforts en vue de lutter contre la corruption .....	24
3.8.2 Manifestations de 2018.....	24
4. Cadre juridique .....	26
4.1 Constitution et aperçu des droits fondamentaux.....	26
4.2 Droit pénal et législation antiterroriste .....	27
4.3 Procédures d'arrestation et de détention.....	29
4.4 Autorités responsables de l'arrestation et de la détention.....	30
5. Institutions de sécurité .....	31
5.1 Commandement et structure des FSI .....	31
5.2 Ministère de la défense et armée Iraquienne .....	32
5.2.1 Mandat et structure .....	32

5.2.2 Capacités et efficacité.....	34
5.2.3 Intégrité .....	36
5.3 Ministère de l'Intérieur Ministère de l'Intérieur et police.....	36
5.3.1 Mandat, structure, capacités.....	36
5.3.2 Efficacité de la protection.....	40
5.3.3 Intégrité .....	41
5.3.4 Division d'intervention rapide ( <i>furqa ar-red as-suriya</i> ).....	43
5.4.5 Bataillons d'intervention rapide de la police provinciale .....	44
5.4.6 Gardes-frontières ( <i>haras hadud al-Iraq</i> ), Service de protection des infrastructures et Police pétrolière .....	44
5.4 Unités ou forces de mobilisation populaire ( <i>al-hashd al-sha'abi</i> ).....	44
5.4.1 Mandat et structure .....	44
5.4.2 Capacités.....	47
5.4.3 Efficacité de la protection.....	48
5.4.5 Intégrité .....	49
5.5 Service antiterrorisme (SAT) ( <i>jihaz mukafahat al-irhab</i> ) .....	51
5.5.1 Mandat et structure .....	51
5.5.2 Capacités.....	52
5.5.3 Efficacité de la protection.....	52
5.5.4 Intégrité .....	53
5.6 Service national de sécurité (SNS) ( <i>jihaz al-amn al-watni</i> ) .....	54
5.7 Conduite professionnelle .....	54
5.7.1 Code de conduite.....	54
5.7.2 Arrestations arbitraires, détentions, tortures, disparitions et exécutions extrajudiciaires .....	55
6. Le système judiciaire et juridique.....	58
6.1 Organisation judiciaire .....	58
6.2 Procédures pénales.....	60
6.3 Capacités .....	61
6.4 Efficacité de la protection .....	62
6.5 Intégrité .....	63
6.5.1 Confiance du public .....	63
6.5.2 Indépendance, corruption, menaces.....	63
6.5.3 Arrestations arbitraires, détention et accès à l'assistance juridique .....	64
6.5.4 Traitement en détention .....	65
6.5.5 Procès équitable .....	67
6.6 Interactions entre la justice tribale et la justice d'État .....	69

7.	Mécanismes de surveillance et plaintes.....	73
7.1	Inspections générales (IG).....	73
7.2	Commission pour l'intégrité (CI) .....	74
7.3	Haute commission Iraquienne des droits de l'homme (HCIDH) .....	76
7.4	Enquêtes sur les abus commis par les forces de l'État .....	76
7.5	Enquêtes sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par l'EIL .....	77
7.6	Recours devant les tribunaux et réparations.....	78
8.	Région du Kurdistan Iraquien .....	80
8.1	Institutions de sécurité - Généralités.....	80
8.1.1	Procédures.....	80
8.1.2	Peshmerga - Mandat et structure .....	80
8.1.3	Ministère de l'Intérieur Ministère de l'Intérieur et Police - Mandat et structure.....	81
8.1.4	Asayish - Mandat et structure .....	82
8.2	Capacités et efficacité .....	82
8.3	Intégrité.....	84
8.4	Pouvoir judiciaire .....	87
8.4.1	Structure et capacités.....	87
8.4.2	Efficacité de la protection.....	88
8.4.3	Intégrité .....	88
8.5	Mécanismes de surveillance et plaintes .....	89
8.5.1	Commission pour l'intégrité .....	89
8.5.2	Haut comité chargé d'évaluer les rapports internationaux et d'y donner suite .....	89
8.5.3	Commission indépendante des droits de l'homme de la région du Kurdistan .....	90
8.5.4	Contrôle et enquêtes sur les abus commis par les forces du GRK .....	90
9.	Groupes spécifiques .....	92
9.1	Les femmes et les enfants.....	92
9.2	Minorités ethnoreligieuses .....	94
9.3	Personnes handicapées .....	95
9.4	Minorités LGBT.....	96
	Termes de référence .....	114



# Avertissement

Le présent rapport a été rédigé conformément à la méthodologie de l'EASO relative aux rapports d'information sur le(s) pays d'origine (2012)<sup>(1)</sup>. Le rapport se base sur des sources d'information soigneusement sélectionnées. Toutes les sources utilisées sont référencées.

Les informations que contient le présent rapport ont fait l'objet de recherches, d'évaluations et d'analyses approfondies. Ce document ne prétend toutefois pas être exhaustif. Le fait que certains événements, certaines personnes ou certaines organisations ne soient pas mentionnés dans le présent rapport ne signifie pas que ces événements ne se sont pas produits ou que les personnes ou organisations concernées n'existent pas. Le rapport ne mentionne pas les événements survenus après sa finalisation.

Par ailleurs, le présent rapport ne permet pas de se prononcer sur l'issue ou le bien-fondé d'une demande de protection internationale spécifique. La terminologie utilisée ne doit pas être considérée comme révélatrice d'une position juridique particulière.

Des termes tels que «réfugié», «risque» et toute autre terminologie similaire sont utilisés de façon générique et non au sens de la définition juridique figurant dans l'acquis de l'Union en matière d'asile, dans la convention de 1951 relative au statut des réfugiés et dans le protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés.

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom ne peut être tenu pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

La rédaction du présent rapport a été achevée en novembre 2018. Aucun événement survenu après cette date n'est mentionné dans ce rapport. La section «Méthodologie» de l'[Introduction](#) contient de plus amples informations sur la période couverte par le présent document.

---

<sup>1</sup> The EASO methodology is largely based on the Common EU Guidelines for processing Country of Origin Information (COI), 2008, and can be downloaded from the EASO website: <http://www.easo.europa.eu>.

## Glossaire et abréviations

AAH	Asaib ahl al-Haq, également connue sous le nom de «Ligue des vertueux» ou de «réseau Kazhali», milice chiite née de la scission de l'armée du Madhi et membre des UMP. Dirigée par Qais al-Khazali
<i>al-hashd al-ashari</i>	Milices tribales sunnites, dont certaines affiliées aux UMP, composées majoritairement de combattants des tribus sunnites
<i>Al-hashd al Shaabi</i>	Unités de mobilisation populaire (UMP) ou Forces de mobilisation populaire (FMP)
Force Al Quds	S'écrit également Al Qods. Unité extraterritoriale des forces spéciales du CGRI, dirigée par Qassem Suleimani et chargée d'aider les UMP soutenues par l'Iran en Iraq et en Syrie
Asayish	Services de renseignement du gouvernement régional du Kurdistan. Se compose de différentes sections en fonction des affiliations politiques (UPK ou PDK)
Parti Baas	Parti politique de Saddam Hussein
Organisation Badr	Organisation politique dotée de sa propre milice affiliée aux Unités de mobilisation populaire (également appelée Brigades Badr ou Munathammat Badr). Dirigée par Hadi al-Ameri
CI	Commission pour l'intégrité
CdR	Conseil des représentants
SAT	Service antiterrorisme, également appelé Forces Iraquiennes d'opérations spéciales (ou ISOF, pour <i>Iraqi Special Operations Forces</i> ). Corps d'élite surentraîné
Daech	Acronyme arabe de l'EIL, ad-Dawlah al-Islamiyah fi 'l-'Iraq wa-sh-Sham
<i>Diya</i>	Prix du sang. Compensation financière prévue par le système judiciaire tribal pour la résolution des litiges
DIR	Division d'intervention rapide
Mariages <i>fasliya</i>	Mariages arrangés pour résoudre les litiges entre tribus
<i>fatwa</i>	Décret religieux émis par un religieux islamique
Alliance Fatah	Également appelée Alliance de la conquête. Mouvement politique créé par Hadi al-Ameri, associé aux UMP proches de l'Iran. Est arrivé en seconde position lors des élections de mai 2018
FEDPOL ou PF	Police fédérale
VDG	Violence de genre
AI	Armée Iraquienne
HCIDH	Haute commission Iraquienne des droits de l'homme
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
FSI	Forces de sécurité Iraquiennes
ISW	<i>Institute for the Study of War</i> , institut américain pour l'étude de la guerre

EIIL	État islamique en Iraq et au Levant, également connu sous le nom d'État islamique en Iraq et en Syrie (EEIS), d'État islamique (EI) ou de Daech
JOC	État-major des forces armées
PDK	Parti démocratique du Kurdistan
KH	Kataeb Hezbollah
GRK	Gouvernement régional du Kurdistan
RKI	Région du Kurdistan Iraquien
MD	Ministère de la Défense
MI	Ministère de l'Intérieur
Système <i>Muhasasa</i>	Système de quotas ethnoreligieux utilisé pour répartir les postes politiques et ministériels
<i>mukhtar</i>	Responsable local au niveau de la plus petite division administrative
SNS	Service national de sécurité
IG	Inspection générale. Mécanisme de surveillance déployé au sein des ministères et censé assurer un contrôle interne indépendant
Peshmerga	Forces armées du Kurdistan Iraquien, divisées en fonction de leur affinité avec le PDK ou l'UPK
PM	Premier ministre
FMP ou UMP	Forces de mobilisation populaire ou unités de mobilisation populaire, également appelées <i>Hashd al Shaabi</i> en arabe
UPK	Union patriotique du Kurdistan
Alliance Sairoon	Marche vers la réforme. Mouvement politique chiite formé par le chef religieux populiste chiite Moqtada al-Sadr, arrivé en première position lors des élections de mai 2018
<i>Takfiri</i> ou <i>Takfir</i>	Mot arabe signifiant «mécréant». Idéologie islamiste extrémiste employée par l'EIIL qui consiste à désigner comme apostat ou impur tout individu n'ayant pas prêté allégeance
CSII	Conseil suprême islamique Iraquien. Parti politique chiite d'après 2003, doté d'une branche militaire de laquelle s'est séparée l'Organisation Badr
TI	Transparency International
MANUI	Mission d'assistance des Nations unies pour l'Iraq
'Urf	Droit coutumier tribal, également connu sous le nom d' <i>aadat</i> ou d' <i>al-qada al-asha'iri</i>
Alliance de la victoire	Liste constituée par le Premier ministre Haïder al-Abadi pour les élections de mai 2018, mais qui n'arrivera qu'en troisième position, marquant la fin du mandat d'Abadi

# Introduction

Le présent rapport a pour objectif de donner une vue d'ensemble de la structure, des fonctions et de l'efficacité des organismes gouvernementaux irakiens dans les secteurs de la justice et de la sécurité, en se concentrant sur leur rôle en tant qu'acteurs étatiques de la protection. Le rapport s'intéresse plus particulièrement à la capacité de l'État à protéger et à assurer la sécurité de ses citoyens dans le contexte de la sécurité civile et de la justice. Le rapport examine les capacités, le mandat, l'efficacité et l'intégrité de plusieurs institutions centrales qui remplissent des fonctions essentielles, comme les ministères de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que le système judiciaire. D'autres institutions, telles que la Haute commission irakienne des droits de l'homme, sont examinées également. Comme le Kurdistan possède son propre gouvernement, plusieurs institutions de cette région figurent aussi dans le présent rapport. Compte tenu de la prolifération à grande échelle de milices progouvernementales, de groupes dissidents et d'autres acteurs de la sécurité dans l'Iraq post-EI, le rapport se limite à un aperçu des principaux acteurs étatiques.

## Méthodologie et sources

L'EASO a défini le mandat relatif au présent rapport sur la base de discussions et d'observations émises par des experts politiques au sein des pays de l'UE+ dans le cadre d'un exercice du Réseau sur les orientations par pays concernant l'Iraq. Le présent rapport a été rédigé en vue d'élaborer un chapitre sur les acteurs de la protection.

Le mandat relatif au présent rapport est présenté en annexe.

Les recherches ont été menées conformément à la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'informations sur le(s) pays d'origine. Les informations recueillies sont le résultat d'une analyse fondée sur différentes sources publiques spécialisées, en version électronique et imprimée. L'EASO a consulté les sources spécialisées citées dans la bibliographie afin de compléter les informations disponibles dans les sources publiques. Les recherches ont été menées entre juillet et octobre 2018, après quoi quelques informations complémentaires ont encore été ajoutées avant la finalisation du rapport le 17 novembre 2018.

Conformément à la méthodologie du Bureau d'appui relative aux rapports d'information sur le(s) pays d'origine, les spécialistes COI des départements énumérés dans la section «Remerciements» ont révisé le rapport de leurs pairs. Une révision externe a également été réalisée.

Tous les commentaires formulés par les réviseurs ont été pris en considération et la plupart d'entre eux ont été intégrés dans la version finale du présent rapport.

## Structure et utilisation du présent rapport

Le présent rapport vise à fournir des informations utiles pour évaluer la procédure de détermination du statut de protection internationale, y compris le statut de réfugié et de protection subsidiaire, ainsi que pour aider l'EASO à réaliser son exercice d'orientation par pays sur l'Iraq.

# Carte



Carte: Nations unies, Iraq, carte n° 3835 Rev. 6, juillet 2014 ([url](#)).

# 1. Données de base

L'Iraq est une république fédérale <sup>(2)</sup> qui, d'après les Nations unies, comptait une population de 38 375 000 personnes en 2017 <sup>(3)</sup>. La densité de population s'élève à 88,1 <sup>(4)</sup>.

Le pays est administrativement divisé en 18 gouvernorats. Les gouvernorats qui composent le Kurdistan Iraquien (Dohuk, Sulaymaniyah, Erbil) forment une région autonome gouvernée par le gouvernement régional du Kurdistan (GRK) <sup>(5)</sup>.

La capitale Iraquienne, Bagdad, compte environ 6,6 millions d'habitants <sup>(6)</sup>, les autres grandes villes étant Mossoul (1,5 million), Bassora (1,2 million), Kirkouk (981 000), Erbil (821 000) et Nadjaf (820 000) <sup>(7)</sup>. La population se concentre principalement au nord, au centre et à l'est du pays, avec de grandes zones urbaines situées le long du Tigre et de l'Euphrate. Les régions à l'ouest et au sud du pays sont moins peuplées, voire inhabitées <sup>(8)</sup>. On estime que 69,5 <sup>(9)</sup> à 70,5 % <sup>(10)</sup> de la population vit en zone urbaine.

D'après les estimations, la population du pays se compose de 75-80 % d'Arabes et de 15-20 % de Kurdes, tandis que les 5 % restants englobent différents groupes tels que les Turkmènes, les yézidis, les Shabaks, les Kaka'e, les Bédouins, les Roms, les Assyriens, les Circassiens, les Sabéens-andéens et les Perses. L'islam est la religion officielle du pays, 95 à 98 % des Iraquiens étant musulmans (64-69 % de chiites et 29-34 % de sunnites). Les chrétiens représentent entre 1 et 5 % de la population <sup>(11)</sup>.

Les communautés chiites se concentrent essentiellement au sud et à l'est du pays, tandis que les sunnites vivent principalement dans l'ouest, le nord et le centre du pays <sup>(12)</sup>. L'arabe et le kurde sont les deux langues officielles de l'Iraq, mais la Constitution prévoit l'utilisation du turkmène, du syriaque et de l'arménien dans les établissements d'enseignement publics ou privés <sup>(13)</sup>.

L'économie a été ralentie par des décennies de guerre et dépend encore fortement du pétrole <sup>(14)</sup>.

<sup>2</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>3</sup> UNSD, UNdata, Country Profile – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>4</sup> UNSD, UNdata, Country Profile – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>5</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>6</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)); UNSD, UNdata, Country Profile – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>7</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>8</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>9</sup> UNSD, UNdata, Country Profile – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>10</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>11</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>12</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>13</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>14</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

## 2. Contexte

L'Iraq est une société extrêmement diverse et complexe, composée d'une multitude d'identités croisées en fonction des configurations ethniques, tribales et religieuses <sup>(15)</sup>. L'histoire récente de l'Iraq, et notamment les 15 années qui se sont écoulées depuis la chute de Saddam Hussein, a été marquée par une série de conflits aux dimensions politiques et religieuses, entremêlant entités nationales et étrangères. Leurs incidences se font encore sentir <sup>(16)</sup>.

Après l'invasion américaine de 2003, le sectarisme a rapidement fait son apparition, par vagues violentes. Les tensions sont particulièrement fortes entre les sunnites et les chiites, car elles sont alimentées depuis de nombreuses années par le favoritisme historique en faveur des sunnites sous le régime de Saddam Hussein, puis par la préférence du Premier ministre Maliki pour les chiites <sup>(17)</sup>, et enfin par le système de gouvernance mis en place par les Américains après 2003, nettement favorable aux chiites également <sup>(18)</sup>. Ces inégalités ont généré un climat de méfiance et une division de la société <sup>(19)</sup>. Des milliers d'Iraqiens ont été tués dans des attentats suicides depuis 2003 <sup>(20)</sup>. Les nominations et les politiques sectaires menées sous la direction du Premier ministre chiite Nouri al-Maliki ont érodé la confiance de la population à l'égard des forces de sécurité après 2010, causant d'importantes frictions entre les FSI et les citoyens, et encore plus chez les sunnites <sup>(21)</sup>.

En 2014, le groupe salafiste djihadiste État islamique en Iraq et au Levant (EIL) a conquis un tiers du territoire de l'Iraq et a provoqué l'effondrement soudain des forces de sécurité de l'État <sup>(22)</sup>. Entre juin 2014 et décembre 2017, dans les territoires qu'il occupait, l'EIL a appliqué une politique systématique et délibérée d'exécution des civils pour garder le contrôle et instiller la peur. Le groupe a pratiqué des exécutions de masse, ciblé les civils et imposé des règles de conduite strictes, assassinant tous ceux qui ne se conformaient pas à leur doctrine *takfiriste* <sup>(23)</sup>. Les Nations unies ont estimé que les violences ciblées de l'EIL à l'égard des civils et des minorités en particulier pouvaient être considérées comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et peut-être même comme un génocide <sup>(24)</sup>. Le conflit et les interventions militaires ont provoqué des déplacements internes qui ont conduit à une situation de crise et accru encore un peu plus la méfiance de la population <sup>(25)</sup>.

Les forces militaires iraqiennes ayant démontré leur incapacité à protéger la population, l'Iraq a lentement commencé à reconstruire ses forces de sécurité avec l'aide de l'Occident <sup>(26)</sup>. Une

---

<sup>15</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>16</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>17</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>18</sup> Chatelard, G., Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>19</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>20</sup> UN Human Rights Council, Report of the Office of the United Nations High Commissioner on the human rights situation in Iraq in light of abuses committed by the so-called Islamic State in Iraq and the Levant and associated groups (A/HRC/28/18), 13 March 2015 ([url](#)), p. 5.

<sup>21</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>22</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>23</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), pp. 4-5.

<sup>24</sup> UN Human Rights Council, Report of the Office of the United Nations High Commissioner on the human rights situation in Iraq in light of abuses committed by the so-called Islamic State in Iraq and the Levant and associated groups (A/HRC/28/18), 13 March 2015 ([url](#)), p. 5.

<sup>25</sup> MRG (Minority Rights Group International), Iraq, May 2018 ([url](#)).

<sup>26</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 16.



coalition mondiale regroupant 73 nations, sous la direction des États-Unis, avec pour objectif de combattre Daech, a soutenu les efforts iraqiens contre l'EIL (27). En décembre 2017, après trois ans de campagnes militaires, le Premier ministre al-Abadi a déclaré que l'EIL était vaincu (28) et que le territoire iraquien était libéré. Malgré tout, la situation en Iraq reste instable et Daech continue d'y perpétrer des attaques ciblées contre les civils (29) ainsi que des attaques asymétriques (30). Une situation insurrectionnelle est en train de s'installer plus durablement (31), surtout dans les provinces de Salah ad-Din et de Diyala (32). D'après les estimations, entre 15 000 et 17 000 combattants de l'EIL étaient encore actifs en Iraq en août 2018 (33). L'EIL poursuit ses attaques ciblées contre les membres de la police, des forces de sécurité et des UMP (34), notamment dans les provinces de Ninive et de Kirkouk (35). Les civils continuent d'être les victimes des violences liées au conflit, avec 8 079 décès en 2017, ce qui porte à 85 123 le nombre total de personnes décédées entre juin 2014 et la fin 2017 (36).

Par ailleurs, le paysage sécuritaire continue d'être rendu difficile par la présence et l'influence de forces armées étrangères actives sur le territoire iraquien, avec notamment des forces internationales soutenues par la Turquie, l'Iran et les États-Unis (37). Les efforts de stabilisation mis en place en faveur de la population locale après la défaite de l'EIL ont été ralentis par les immenses dégâts causés aux infrastructures et par la présence d'engins explosifs abandonnés durant le conflit. Le territoire qu'il contrôle et ses capacités ont diminué, mais l'EIL reste néanmoins actif (38).

La lutte contre l'EIL a permis à toute une série de groupes paramilitaires (*Hashd ak Shaabi*, ou Unités de mobilisation populaire) d'opérer «indépendamment des forces de sécurité étatiques» (39), tandis que les forces kurdes ont également gagné (lors de la montée en puissance de l'EIL en 2014) puis reperdu du territoire dans les zones de conflit (octobre 2017) (40). Salués pour leur rôle dans la défaite de l'EIL, ces groupes ont désormais acquis une place quasi officielle dans le maintien de la sécurité en Iraq et sont de plus en plus impliqués dans les aspects politiques et économiques des structures de gouvernance du pays (41). La lutte contre l'EIL a entraîné l'apparition et la prolifération d'une série d'acteurs de la sécurité.<sup>42</sup> Par exemple, les forces qui

<sup>27</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>28</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), pp. 3-4; US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>29</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1; UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>30</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/359), 17 April 2018 ([url](#)), para. 18.

<sup>31</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 2; ISW, ISIS's Second Resurgence, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>32</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 2.

<sup>33</sup> US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([url](#)).

<sup>34</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/359), 17 April 2018 ([url](#)), para. 44; US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>35</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/359), 17 April 2018 ([url](#)), para. 44.

<sup>36</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. vi.

<sup>37</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 23-24.

<sup>38</sup> US, Leading Inspector General Special Report: Observations from Travel to Iraq, Afghanistan, and Qatar, March 2018 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>39</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1; Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>40</sup> US, CRS, Iraq: Issues in the 115th Congress, 4 October 2018 ([url](#)), pp. 1, 10-11.

<sup>41</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1; Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>42</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1; Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).



opèrent dans la province de Ninive depuis 2018 regroupent au moins dix services de sécurité officiels, ainsi que de nombreuses forces progouvernementales, dissidentes et étrangères aux allégeances multiples <sup>(43)</sup>. Bien que l'EIL soit responsable de la majorité des crimes commis, les forces gouvernementales se sont elles aussi rendues coupables de mauvais traitements et d'actes de torture pendant l'arrestation et la détention provisoire et après la condamnation. La liste des violations commises est longue et comprend même des exécutions extrajudiciaires <sup>(44)</sup>. Depuis la libération des territoires occupés par l'EIL, l'Iraq traverse une phase de transition «complexe et fragile». De nouvelles dynamiques émergent à travers les lignes de fractures créées par le conflit et la politique <sup>(45)</sup>.

## 3. Structure et gouvernance de l'État

La République d'Iraq est une république constitutionnelle fédérale parlementaire <sup>(46)</sup>. La Constitution Iraquienne a été adoptée en 2005, deux ans après le renversement de Saddam Hussein et du parti Baas <sup>(47)</sup>. L'article 1<sup>er</sup> de cette Constitution énonce que «la République d'Iraq est un État fédéral, unitaire, indépendant et totalement souverain. Son régime est républicain, représentatif, parlementaire et démocratique et cette Constitution garantit l'unité de l'Iraq» <sup>(48)</sup>.

L'Iraq est un État basé sur le multipartisme, avec un Premier ministre à la tête du gouvernement et un président, qui possèdent tous deux le pouvoir exécutif <sup>(49)</sup>. La division du gouvernement fédéral Iraquien en trois pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le judiciaire) est supposée créer un système de «freins et de contrepoids» <sup>(50)</sup>. Dans la pratique, toutefois, les frontières entre les pouvoirs sont «floues» <sup>(51)</sup>.

### 3.1 Pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif se compose des instances suivantes:

- le Conseil de la présidence (le président et maximum trois vice-présidents);
- le Conseil des ministres (le Premier ministre, trois vice-premiers ministres et 30 ministres) <sup>(52)</sup>.

Le président nomme le Premier ministre <sup>(53)</sup>. Dans la pratique, le Premier ministre est celui qui exerce l'essentiel du pouvoir, tandis que le président assume davantage un rôle cérémonial ou de représentation <sup>(54)</sup>. Le Premier ministre nomme le Conseil des ministres, qui doit être approuvé par le Parlement. Le Conseil des ministres se compose des différents ministres désignés pour chacun des ministères. Les ministres et le Conseil des ministres sont supervisés par des commissions parlementaires <sup>(55)</sup>.

---

<sup>43</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 13-14.

<sup>44</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>45</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), pp. 3-4).

<sup>46</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1; Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>47</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), p. 4.

<sup>48</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>49</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>50</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), pp. 2-3.

<sup>51</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>52</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>53</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>54</sup> AP, Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister, 3 October 2018 ([url](#)); Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>55</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

Depuis 2003, des accords officieux conclus entre les différents groupes religieux et ethniques font que le poste de président de la République est traditionnellement attribué à un Kurde, le président du Parlement est un sunnite et le Premier ministre un chiite <sup>(56)</sup>. Quoi qu'il en soit, ces deux derniers postes sont toujours occupés par des Arabes <sup>(57)</sup>. Les portefeuilles ministériels sont distribués selon des «quotas ethnoreligieux». C'est ce que l'on appelle le système *Muhasasa* <sup>(58)</sup>, qui repose sur des tractations entre les différents groupes identitaires pour se répartir les ministères sur la base de critères ethnoreligieux <sup>(59)</sup>.

### 3.2 Pouvoir législatif

Le pouvoir législatif est exercé par le Conseil des représentants (CdR), qui est le principal organe parlementaire élu, ainsi que par le Conseil fédéral <sup>(60)</sup>. L'Iraq étant doté d'un système monocaméral, l'unique assemblée du pays se compose de députés élus pour un mandat de quatre ans <sup>(61)</sup>. Le Conseil des représentants compte 329 sièges, ce qui signifie qu'il faut remporter une majorité de 165 sièges pour pouvoir gouverner <sup>(62)</sup>. Certains sièges sont réservés pour les minorités (5 sièges pour les chrétiens et un chacun pour les yézidis, les Sabéens-Mandéens, les Shabaks et les Kurdes Feylis) et 25 % des sièges sont réservés aux femmes <sup>(63)</sup>. Le CdR est chargé d'adopter les lois fédérales, de contrôler l'exécutif, ainsi que de nommer et approuver les fonctionnaires pour certains postes. C'est également lui qui élit le président de la République, qui, à son tour, désigne le Premier ministre au sein de la «coalition majoritaire au Parlement» <sup>(64)</sup>.

Outre le CdR, l'administration iraquienne doit, conformément aux nouvelles exigences constitutionnelles, instituer une chambre supérieure, appelée le Conseil fédéral. Cependant, les élections pour cette assemblée n'ont pas encore eu lieu <sup>(65)</sup>.

### 3.3 Pouvoir judiciaire

En vertu de la Constitution iraquienne, le pouvoir judiciaire est «indépendant et ne répond à aucun autre pouvoir que celui de la loi» <sup>(66)</sup>. Il se compose du Conseil supérieur de la magistrature, de la Cour suprême fédérale (9 juges), de la Cour de cassation, du bureau du procureur général de la commission judiciaire de surveillance et des tribunaux fédéraux <sup>(67)</sup>.

La Cour fédérale est responsable des questions liées au fédéralisme et à la constitutionnalité, tandis que le Conseil supérieur de la magistrature est chargé de gérer et de contrôler le système judiciaire fédéral iraquien ainsi que les «questions disciplinaires» <sup>(68)</sup>. Il a donc autorité sur le

<sup>56</sup> AP, Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister, 3 October 2018 ([url](#)); New York Times (The), Iraq's New Leaders Seen as Technocrats, in a Break From Sectarian Politics, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>57</sup> Chatelard, G., Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>58</sup> Atlantic Council, What 'Inclusivity' Means in Iraq, 28 March 2016 ([url](#)); Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>59</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>60</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>61</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>62</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)).

<sup>63</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)); UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), para. 6.

<sup>64</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>65</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>66</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 12; Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), Unofficial English version available at: ([url](#)), Article 19 (1).

<sup>67</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>68</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

personnel de la Cour fédérale, les juges de la Cour de cassation, les juges de première instance, les juges d'instruction et les procureurs des tribunaux fédéraux <sup>(69)</sup>.

En 2013, le Parlement a adopté une législation pour empêcher que le chef de la Cour suprême fédérale puisse être simultanément à la tête du Conseil supérieur de la magistrature, qui contrôle le système judiciaire<sup>(70)</sup>. Cependant, le Département d'Etat des Etats-Unis (US DOS) a révélé, en 2017, que la Cour suprême fédérale et le Conseil supérieur de la magistrature étaient dirigés par la même personne, ce qui a entraîné des accusations de politisation et de manque d'indépendance de l'appareil judiciaire <sup>(71)</sup>.

### 3.4 Le système fédéral et la région du Kurdistan Iraquien

L'article 116 de la Constitution établit que l'Iraq est une république fédérale composée «d'une capitale décentralisée, de régions et de gouvernorats, ainsi que d'administrations locales» <sup>(72)</sup>. La Constitution Iraquienne prévoit la possibilité de créer de nouvelles régions par référendum. Cependant, la région du Kurdistan Iraquien est la seule région autonome reconnue constitutionnellement à l'article 117 <sup>(73)</sup>. L'article 121 autorise les régions à exercer les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, à l'exception des compétences exclusives du gouvernement fédéral. Les régions reçoivent une part équitable des revenus du pays et sont autorisées à mettre en place et à organiser leurs propres forces de sécurité intérieure, comme la police <sup>(74)</sup>.

#### 3.4.1 Conseils provinciaux

L'Iraq est divisé en 18 gouvernorats, qui sont chacun régis par un conseil provincial et par un gouverneur. Le gouverneur est choisi par le parti ayant récolté la majorité des sièges lors des élections provinciales <sup>(75)</sup>. Les provinces ou gouvernorats et les districts sont des unités administratives du gouvernement central, qui régule leurs activités par l'intermédiaire du droit fédéral <sup>(76)</sup>. Les conseils provinciaux ont le droit d'adopter des actes législatifs, conformément aux principes de décentralisation et pourvu qu'ils ne soient pas contraires à la Constitution et au droit fédéral. Le gouverneur dirige et gère les affaires de la province, y compris dans les domaines de la justice et de la sécurité, exerçant une «autorité directe sur les agences de sécurité locale et les services d'enquête». Il peut demander des ressources supplémentaires au ministère de l'Intérieur si la province est incapable de maintenir la sécurité et l'ordre <sup>(77)</sup>. Les conseils provinciaux restent néanmoins sous l'autorité du CdR et se sont plaints d'une limitation de leur liberté ces dernières années, qui les maintient dépendants des budgets centraux. La corruption des fonctionnaires locaux serait également à l'origine de l'inefficacité déplorée à ce niveau <sup>(78)</sup>.

#### 3.4.2 Région du Kurdistan Iraquien

La région du Kurdistan Iraquien (RKI) est dirigée par le gouvernement régional du Kurdistan (GRK), conformément à la Constitution. Elle se compose des gouvernorats d'Erbil, de Sulaymaniyah et de Dohuk. La région est marquée par la rivalité qui oppose les deux principaux partis politiques et les familles fondatrices correspondantes, les Barzani (PDK) et les Talabani (UPK). Ces deux partis

<sup>69</sup> GJPI, Judicial Independence, n.d. ([url](#)).

<sup>70</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p.8.

<sup>71</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>72</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), 2005, ([url](#)).

<sup>73</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), 2005, ([url](#)).

<sup>74</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), 2005, ([url](#)).

<sup>75</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq, 26 June 2017 [available on request], p. 7.

<sup>76</sup> Cravens, L., & Brinkerhoff, D. W. Provincial governance in Iraq: Councils, contestation, and capacity building, 2013 ([url](#)), p. 4.

<sup>77</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 25.

<sup>78</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 26.

gouvernement respectivement les gouvernorats de Dohuk et d'Erbil (PDK) et celui de Sulaymaniyah (UPK) <sup>(79)</sup>. Cette division de la politique régionale autour de réseaux clientélistes s'accompagne de hauts niveaux de corruption, de personnalisme et de népotisme <sup>(80)</sup>, puisque les deux partis s'efforcent de placer leur grande famille à des postes haut placés au sein du gouvernement <sup>(81)</sup>.

L'assemblée législative régionale de la RKI compte 111 sièges, dont dix sont réservés aux minorités (5 pour les chrétiens, 5 pour les Turkmènes) et 30 % aux femmes <sup>(82)</sup>. La Constitution accorde au GRK des pouvoirs considérables pour légiférer dans un large éventail de domaines tels que les soins de santé, l'enseignement, le maintien de l'ordre et la sécurité, l'environnement et les ressources naturelles, le logement, le commerce, l'industrie, les services sociaux, le transport et les routes. Le parlement kurde peut également modifier l'application de la législation nationale dans les domaines qui ne relèvent pas de la compétence fédérale exclusive <sup>(83)</sup>. L'article 141 dispose que la législation, les décisions judiciaires et les contrats adoptés dans la région du Kurdistan restent applicables et les décisions prises par le gouvernement de la région «sont considérées comme valides, sauf si elles sont modifiées ou abrogées conformément aux lois de la région du Kurdistan, par l'organe compétent de la région, à condition qu'elles ne soient pas contraires à la Constitution» <sup>(84)</sup>. Plusieurs commissions parlementaires ont également été créées pour soutenir le gouvernement dans des domaines tels que la santé, le logement, les droits de l'homme, les affaires civiles, les droits des femmes, l'enseignement, l'intégrité et le droit du travail <sup>(85)</sup>.

Des élections législatives se sont tenues le 30 septembre 2018 <sup>(86)</sup>. La commission électorale régionale a annoncé que les deux principaux partis du Kurdistan, le PDK et l'UPK, avaient dominé les élections <sup>(87)</sup>. Le PDK a remporté 45 des 111 sièges disponibles, l'UPK en a obtenu 21, tandis que le mouvement Gorran est arrivé en troisième position avec 12 sièges. Cependant, les partis de l'opposition, à savoir Gorran, l'Union islamique du Kurdistan et le Groupe islamique du Kurdistan, ont accusé le PDK et l'UPK de fraude électorale et de bourrage des urnes <sup>(88)</sup>. L'UPK et le PDK se sont eux aussi accusés mutuellement d'avoir truqué les élections, l'UPK allant même jusqu'à annoncer qu'il n'accepterait pas les résultats <sup>(89)</sup>.

### 3.4.3 Territoires contestés

Les territoires contestés en Iraq couvrent une partie de la province d'Erbil, au sein de la RKI, ainsi que des parties de gouvernorats de Kirkouk, de Diyala, de Salah ad-Din et de Ninive. Le GRK et le gouvernement central iraquien se disputent ces territoires depuis que les Kurdes ont pris le contrôle sur ces régions situées à l'extérieur des frontières de la RKI après la chute de Saddam Hussein. La question est abordée à l'article 40 de la Constitution de 2005, mais aucune solution n'a pu être trouvée <sup>(90)</sup>.

En 2014, dans le contexte de la guerre avec l'EIL, les forces kurdes Peshmerga se sont déplacées dans certaines des régions contestées et en ont pris le contrôle. C'est notamment le cas de Kirkouk

<sup>79</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>80</sup> Al Jazeera, Is Iraqi Kurdistan on the verge of another civil war? 30 September 2018 ([url](#)); Carnegie MEC, Kurdistan's Politicized Society Confronts a Sultanistic System, 18 August 2015 ([url](#)).

<sup>81</sup> Al Jazeera, Is Iraqi Kurdistan on the verge of another civil war? 30 September 2018 ([url](#)); Carnegie MEC, Kurdistan's Politicized Society Confronts a Sultanistic System, 18 August 2015 ([url](#)).

<sup>82</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>83</sup> Iraq, Kurdistan Region, The Kurdistan Parliament, n.d. ([url](#)).

<sup>84</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), 2005, ([url](#)).

<sup>85</sup> Iraq, Kurdistan Region, The Kurdistan Parliament, n.d. ([url](#)).

<sup>86</sup> US, CRS, Iraq: Issues in the 115<sup>th</sup> Congress, 4 October 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>87</sup> Al Monitor, Iraqi Kurds vote to elect new Parliament, 1 October 2018 ([url](#)).

<sup>88</sup> Al Jazeera, Opposition parties reject vote results in Iraq's Kurdish region, 21 October 2018 ([url](#)).

<sup>89</sup> VOA, Both Major Parties Cry Fraud in Iraqi Kurdish Election, 30 September 2018 ([url](#)).

<sup>90</sup> US, CRS, Iraq: Issues in the 115<sup>th</sup> Congress, 4 October 2018 ([url](#)), p. 11.

(<sup>91</sup>), des zones pétrolifères aux alentours, ainsi que de certaines parties de la province de Ninive habitées par des minorités ethniques et religieuses (<sup>92</sup>). En septembre 2017, le GRK a organisé un référendum non contraignant sur l'indépendance de la RKI, qui a reçu un soutien important de la population, mais auquel le gouvernement fédéral était opposé. Le gouvernement a exigé que le GRK annule les résultats de ce référendum et les forces gouvernementales iraqiennes ont repris le contrôle d'une partie des territoires contestés, provoquant le déplacement forcé de milliers de Kurdes. <sup>93</sup> D'après le service de l'immigration du Danemark, la reconquête du gouvernorat de Kirkouk a provoqué la fuite de 148 000 à 200 000 personnes, essentiellement des Kurdes de Kirkouk et de Touz Khormatou. On ne sait pas exactement combien de ces personnes sont rentrées chez elle par la suite. Certaines sources rapportent que des Kurdes vivant dans les quartiers arabes de la ville de Kirkouk et de Touz auraient été forcés de partir et que leurs maisons ou leurs magasins auraient été incendiés (<sup>94</sup>).

### 3.5 Élections, partis politiques, listes et coalitions

Le Conseil des représentants est élu par un système de représentation proportionnelle de liste ouverte (<sup>95</sup>). Les partis et les coalitions politiques en Iraq sont essentiellement organisés en fonction de critères ethno-religieux (<sup>96</sup>), mais les facteurs déterminant l'orientation politique sont complexes et les frontières religieuses peuvent être franchies lorsque des gains politiques ou autres sont à la clé (<sup>97</sup>). D'après certaines sources, plusieurs partis politiques auraient tenté de dépasser le clivage religieux (<sup>98</sup>), même si ce genre d'initiatives reste encore très peu présent dans le paysage politique (<sup>99</sup>). Depuis 2003, près de 80 partis politiques ont vu le jour avec un leadership et des ressources globalement stables dans le but de participer aux élections iraqiennes (<sup>100</sup>). Les gouvernements au pouvoir depuis cette date, dont la plupart étaient dirigés par des chiites, ont dû faire face à des niveaux élevés d'insécurité et de violence religieuse (<sup>101</sup>).

La Constitution interdit aux forces armées iraqiennes et à leur personnel de se présenter aux élections (<sup>102</sup>). En Iraq, les forces de sécurité et les activités politiques se confondent: les chiites possèdent leurs milices UMP, les sunnites leurs milices tribales, les Kurdes ont les Peshmergas et les Asayish, tandis que les minorités sont en train de créer leurs propres forces de protection (<sup>103</sup>). Beaucoup de partis et de coalitions politiques possèdent leur propre milice ou bras armé, y compris les principales entités politiques élues lors des élections nationales de mai 2018 (<sup>104</sup>). L'Alliance Fatah a été créée par des membres des UMP en tant que bras politique de l'organisation Badr afin de participer aux élections de 2018. Moqtada al-Sadr, dont la milice, les Brigades de la paix, est

---

<sup>91</sup> Chatelard, G., Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>92</sup> US, CRS, Iraq: Issues in the 115<sup>th</sup> Congress, 4 October 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>93</sup> MRG (Minority Rights Group International), Iraq, May 2018 ([url](#)); ISW, Iraq and Iran compel Kurdish withdrawal from Kirkuk, 19 October 2017 ([url](#)).

<sup>94</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>95</sup> IFES, Elections in Iraq – 2018 Council of Representatives Election, 7 May 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>96</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1, 34

<sup>97</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), p. 23.

<sup>98</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1, 34; Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), p. 2.

<sup>99</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), p. 23.

<sup>100</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), pp. 2-3.

<sup>101</sup> BBC News, Iraq country profile, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>102</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>103</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 23

<sup>104</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)); International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 5.

membre des UMP, a créé la liste Sairoon dans le même objectif <sup>(105)</sup>. Ce n'était pas la première fois que des paramilitaires participaient à des élections, l'Organisation Badr et l'AAH ayant déjà obtenu quelques élus en 2014 <sup>(106)</sup>. Beaucoup de ces groupes ont été accusés d'avoir participé à des exactions sectaires dans le passé et depuis la crise de l'EIL <sup>(107)</sup>.

### 3.6 Élections nationales de mai 2018

Les élections législatives de 2014 avaient permis une passation de pouvoir paisible entre l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki et son successeur, Haïder al-Abadi <sup>(108)</sup>. De nouvelles élections nationales destinées à élire le Conseil des représentants ont été organisées le 12 mai 2018 <sup>(109)</sup>. Il semble que les élections aient été libres et globalement pacifiques <sup>(110)</sup>. Cependant, le taux de participation se serait révélé plutôt faible <sup>(111)</sup> et des soupçons de fraude électorale et des contestations se sont fait entendre dès la publication des résultats <sup>(112)</sup>. Les mois suivants ont été émaillés de violences et de manifestations réclamant un nouveau décompte des voix <sup>(113)</sup>.

Ces élections n'ont permis à aucune des listes de remporter une majorité (165 sièges) suffisante pour former un gouvernement, d'où la nécessité de former un gouvernement de coalition: le bloc politique chiite formé par Moqtada al-Sadr, l'Alliance Sairoon (Marche vers la réforme), qui se compose de Sadristes et du parti communiste iraquien, a obtenu les meilleurs résultats, en décrochant 54 sièges <sup>(114)</sup>. L'Alliance Fatah (également appelée Alliance de la conquête), liste menée par l'organisation Badr (soutenue par l'Iran et dirigée par Hadi al-Ameri), est arrivée en seconde position avec 47 sièges <sup>(115)</sup>. La liste du Premier ministre Abadi, l'Alliance de la victoire, s'est classée troisième, avec 42 sièges <sup>(116)</sup>.

En termes de représentation ethnoreligieuse et de représentation des listes de parti, la répartition des sièges par alliance électorale révèle que la majorité des sièges au sein du CdR sont détenus par des chiïtes, suivis par les Kurdes:

<sup>105</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>106</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>107</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>108</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 1, 34

<sup>109</sup> International Crisis Group, CrisisWatch Database – Iraq, June 2018 ([url](#)); Hasan, H., Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq, July 2018 ([url](#)), p.1.

<sup>110</sup> Hasan, H., The Truth About Iraq's Democracy, 29 May 2018 ([url](#)).

<sup>111</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)); Hasan, H., Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq, July 2018 ([url](#)), p.1.

<sup>112</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)); International Crisis Group, CrisisWatch Database – Iraq, June 2018 ([url](#)); UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), pp. 2-3.

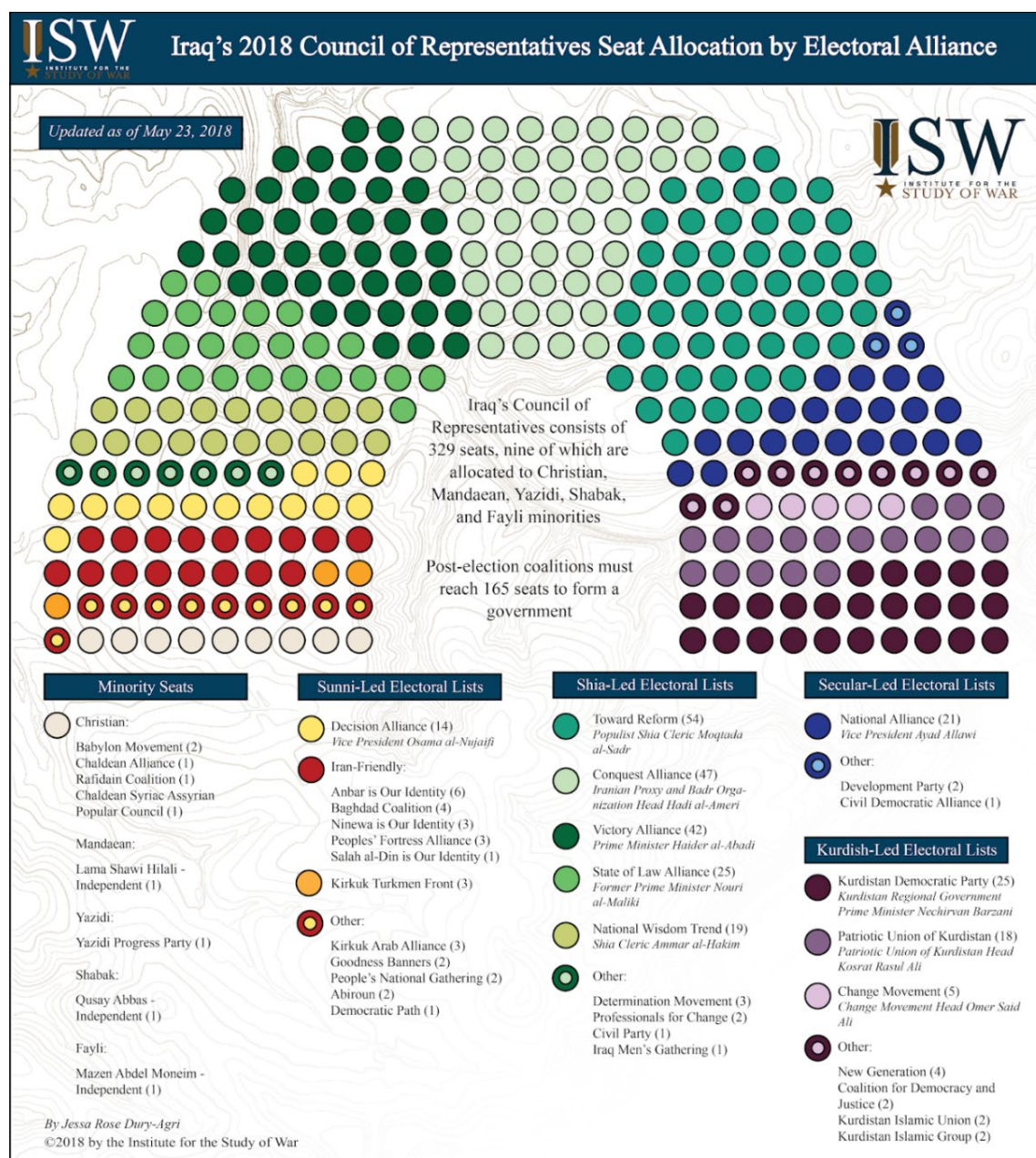
[url](#)

<sup>114</sup> Musings on Iraq, Sadr-Communist Alliance and Iraq's 2018 Elections Interview with Benedict Robin, 22 May 2018 ([url](#)); ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)).

<sup>115</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)).

<sup>116</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)).





**Tableau 1: Le Conseil des représentants d'Iraq en mai 2018** <sup>(117)</sup>.

Des sièges ont été réservés pour les minorités comme l'exige la Constitution. Les femmes ont obtenu 84 sièges, soit 25,5 % des sièges disponibles, ce qui correspond à l'exigence constitutionnelle.<sup>118</sup> Plus de 2 000 femmes s'étaient inscrites sur les listes, bien que certaines s'en soient retirées après avoir fait l'objet de menaces et d'intimidations <sup>(119)</sup>.

Dans un rapport sur la stabilisation de la situation post-EIIL, l'analyste Iraquien Harith Hasan <sup>(120)</sup> a affirmé que la victoire de l'alliance fondée par al-Sadr était due à son discours populiste prônant

<sup>117</sup> ISW, Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 ([url](#)).

<sup>118</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), para. 6.

<sup>119</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), para. 47.

<sup>120</sup> Hasan Harith is a Non-Resident Senior Fellow at the Carnegie Middle East Center; was a Senior Research Fellow at the Central European University and Senior Non-Resident Fellow at the Atlantic Council, leading the US-based think tank's Iraq initiative. Carnegie-MEC, Harith Hasan, n.d. ([url](#)).

la nécessité de lutter contre la corruption et la pauvreté <sup>(121)</sup>. De même, dans leur étude de juillet 2018 sur les élections, les chercheurs Renad Mansour et Christine Van den Toorn ont estimé que le faible taux de participation était un signe de rejet de la classe politique qui avait gouverné l'Iraq depuis 2003. D'après eux, les électeurs auraient estimé que les problèmes de corruption et le manque de services publics n'avaient pas été pris en considération, ce qui a permis à d'autres personnalités perçues comme des «outsiders», telles que Moqtada al-Sadr (Alliance Sairoon) et Hadi al-Ameri (Alliance Fatah), d'obtenir finalement les plus grands gains électoraux. Les auteurs ont également constaté que la plupart des électeurs avaient continué de voter selon des critères religieux. Cependant, les coalitions politiques formées en mai 2018 ont dépassé ces clivages d'une manière encore jamais observée dans le passé <sup>(122)</sup>. Dans la RKI également, la faible participation s'expliquerait par une désillusion à l'égard de l'élite politique, par la perte de territoires dans les zones contestées, par la corruption et la mauvaise gestion de l'économie régionale. Ici aussi, ces chiffres reflètent un électorat en transition, mécontent des anciens partis, mais peu enclin à soutenir pleinement les nouveaux <sup>(123)</sup>.

### 3.7 Nouveau gouvernement Iraquien de 2018

En l'absence de vainqueur net avec suffisamment de sièges pour former un gouvernement immédiatement après les élections de mai 2018, les partis/listes ayant fait de bons résultats ont dû négocier la formation d'un gouvernement de coalition. Ainsi, Sadr a entamé des négociations avec l'Alliance Fatah de Hadid al-Ameri et le bloc politique créé par le Premier ministre Abadi en vue de pouvoir poser les fondements d'un nouveau gouvernement de coalition avec l'un d'entre eux <sup>(124)</sup>. Cependant, ce geste a été très mal perçu par les partisans de Sadr, qui y ont vu un compromis à l'égard de l'élite politique en place. Ainsi, les bureaux de Sadr à Babil ont été vandalisés à l'occasion de manifestations organisées dans le sud du pays en juillet 2018 <sup>(125)</sup>. Ces contestations ont conduit à l'émergence, en octobre 2018, de deux blocs politiques chiites prétendant chacun avoir obtenu le plus grand nombre de sièges et le droit de gouverner: le bloc de Haïder al-Abadi, comprenant les partisans de Muqtada al-Sadr (le premier parti au Parlement), et le bloc aligné par l'Alliance Fatah (le deuxième parti), les UMP soutenus par l'Iran et l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki <sup>(126)</sup>.

Vers la mi-septembre, le CdR a élu Mohamed al-Halbusi, un homme politique sunnite soutenu par le bloc pro-Iran de Hadi al-Ameri, en tant que président du Parlement <sup>(127)</sup>. Celui-ci disposait de 90 jours pour former un gouvernement <sup>(128)</sup>.

En octobre 2018, toutefois, Adel Abdel-Mahdi (un chiite) a été désigné en tant que Premier ministre en remplacement d'al-Abadi, qui était en poste depuis 2014 <sup>(129)</sup>. Mahdi, qui, d'après la BBC, doit sa désignation à la majorité chiite du Parlement, était une figure majeure du Conseil suprême islamique Iraquien (CSII) depuis 2003, avec une vision globalement pro-iranienne <sup>(130)</sup>. Le New York Times le décrit comme un candidat de consensus, sans affiliation à un parti politique

<sup>121</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), p. 4.

<sup>122</sup> Mansour, R. and van den Toorn, C., *The 2018 Iraqi Federal Elections*, July 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>123</sup> Mansour, R. and van den Toorn, C., *The 2018 Iraqi Federal Elections*, July 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>124</sup> International Crisis Group, *CrisisWatch Database – Iraq*, June 2018 ([url](#)); ISW, *Breaking Down Iraq's Election Results*, 24 May 2018 ([url](#)).

<sup>125</sup> Mansour, R. and van den Toorn, C., *The 2018 Iraqi Federal Elections*, July 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>126</sup> AP, *Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister*, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>127</sup> RFE/RL, *Iraq Elects Pro-Iran Sunni As Parliament Speaker*, 16 September 2018 ([url](#)).

<sup>128</sup> RFE/RL, *Iraq Elects Pro-Iran Sunni As Parliament Speaker*, 16 September 2018 ([url](#)).

<sup>129</sup> AP, *Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister*, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>130</sup> BBC News, *Iraq country profile*, 3 October 2018 ([url](#)).



particulier, et réputé pour son attachement à la laïcité <sup>(131)</sup>. Mahdi avait déjà fait partie de «plusieurs gouvernements» en tant que vice-président et ministre du Pétrole et des Finances <sup>(132)</sup>. Il disposait de 30 jours pour former le gouvernement iraquien <sup>(133)</sup> et a réussi à attribuer 14 des 17 portefeuilles disponibles, à l'exception de ceux de la défense, de la justice et de l'intérieur, dont il s'occupe par intérim depuis octobre 2018 <sup>(134)</sup>.

Le Parlement a nommé le Kurde Barham Saleh au poste de président de la République lors d'un vote en octobre 2018. C'est lui qui a ensuite nommé le chiite Abdel-Mahdi à son poste <sup>(135)</sup>. La candidature de Saleh, qui avait déjà occupé le poste de Premier ministre dans la région du Kurdistan, avait donné lieu à des querelles entre les principaux partis kurdes, l'UPK et le PDK, qui doivent normalement se mettre d'accord sur le nom du candidat kurde à proposer au poste de président iraquien <sup>(136)</sup>. Au lendemain du référendum d'octobre 2017 sur l'indépendance du Kurdistan, Saleh était perçu comme un président «conciliant», déterminé à protéger l'unité iraquienne <sup>(137)</sup>.

### 3.8 Corruption

L'Iraq compte parmi les pays qui affichent les taux de corruption les plus élevés au monde. C'est du moins ce que révèle Transparency International (TI) dans son indice de perception de la corruption 2017, où l'Iraq se classe à la 169<sup>e</sup> position sur 175 pays évalués, avec un niveau de corruption de 18 sur 100 (0 étant très corrompu et 100 extrêmement sain) <sup>(138)</sup>. D'après la Bertelsmann Stiftung, le gouvernement d'al-Abadi ferait preuve d'un plus grand professionnalisme et d'un plus grand sens des responsabilités que le gouvernement précédent, sous la direction d'al-Maliki <sup>(139)</sup>. Cependant, les institutions étatiques sont encore décrites comme «largement dysfonctionnelles» <sup>(140)</sup> et les problèmes de corruption et de mauvaise gestion économique entraînent des défaillances au niveau de la gouvernance, d'après l'expert Renad Mansour <sup>(141)</sup>. Ahmed Ali, un analyste politique spécialiste de l'Iraq, a indiqué que toutes les branches du gouvernement étaient critiquées par la population et, dans les faits, entravées «dans l'exercice de leurs fonctions et dans leur indépendance» <sup>(142)</sup>. Dans le système politique, le partage des pouvoirs se fait de manière à répartir les ministères et les institutions publiques entre les partis, ce qui «favorise le développement de fiefs au sein de la structure étatique». Par conséquent, les partis, et en particulier ceux qui possèdent leur propre bras armé, utilisent ce népotisme et ce clientélisme comme un instrument pour s'assurer le pouvoir et des opportunités économiques dans différents secteurs <sup>(143)</sup>. Le népotisme politique représente un problème majeur au sein du gouvernement fédéral et au Kurdistan, étant donné que tous les postes seraient apparemment attribués par ce

---

<sup>131</sup> New York Times (The), Iraq's New Leaders Seen as Technocrats, in a Break From Sectarian Politics, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>132</sup> BBC News, Iraq country profile, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>133</sup> AP, Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>134</sup> Al Monitor, Iraqi prime minister faces pressure in forming his cabinet, 30 October 2018 ([url](#)); AP, Iraq lawmakers confirm new government but key posts are left empty, 25 October 2018 ([url](#)).

<sup>135</sup> AP, Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister, 3 October 2018 ([url](#)).

<sup>136</sup> New York Times (The), Iraq's New Leaders Seen as Technocrats, in a Break From Sectarian Politics, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>137</sup> New York Times (The), Iraq's New Leaders Seen as Technocrats, in a Break From Sectarian Politics, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>138</sup> TI, Iraq, n.d. ([url](#)); TI, Corruption Perceptions Index 2017, 21 February 2018 ([url](#)).

<sup>139</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>140</sup> Hasan, H., Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 2, 12-13.

<sup>141</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p.12

<sup>142</sup> Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([url](#)), pp. 2-3.

<sup>143</sup> Hasan, H., Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 2, 12-13.

mécanisme <sup>(144)</sup>. Qualifiée d'«endémique» <sup>(145)</sup>, la corruption est présente à tous les niveaux, avec des «réseaux de corruption organisés» liés aux personnes au pouvoir ou protégés par elles <sup>(146)</sup>, et les décisions du gouvernement sont fortement influencées par le versement de pots-de-vin, le népotisme, l'influence tribale et politique, ainsi que par des considérations familiales et religieuses <sup>(147)</sup>.

### 3.8.1 Efforts en vue de lutter contre la corruption

Des efforts en vue de lutter contre la corruption ont officiellement été entrepris par les différents gouvernements irakiens depuis 2006 <sup>(148)</sup> et également par le Premier ministre Abadi ces dernières années pour répondre aux demandes de la société et aux manifestations de masse <sup>(149)</sup>. En 2015, le parlement irakien a adopté à l'unanimité un ensemble de réformes visant à lutter contre la corruption, conformément aux revendications des manifestants. Ces réformes ont notamment conduit à la création d'une commission anticorruption. Dans ce contexte, plusieurs ministres de haut niveau et responsables haut placés ont été évincés <sup>(150)</sup>. Afin de réduire la corruption de haut niveau, 11 postes ministériels ont été supprimés, parmi lesquels le ministère des Droits de l'Homme, celui de la condition féminine et celui des affaires provinciales et parlementaires <sup>(151)</sup>. Toutefois, l'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann (BTI) signale qu'«aucune approche globale permettant de lutter contre la corruption à tous les échelons administratifs et politiques n'a été adoptée, pas plus que dans le secteur marchand. Tant que les abus de pouvoir ne sont pas systématiquement poursuivis, les fonctionnaires n'ont aucune raison de vouloir renoncer à la perspective de gains personnels. Quelques actions isolées contre des acteurs politiques influents ont été menées soit pour convaincre l'opinion publique de l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la corruption, soit pour éliminer les adversaires» <sup>(152)</sup>. D'après un analyste irakien, Kirk Sowell, les rivaux politiques chiites d'Abadi ont toujours cherché à saper ses efforts contre la corruption, car ils voulaient «établir une plateforme politique alternative susceptible de marginaliser les partis disposant d'une milice». Cependant, il affirme également que l'incapacité d'Abadi à mettre en œuvre ses actions de manière efficace est due au fait que sa campagne se concentrait sur des mesures symboliques, au manque de soutien politique de la part des principaux blocs chiites et sunnites, ainsi qu'à son incapacité à poursuivre d'anciens fonctionnaires soupçonnés de corruption. Ces résultats limités n'ont pas répondu aux demandes de changement formulées par la population <sup>(153)</sup>. Le gouvernement s'est montré globalement incapable d'assortir la lutte contre la corruption de sanctions pénales <sup>(154)</sup>. D'après le BTI, ces réseaux bien ancrés combinent «clientélisme politique, népotisme, liens tribaux et familiaux» <sup>(155)</sup>.

### 3.8.2 Manifestations de 2018

Ces dernières années, des manifestations contre la corruption et le manque de services de base ont été organisées partout dans le pays <sup>(156)</sup> et restent fréquentes aussi bien en Iraq que dans la

<sup>144</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>145</sup> Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018* ([url](#)), pp. 12-13, 24.

<sup>146</sup> Guardian (The), *Post-war Iraq: Everybody is corrupt from top to bottom. Including me*, 19 February 2016 ([url](#)).

<sup>147</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 — Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 35-26.

<sup>148</sup> Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018* ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>149</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), pp. 12-13; EU, *EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 — Iraq*, 28 May 2018 ([url](#)), p. 157

<sup>150</sup> BBC News, *Iraq reforms: Parliament backs PM Haider al-Abadi's plan*, 11 August 2015 ([url](#)).

<sup>151</sup> RFE/RL, *Iraqi PM Scraps 11 Cabinet Posts in Reform Drive*, 16 August 2015 ([url](#)).

<sup>152</sup> Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018* ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>153</sup> Sowell, K. *Abadi's Failed Reforms*, 17 November 2015 ([url](#)), accessed 23 July 2018.

<sup>154</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 — Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>155</sup> Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018* ([url](#)), p. 15.

<sup>156</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), p.3; Mansour, R., *Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation*, February 2018 ([url](#)), p. 20.

région kurde <sup>(157)</sup>. En juillet 2018, de grandes manifestations se sont déroulées dans le sud du pays afin de protester contre la corruption ainsi que contre le manque permanent d'électricité, d'eau potable et de services publics <sup>(158)</sup>. Les manifestants ont envahi les bâtiments gouvernementaux à Bassora, Nadjaf, Karbala et plusieurs autres villes du sud du pays. La réponse du gouvernement s'est soldée par de nombreux manifestants blessés <sup>(159)</sup> et des arrestations <sup>(160)</sup>, mais aussi par des pertes humaines <sup>(161)</sup>, dont le nombre s'élevait à 10 en septembre 2018, découlant directement d'un recours excessif à la force de la part des autorités <sup>(162)</sup>. Les manifestants auraient occupé l'aéroport de Nadjaf pendant une journée entière et auraient également bloqué les routes qui mènent aux raffineries de pétrole de Bassora <sup>(163)</sup> ainsi que des postes-frontières vers le Koweït <sup>(164)</sup>. À Bassora, un groupe se faisant appeler le Comité de coordination pour des protestations et manifestations pacifiques à Bassora a publié, en juillet 2018, une liste de 14 revendications concernant les services publics de base, l'enseignement, la santé, le chômage, l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi que les problèmes de corruption et de répartition des richesses liées au pétrole <sup>(165)</sup>. Au sud de la ville, des résidents ont bloqué la route vers le port d'Umm Qasr près de Bassora, obligeant le gouvernement à envoyer les troupes du service antiterrorisme (SAT) à Bassora pour protéger les champs de pétrole <sup>(166)</sup> et «empêcher les manifestants de se blesser» <sup>(167)</sup>. Le gouvernement a ensuite chargé une commission ministérielle d'examiner les revendications des manifestants <sup>(168)</sup>. Vers la mi-juillet 2018, le Premier ministre a émis 7 résolutions gouvernementales visant à débloquent des fonds pour la province de Bassora, à améliorer les services dans le secteur de l'eau, de l'électricité et de la santé, à accélérer l'investissement dans les logements, l'enseignement et les services publics, à lutter contre le chômage dans le cadre d'un système «équitable» libre de tout népotisme, à résoudre les problèmes d'inondations dans le sud grâce à l'intervention des responsables de la sécurité, et enfin à dissoudre le conseil d'administration de l'aéroport de Nadjaf <sup>(169)</sup>. Les manifestations se sont poursuivies tout au long de septembre et octobre 2018 <sup>(170)</sup>.

---

<sup>157</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), p. 4; Mansour, R. and van den Toorn, C., *The 2018 Iraqi Federal Elections*, LSE Middle East Centre Report, July 2018 ([url](#)), p. 14; Carnegie MEC, *Kurdistan's Politicized Society Confronts a Sultanistic System*, 18 August 2015 ([url](#)).

<sup>158</sup> EPIC, ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 ([url](#)); Al Monitor, *Iraqi protests escalate with no new government in sight*, 16 July 2018 ([url](#)); Rudaw, *Basra protest leaders issue 14 demands, condemn rioting*, 16 July 2018 ([url](#)); Al Arabiya and Reuters, *Iraqi protesters withdraw from Najaf airport, air traffic resumes*, 13 July 2018 ([url](#)).

<sup>159</sup> Reuters, *Iraqi protesters storm local government building amid anger over graft*, 14 July 2018 ([url](#)); HRW, *Iraq: Security Forces Fire on Protesters*, 24 July 2018 ([url](#)); RFE/RL, *Iraqi PM Urged To Resign Over Basra Unrest*, 8 September 2018 ([url](#)).

<sup>160</sup> HRW, *Iraq: Security Forces Fire on Protesters*, 24 July 2018 ([url](#)).

<sup>161</sup> Al Monitor, *Iraqi protests escalate with no new government in sight*, 16 July 2018 ([url](#)); EPIC, ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 ([url](#)); Reuters, *Two protesters killed in clashes with Iraqi police as unrest spreads in south*, 15 July 2018 ([url](#)).

<sup>162</sup> Al, *Iraq: Effective investigations needed into deaths of protesters in Basra*, 7 September 2018 ([url](#)).

<sup>163</sup> Al Monitor, *Oil installations hit by protests in Southern Iraq*, 13 July 2018 ([url](#)).

<sup>164</sup> Al Arabiya and Reuters, *Iraqi protesters withdraw from Najaf airport, air traffic resumes*, 13 July 2018 ([url](#)).

<sup>165</sup> Rudaw, *Basra protest leaders issue 14 demands, condemn rioting*, 16 July 2018 ([url](#)).

<sup>166</sup> Reuters, *Iraqi protesters storm local government building amid anger over graft*, 14 July 2018 ([url](#)); Reuters, *Iraq protests spread to Najaf in fifth day of unrest over services, corruption*, 13 July 2018 ([url](#)).

<sup>167</sup> EPIC, ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 ([url](#)).

<sup>168</sup> EPIC, ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 ([url](#)).

<sup>169</sup> EPIC, ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 ([url](#)).

<sup>170</sup> Reuters, *Protesters torch political party offices in Basra's fourth night of violence*, 6 September 2018 ([url](#)); Al Jazeera, *Basra unrest tops new Iraqi government agenda*, 10 October 2018 ([url](#)).

## 4. Cadre juridique

La République d'Iraq possède un système juridique mixte de droit civil et islamique <sup>(171)</sup>. La Constitution de 2005 établit que «l'Islam est la religion officielle de l'État et une source fondamentale de la législation», ajoutant qu'aucune loi ne peut être promulguée si elle est contraire aux principes établis de l'Islam, aux principes de la démocratie ou aux droits et aux libertés énoncés dans la Constitution <sup>(172)</sup>.

L'Iraq est partie à un certain nombre d'initiatives et de traités internationaux visant à protéger l'État de droit, dont huit des neuf principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme: le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (CPPDF) et la Convention des Nations unies contre la torture (CAT) <sup>(173)</sup>.

### 4.1 Constitution et aperçu des droits fondamentaux

La Constitution iraquienne prévoit des garanties pour les droits fondamentaux, l'État de droit, l'égalité de traitement devant la loi, l'égalité de participation et l'indépendance de la justice. Elle interdit aussi les discriminations fondées sur différents motifs <sup>(174)</sup>. Elle prévoit également

le traitement juste au cours des poursuites judiciaires (article 19, point 6), la participation aux affaires publiques (article 20), le droit au travail (article 22), la préservation de la famille, la protection des mères, des enfants et des personnes âgées, ainsi que l'interdiction du travail des enfants et des violences au sein de la famille (article 29). La Constitution garantit également à tous les Iraquiens, et «notamment aux femmes et aux enfants», «le minimum pour assurer une vie libre et digne», un revenu et un logement (article 30), ainsi que des soins de santé (article 31), des soins pour les personnes handicapées (article 32) et l'accès à l'enseignement (article 34) <sup>(175)</sup>.

Elle garantit aussi la liberté d'expression, de réunion et de manifestation pacifique, conformément aux dispositions de la loi (article 38), la liberté d'association (article 39), la liberté d'expression, la liberté de statut personnel conformément à la religion (article 41) et la liberté de pensée, de conscience et de croyance (article 42) <sup>(176)</sup>.

La Constitution interdit toute forme de violence et d'abus au sein de la famille. Cependant, seule la RKI a adopté une loi contre les violences domestiques <sup>(177)</sup>. En Iraq, le projet de loi fédérale sur la «protection de la famille», qui prévoit des protections contre les violences sexuelles et fondées sur le genre, n'a pas été adopté et n'est donc toujours pas appliqué <sup>(178)</sup>.

<sup>171</sup> US, CIA World Factbook – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>172</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>173</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), p. 4; UN OHCHR, View ratification status by country or by treaty – Iraq, n.d. ([url](#)).

<sup>174</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>175</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), p. 5.

<sup>176</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>177</sup> HRW, Iraq: Strengthen Domestic Violence Bill, 19 March 2017 ([url](#)).

<sup>178</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. vii, para. 5.2; HRW, World Report 2018 – Iraq, 9 January 2018 ([url](#)).

La Constitution Iraquienne dispose que l'islam est la religion officielle du pays, mais garantit la liberté de culte pour tous les individus, y compris les chrétiens, les yézidites et les Sabéens-Mandéens<sup>(179)</sup>. D'après l'organisation de défense des droits de l'Homme Iraquienne Hammurabi, la Constitution a créé une situation contradictoire dans l'application des lois sur le statut personnel qui concernent les non-musulmans<sup>(180)</sup>. Les réglementations fondées sur la *Charia* interdisent la conversion de l'islam à une autre religion. Or, en vertu des lois sur le statut personnel, un enfant dont au moins un des parents est musulman est automatiquement considéré comme musulman lui aussi<sup>(181)</sup>.

En 2015, la RKI a adopté une loi garantissant la protection de certains groupes ethniques et religieux. Cependant, cette loi ne criminalise pas les crimes de haine, pas plus qu'elle n'institue d'organe officiel pour contrôler son application<sup>(182)</sup>. Les Nations unies ont indiqué que ces «lois ne sont généralement assorties d'aucun mécanisme de mise en œuvre» ou sont confrontées à d'importantes limites en raison du manque de ressources attribuées à leur mise en œuvre à cause des contraintes économiques<sup>(183)</sup>.

## 4.2 Droit pénal et législation antiterroriste

L'article 19 de la Constitution Iraquienne établit que les crimes et les sanctions sont jugés conformément à la loi et prévoit des garanties selon lesquelles «la sanction peut uniquement frapper un acte que la loi considère comme un crime quand il est perpétré»<sup>(184)</sup>. Il garantit également le droit à la défense à toutes les étapes des poursuites et du procès, le droit à un procès juste et équitable durant lequel s'applique le principe de la présomption d'innocence, ainsi que le droit de se voir désigner un avocat commis d'office pour obtenir une aide juridique<sup>(185)</sup>. Le même article établit que «la détention illégale est interdite» et que «l'emprisonnement ou la détention sont interdits dans les lieux qui n'ont pas été prévus à cette fin»<sup>(186)</sup>. Les documents de l'enquête préliminaire doivent être soumis à un juge compétent dans un délai n'excédant pas 24 heures à partir du moment de l'arrestation de l'accusé. Ce délai ne peut être prolongé qu'une seule fois<sup>(187)</sup>. L'article 37 de la Constitution interdit quant à lui la torture, les traitements inhumains et les aveux obtenus par la force<sup>(188)</sup>.

Les tribunaux nationaux Iraquiens sont responsables d'appliquer le code pénal Iraquien n° 111 de 1969 et le code de procédure pénale n° 23 de 1971 conformément aux garanties constitutionnelles générales relatives à la répression des crimes<sup>(189)</sup>. Le droit pénal Iraquien contient «plusieurs dispositions visant à garantir le droit à un procès équitable en bonne et due forme»<sup>(190)</sup>. Le code de procédure pénale prévoit des garanties procédurales telles que le droit d'être assisté par un avocat avant tout interrogatoire et l'interdiction d'utiliser la force pour extorquer des aveux<sup>(191)</sup>. En 2014, le Premier ministre Abadi a publié un décret interdisant l'arrestation et la détention de personnes si ce n'est sur ordre d'un juge ou tribunal compétent conformément au code de

<sup>179</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), Unofficial English version available at: ([url](#)), Article 2 (2).

<sup>180</sup> HHRO, Annual Report 2017 – On the situation of Human Rights in Iraq, May 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>181</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>182</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([url](#)), p. 16.

<sup>183</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), pp. 6-7.

<sup>184</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>185</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>186</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>187</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>188</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)).

<sup>189</sup> Iraq, Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 ([url](#)), para. 52.

<sup>190</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>191</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 61.



procédure pénale et par les autorités légalement compétentes. Chaque arrestation doit être notifiée au ministère de la Justice dans un délai de 24 heures, avec des informations pertinentes sur le détenu et les motifs de sa détention <sup>(192)</sup>.

La loi antiterroriste n° 13 de 2005 prévoit une large définition du terrorisme <sup>(193)</sup>. En vertu de cette loi, la peine capitale est requise pour toute personne reconnue coupable d'avoir commis, menacé d'exécuter, incité à commettre, planifié, aidé/encouragé ou financé des actes terroristes en tant qu'auteur ou complice <sup>(194)</sup>. D'après les Nations unies, cette disposition est «vague dans son application» et «ne garantit pas le droit à un procès équitable en bonne et due forme» <sup>(195)</sup>. L'article 4 de la loi antiterroriste, qui autorise la peine capitale, aurait été utilisé par l'ancien Premier ministre Maliki pour éliminer certains de ses adversaires politiques. Des groupes de défense des droits de l'Homme ont vivement critiqué le traitement réservé aux personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIIL en vertu de cette loi, qui, d'après eux, a entraîné de nombreuses violations du droit à un procès en bonne et due forme <sup>(196)</sup>.

Le code pénal et le code de procédure pénale irakiens s'appliquent également dans la RKI <sup>(197)</sup>. Dans cette région, les poursuites pour terrorisme sont régies par la loi antiterroriste n° 3 de 2006, qui est arrivée à expiration en juillet 2016 <sup>(198)</sup> avant d'être finalement renouvelée en juillet 2018 <sup>(199)</sup>. La loi antiterroriste du Kurdistan autorise également la peine capitale <sup>(200)</sup>. En décembre 2017, le GRK a ratifié la loi d'amnistie générale n° 4 de 2017, qui prévoit des réductions de peines pour certains délits survenus avant la promulgation de la loi antiterroriste et la conversion des peines de mort en peines d'emprisonnement de 15 ans, à condition qu'une procédure de conciliation soit organisée devant un comité et que les victimes ne s'opposent pas à la réduction de la peine <sup>(201)</sup>.

Les Nations unies ont exprimé leur préoccupation quant au fait que les lois antiterroristes en Iraq et dans la RKI ne soient pas conformes aux normes internationales en matière de droits de l'Homme <sup>(202)</sup>.

L'Iraq possède également une loi contre la traite des êtres humains qui, toutefois, ne s'applique pas dans la RKI <sup>(203)</sup>. Le Département d'Etat des Etats-Unis estime que les sanctions prévues par la loi sont «suffisamment strictes»: jusqu'à 15 ans d'emprisonnement et des amendes de 8 580 USD lorsque les victimes sont des hommes adultes, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité et des amendes de 12 860 à 21 440 USD lorsque les victimes sont des femmes ou des enfants <sup>(204)</sup>. Cependant, la capacité du gouvernement à doter les autorités

<sup>192</sup> Iraq, Prime Minister Dr. Haider Al-Abadi Issues Executive Order No. 57, 2 December 2014 ([url](#)); USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 9;

<sup>193</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>194</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 9.

<sup>195</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([url](#)), pp. 3-4.

<sup>196</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>197</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 9-10.

<sup>198</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 21.

<sup>199</sup> Al Monitor, Renewal of anti-terror law threatens human rights in Kurdistan, 19 July 2018 ([url](#));

<sup>200</sup> UN Human Rights Council, Technical assistance provided to assist in the promotion and protection of human rights in Iraq (A/HRC/30/66), 27 July 2015 ([url](#)), para. 80.

<sup>201</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 4.7.1

<sup>202</sup> UN Human Rights Council, Technical assistance provided to assist in the promotion and protection of human rights in Iraq (A/HRC/30/66), 27 July 2015 ([url](#)), paras. 78-80.

<sup>203</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2018 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 231.

<sup>204</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2018 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 231.

compétentes de ressources pour lutter contre la traite des êtres humains en Iraq et dans la RKI a été entravée par le manque de ressources, les conflits et les besoins de reconstruction <sup>(205)</sup>.

### 4.3 Procédures d'arrestation et de détention

L'ambassade britannique à Bagdad explique comment les procédures d'arrestation «devraient normalement se dérouler». Un juge d'instruction doit délivrer un mandat et l'individu qui fait l'objet du mandat d'arrêt dispose de 24 heures pour se présenter devant un juge pour prendre connaissance des faits qui lui sont reprochés. La personne arrêtée doit être informée de son droit de garder le silence et de faire appel à un avocat, au cours d'une procédure appelée «première audition ou notification de mise en examen» <sup>(206)</sup>. Les personnes arrêtées peuvent être maintenues en détention pendant 72 heures, à moins que les accusations ne portent sur un acte passible d'une peine de mort, auquel cas les autorités peuvent garder le suspect en détention pendant toute la durée de la procédure judiciaire <sup>(207)</sup>. L'ambassade britannique à Bagdad explique également qu'une personne peut être placée en garde à vue pour une durée pouvant varier entre 24 et 72 heures avant d'être officiellement mise en examen et présentée au tribunal <sup>(208)</sup>. L'ambassade britannique écrit que les personnes arrêtées devraient «être transférées» dans un centre de détention du ministère de la Justice <sup>(209)</sup>. Cependant, la MANUI relève qu'après son arrestation, la personne est placée dans un centre administré par les autorités pénitentiaires <sup>(210)</sup>. L'ambassade britannique à Bagdad ajoute que «les juges et procureurs chargés de l'enquête peuvent ordonner la détention des suspects pour une durée de six mois, presque renouvelable indéfiniment» <sup>(211)</sup>.

En vertu de la loi iraquienne n° 23 de 1971 sur la procédure pénale, qui s'applique en Iraq et dans la RKI, une personne arrêtée a le droit de garder le silence avant l'interrogatoire et de demander l'assistance d'un avocat. Le Consulat général britannique à Erbil précise que les détenus sont censés être interrogés dans les 24 heures qui suivent leur arrestation et qu'il est interdit de placer ou de maintenir qui que ce soit en détention sans lancer une enquête en parallèle <sup>(212)</sup>.

Le GRK explique qu'en vertu de la loi n° 3 de 2006 du Kurdistan et du code pénal iraquien, la procédure d'arrestation est «soumise à la jurisprudence judiciaire et n'est pas arbitraire»:

«Il existe une procédure d'arrestation clairement définie au terme de laquelle les individus sont placés en garde à vue. Cette procédure d'arrestation est lancée sur la base de renseignements et d'informations collectées par ou transmises à lesAsayish à propos d'un individu qui constitue une menace pour la sécurité. Ces informations sont ensuite transmises à un juge qui décide d'émettre ou non un mandat d'arrêt contre l'individu en question. Si le tribunal décide d'émettre un mandat d'arrêt, les forces de sécurité des Asayish ont alors le droit de procéder à l'arrestation» <sup>(213)</sup>.

À son arrivée au poste de police, la personne est invitée à faire sa déposition dans le cadre d'un premier interrogatoire mené par un agent de police. Un deuxième interrogatoire sera ensuite

---

<sup>205</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2018 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 233.

<sup>206</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>207</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>208</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>209</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>210</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 12.

<sup>211</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>212</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 9-10.

<sup>213</sup> Iraq, KRG, Clarification on Human Rights Watch (HRW) Report, 4 March 2018 ([url](#)).

réalisé par l'enquêteur criminel qui posera également des questions, peut-être les mêmes. L'agent de police et l'enquêteur prennent des notes et les transmettent au tribunal pénal, qui les examine. En fonction de son appréciation, le juge décidera soit de placer le suspect en détention provisoire, soit de le libérer. Dans de nombreux cas, le juge du tribunal pénal ne libérera la personne que moyennant le versement d'une caution ou la désignation d'un garant au Kurdistan pour s'assurer que le suspect ne va pas s'enfuir. La même source relève qu'un juge «possède le pouvoir et la latitude de décider qu'il n'y a pas de preuves» et de classer l'affaire <sup>(214)</sup>. Les individus restent en détention préventive jusqu'à la fin de l'enquête et «il n'y a pas de délai fixe; le juge est libre d'exercer son pouvoir discrétionnaire» <sup>(215)</sup>.

#### 4.4 Autorités responsables de l'arrestation et de la détention

De nombreuses forces de sécurité, de maintien de l'ordre et de renseignement, ainsi que des forces armées régulières, sont responsables de faire appliquer la loi en Iraq <sup>(216)</sup>. Certaines de leurs responsabilités se chevauchent, comme la lutte contre le terrorisme, les combats sur la ligne de front et l'application de la loi <sup>(217)</sup>. La responsabilité juridique et les pouvoirs d'arrestation et de détention sont répartis entre les différentes forces de sécurité et leurs ministères respectifs (Défense, Intérieur, Antiterrorisme) ou le cabinet du Premier ministre <sup>(218)</sup>. Les forces kurdes sont responsables de l'arrestation et de la détention des suspects sur les territoires contrôlés par le GRK. Sur les territoires contestés, en revanche, l'autorité responsable n'est pas clairement identifiée, une situation encore aggravée par le fait que l'EIL a contrôlé certaines de ces zones en 2017 <sup>(219)</sup>.

Human Rights Watch constate que, bien que les procédures d'arrestation et de détention relèvent du code pénal et du code de procédure pénale irakiens, elles permettent à la police et aux «techniciens de scène de crime» de détenir et d'interroger les suspects à condition de posséder un mandat <sup>(220)</sup>. Plus précisément, la loi «offre une définition très large de ce qu'est la scène de crime, ce qui empêche de déterminer avec certitude quelles sont les forces concernées» <sup>(221)</sup>. Le ministère australien des Affaires étrangères (DFAT) affirme que les forces de sécurité disposent d'une «grande marge de manœuvre» pour effectuer des arrestations lorsque l'état d'urgence est proclamé par le gouvernement <sup>(222)</sup>. En raison du conflit avec l'EIL, quelques unités des forces de sécurité ont outrepassé leur rôle initial, ce qui fait que, dans la pratique, «presque toutes les unités» contribuent aux opérations quotidiennes dans la lutte contre le terrorisme <sup>(223)</sup>. Différents organismes tels que le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Défense, le ministère des Affaires de sécurité nationale et le Service du renseignement national irakien développent également des bases de renseignement sur le terrorisme et compilent des listes de suspects <sup>(224)</sup>.

Une fois arrêtée, la personne est placée dans un centre administré par les autorités pénitentiaires <sup>(225)</sup>. Les ministères de la Justice, de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires sociales sont tous autorisés à placer des suspects en détention jusqu'au procès <sup>(226)</sup>. Les services de renseignement

<sup>214</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 6-7.

<sup>215</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 9-10.

<sup>216</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 10; USDOS, Country Reports on Terrorism 2017 – Iraq, 6 September 2018 ([url](#)).

<sup>217</sup> USDOS, Country Reports on Terrorism 2017 – Iraq, 6 September 2018 ([url](#)).

<sup>218</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 11

<sup>219</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>220</sup> HRW, Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>221</sup> HRW, Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>222</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 25.

<sup>223</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 42.

<sup>224</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 15.

<sup>225</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 12

<sup>226</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 13.



administrent également des centres de détention et revendiquent le pouvoir d'arrêter, de placer en détention et d'interroger les suspects, bien que Human Rights Watch relève qu'ils disposent d'un mandat légal ambigu <sup>(227)</sup>. Des détentions dans des sites de fortune ont également été observées dans les régions récupérées à l'EIL <sup>(228)</sup>.

Le Service correctionnel Iraquien est l'autorité responsable de la détention des personnes après leur condamnation <sup>(229)</sup>.

## 5. Institutions de sécurité

### 5.1 Commandement et structure des FSI

Les Forces de sécurité Iraquiennes (FSI) sont les forces armées et de sécurité officielles, qui relèvent du ministère de la Défense et du ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire du Conseil des ministres <sup>(230)</sup>. Le commandant en chef des forces armées est le Premier ministre <sup>(231)</sup>. Le Premier ministre Abadi a dissous le Bureau du commandant en chef institué à l'époque de Maliki et l'a remplacé par l'État-major des forces armées (JOC) <sup>(232)</sup>. L'État-major des forces armées est le principal quartier général des autorités supérieures des FSI, qui supervisent tous les commandements opérationnels et prennent parfois directement la tête d'unités inférieures <sup>(233)</sup>. Le JOC a pour mission d'assurer la coordination entre le ministère de la Défense, le Service antiterrorisme (SAT), la Division des Forces spéciales du premier ministre, les Brigades présidentielles, le ministère de l'Intérieur et le Comité de mobilisation populaire (CMP) <sup>(234)</sup>.

La Constitution Iraquienne interdit la formation de milices militaires. Pourtant, le SAT comme les UMP ne relèvent ni du ministère de l'Intérieur, ni du ministère de la Défense <sup>(235)</sup>, mais sont sous l'autorité du Premier ministre <sup>(236)</sup>. D'après la Constitution, la RKI a le droit de posséder ses propres forces armées, soutenues financièrement par le gouvernement Iraquien, mais contrôlées sur le plan opérationnel par le GRK <sup>(237)</sup>. Human Rights Watch les décrit comme des forces indépendantes, bien que faisant officiellement partie des forces de sécurité Iraquiennes <sup>(238)</sup>. Les forces kurdes sont décrites plus en détail à la [section 8](#).

Les unités des FSI sont mobiles; elles ne sont pas attachées en permanence à un commandement opérationnel régional particulier. Les divisions des FSI ont leurs quartiers généraux partout en Iraq et sont souvent «déployées à l'avant» loin de leur quartier général habituel. Les commandements opérationnels régionaux sont des «états-majors opérationnels permanents» responsables de la supervision de toutes les unités des FSI situées sur leur territoire géographique <sup>(239)</sup>. Les FSI

---

<sup>227</sup> HRW, Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>228</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 43.

<sup>229</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.7.

<sup>230</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 10

<sup>231</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 10

<sup>232</sup> See the chain of command diagram on page 60 available in: ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 60.

<sup>233</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 12.

<sup>234</sup> See the chain of command diagram on page 60 available in: ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 60.

<sup>235</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 22.

<sup>236</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 26.

<sup>237</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>238</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 40.

<sup>239</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 12.

possèdent douze commandements opérationnels dans tout l'Iraq, chacun d'entre eux ayant sa propre zone géographique de responsabilité <sup>(240)</sup>.

Bien qu'ils aient uni leurs forces pour lutter contre l'EIL, la concurrence et la rivalité interinstitutionnelle sont telles que les relations entre les forces de sécurité iraqiennes, les UMP, les Peshmergas, les UMP sunnites et les forces tribales locales restent «tendues» <sup>(241)</sup>. Les forces situées dans les territoires récemment libérés de l'EIL tentent également d'influencer la police locale et les institutions de sécurité <sup>(242)</sup>. Les agences de sécurité, les institutions et les ministères iraqiens sont décrits comme des «fiefs concurrents se livrant à une lutte pour les ressources, le pouvoir et l'influence» <sup>(243)</sup>. Par exemple, d'après certains témoignages, les forces des FSI se seraient à plusieurs reprises retournées les unes contre les autres pendant la bataille de Mossoul. Selon certaines allégations, des conflits entre services auraient conduit à des assassinats et à des enlèvements par les UMP <sup>(244)</sup>.

Les forces de sécurité iraqiennes maintiennent une présence importante dans la plupart des grands centres urbains afin de limiter «les activités terroristes, insurgées et miliciennes» <sup>(245)</sup>. Toutefois, la lutte contre l'EIL a provoqué des vides sécuritaires dans le reste de l'Iraq. Par exemple, les forces de l'ordre et de sécurité du sud du pays ont dû quitter Bassora, ce qui a entraîné une augmentation spectaculaire des vols qualifiés, des meurtres, du trafic de drogue et des enlèvements, ainsi que la montée en puissance des milices UMP en 2017-2018 <sup>(246)</sup>.

Les autorités à l'échelle des gouvernorats n'ont que peu d'influence sur les forces de sécurité qui opèrent sur leur territoire, la plupart des décisions opérationnelles étant prises à Bagdad <sup>(247)</sup>. Par ailleurs, des sources indiquent que les décisions concernant le recrutement, le déploiement et les nominations aux postes de commandement supérieur sont le plus souvent prises par le gouvernement central sans la participation des gouvernorats <sup>(248)</sup>.

Le gouvernement a consenti à des efforts de réforme, notamment en adoptant une stratégie de sécurité nationale pour l'Iraq, en promulguant des lois sur le ministère de l'Intérieur et le SAT en 2016, en élaborant des feuilles de route pour la réforme de la police civile dans les territoires libérés, ainsi qu'en travaillant conjointement avec le PNUD sur la réforme du secteur sécuritaire <sup>(249)</sup>. Dans le cadre de sa stratégie à l'égard de l'Iraq, l'UE fournit un appui au Bureau du conseiller pour les questions de sécurité nationale et au ministère de l'Intérieur pour les aider à mettre en œuvre la dimension civile de la stratégie de sécurité nationale <sup>(250)</sup>.

## 5.2 Ministère de la Défense et armée iraqienne

### 5.2.1 Mandat et structure

Le ministère de la Défense est responsable des forces militaires conventionnelles impliquées dans la défense nationale, mais aussi dans la lutte contre le terrorisme et les «opérations de sécurité

<sup>240</sup> See chart on page 57 available in: ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)).

<sup>241</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>242</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>243</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>244</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 43.

<sup>245</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Basrah, 20 March 2018 ([url](#)); OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>246</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Basrah, 20 March 2018 ([url](#)).

<sup>247</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 29, 32-33.

<sup>248</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 29.

<sup>249</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), p. 50.

<sup>250</sup> EU, EEAS, The EU and Iraq, 9 January 2018 ([url](#)); EU, EEAS, EU Advisory Mission in Support of Security Sector Reform in Iraq (EUAM Iraq), November 2017 ([url](#)).

intérieure» menées en collaboration avec le ministère de l'Intérieur <sup>(251)</sup>. Dans les zones de combat avec l'EIL, l'armée iraquienne a assumé des tâches de maintien de l'ordre, par exemple à Ninive, où elle a rempli une grande partie des responsabilités de la police provinciale afin de combler le «vide sécuritaire» post-EIL <sup>(252)</sup>. Certaines divisions sont également déployées conjointement avec la police fédérale dans le cadre des commandements opérationnels régionaux des FSI. D'après le rapport 2017 de l'ISW sur les ordres de bataille de l'armée iraquienne et des UMP, les commandements opérationnels régionaux des FSI composés d'unités de l'armée iraquienne sont les suivants:

- **Commandement opérationnel d'Anbar (COA):** Responsable de Ramadi et Falloujah et des zones désertiques environnantes; 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Brigades, ainsi que plusieurs brigades non identifiées. Cette brigade est toujours sunnite;
- **Commandement opérationnel de Babil (COBab):** Responsable de Babil et des ceintures sud de Bagdad, dont le village de Jourf al-Sakhr, qui a été «intentionnellement dépeuplé»;
- **Commandement opérationnel de Bagdad (COB):** Responsable de la sécurité à Bagdad et dans la plupart des ceintures de la ville; décrit comme «le commandement des FSI le mieux doté en ressources»; se compose de la 6<sup>e</sup> division de l'armée de terre à Karkh, de la 9<sup>e</sup> division de l'armée de terre à Rusafa et de la 1<sup>re</sup> division de la police fédérale <sup>(253)</sup>;
- **Commandement opérationnel de Bassora (COBas):** Responsable *de jure* de la province de Bassora, mais incapable d'y maintenir sa présence en raison d'un manque d'effectifs et à cause du pouvoir des milices UMP; 14<sup>e</sup> division de l'armée de terre, composée de cinq brigades; la seule présente est la 64<sup>e</sup> brigade;
- **Commandement opérationnel de Diyala (COD):** 5<sup>e</sup> division de l'armée de terre; responsable de l'ensemble de la province de Diyala, de l'est de la province de Salah ad-Din, de la ville de Touz Khormatou, des champs pétroliers d'Alas et d'Ajil et des montagnes d'Hamrin; ce sont des zones prioritaires pour l'Iran et l'organisation Badr et, selon l'ISW, le commandement militaire répondrait aux ordres de cette dernière;
- **Commandement opérationnel de Jazira et Badia (COJB):** Responsable de l'un des plus grands commandements géographiques couvrant la plus grande partie d'Anbar à l'ouest de Ramadi, le district de Rutba, ainsi que les déserts de Jazira et de Badia; il se compose des divisions en sous-effectif de la 7<sup>e</sup> division d'infanterie, qui dépend fortement des combattants tribaux, opérant aux côtés des UMP et des brigades de gardes-frontières <sup>(254)</sup>;
- **Commandement opérationnel du Moyen-Euphrate (COME):** Le COME est responsable des villes de Nadjaf et de Karbala, des secteurs désertiques qui les entourent et du district de Nukhayb, dans le sud de la province d'Anbar; il se compose des 8<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> divisions de l'armée de terre, avec de nombreuses milices chiites pour renforcer la sécurité;
- **Commandement opérationnel de Ninive (CON):** 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> divisions de l'armée de terre, accompagnées de la 3<sup>e</sup> division de la police fédérale; responsable de toutes les opérations visant à reconquérir la province de Ninive;
- **Commandement des opérations de Salah ad-Din (COSD)** Responsable de la moitié nord de la province de Salah ad-Din, y compris les villes de Tikrit, Baiji et Shirwat; devrait être couvert par la 20<sup>e</sup> division de l'armée de terre;
- **Commandement opérationnel de Samarra (COS):** Responsable de Samarra, de la partie du désert de Jazira à l'ouest de Samarra et du sud de la province de Salah ad-Din; regroupe la 15<sup>e</sup> division de l'armée de terre, qui opère aussi dans le CON, et la 5<sup>e</sup> division de la police fédérale; il semble que les milices chiites «prolifèrent» dans la région et disposent d'une grande «liberté de mouvement et d'action»;

<sup>251</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>252</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), pp. iii-iv.

<sup>253</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 14-15.

<sup>254</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 16-18.

- **Commandement opérationnel de Rafidain (COR):** Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> divisions de l'armée de terre sont responsables des provinces de Muthanna, de Dhi Qar, de Maysan, de Qadisiyyah et de Wasit, la plupart des FSI étant déployées à l'avant pour combattre l'EIL ou pour protéger Bagdad. L'ISW estime que la capacité de sécurité du COR est vulnérable étant donné que ses ressources sont dispersées dans toute la région <sup>(255)</sup>.

## 5.2.2 Capacités et efficacité

En juin 2014, l'armée iraquienne s'était effondrée dans son combat contre l'EIL <sup>(256)</sup>. Après la chute de Mossoul, la capacité des FSI s'était fortement affaiblie, avec des dizaines de milliers de désertions, auxquelles s'était ajouté un manque de formation, d'équipement et de dirigeants compétents. Sur les 243 bataillons iraqiens, 60 avaient disparu et 5 des 14 divisions de l'armée iraquienne étaient inefficaces ou n'existaient plus <sup>(257)</sup>. Entre mai 2014 et janvier 2015, l'armée de terre iraquienne est passée de 55 brigades (110 000 hommes) à 36 brigades (54 000 hommes) <sup>(258)</sup>. Face au vide sécuritaire créé par l'effondrement de l'armée et de la police iraqiennes, des milices chiites telles que l'organisation Badr, Asaib al ahl Haq et Kataib Hezbollah se sont mobilisées et un grand nombre de volontaires ont rejoint les rangs <sup>(259)</sup>. Certaines sources estiment que la restructuration des forces de sécurité a été sapée par la reconnaissance, en 2016, des UMP en tant que composante officielle de l'appareil de sécurité iraquien <sup>(260)</sup>.

En janvier 2016, les effectifs de première ligne de l'armée iraquienne étaient estimés à 81 000 hommes <sup>(261)</sup>. Dans le cadre des efforts visant à renforcer les forces iraqiennes contre l'EIL, les forces de la coalition internationale ont formé, entre septembre 2015 et 2017, plus de 100 000 membres des FSI, dont 43 000 membres de l'armée iraquienne <sup>(262)</sup>.

Le 9 décembre 2017, le Premier ministre al-Abadi a officiellement déclaré que l'EIL avait été vaincu militairement, mettant fin au conflit qui avait débuté en juin 2014 <sup>(263)</sup>. La MANUI affirme que le gouvernement et les FSI ont repris le contrôle des zones à la frontière entre la Syrie et l'Iraq et à l'ouest des provinces d'Anbar et de Ninive, et que le contrôle territorial de l'EIL a effectivement diminué entre juillet et décembre 2017, mais que le groupe a continué à viser intentionnellement des civils <sup>(264)</sup>. Les forces de sécurité restent également la cible de l'EIL, en particulier dans la province de Ninive <sup>(265)</sup>. La campagne militaire visant à reconquérir les territoires occupés par l'EIL a considérablement réduit les capacités de ce dernier; néanmoins, le groupe continue de fonctionner <sup>(266)</sup>. En mars 2018, le Département de la Défense des Etats-Unis a signalé qu'avec l'aide des forces internationales, les centres urbains iraqiens avaient été repris des mains de l'EIL.

<sup>255</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 19-23.

<sup>256</sup> EU, EASO, EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017 (Source: Joost Hiltermann), July 2017 ([url](#)), p. 11; International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>257</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 35.

<sup>258</sup> Knights, M., The Future of Iraq's Armed Forces, March 2016 ([url](#)), p. 23.

<sup>259</sup> EU, EASO, EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017 (Source: Joost Hiltermann), July 2017 ([url](#)), p. 11; International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>260</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 29

<sup>261</sup> Knights, M., The Future of Iraq's Armed Forces, March 2016 ([url](#)), p. 23.

<sup>262</sup> US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve: Report to the United States Congress – July 1 2017-September 30 2017, November 2017 ([url](#)), p. 16.

<sup>263</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 1; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 29.

<sup>264</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>265</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 2-4.

<sup>266</sup> US, Leading Inspector General Special Report: Observations from Travel to Iraq, Afghanistan, and Qatar, March 2018 ([url](#)), p. 3.

(<sup>267</sup>). En avril-juin 2018, les autorités américaines ont déclaré que la campagne militaire des États-Unis contre l'EIL avait réduit les capacités du groupe à tel point que les forces iraqiennes "devaient" être en mesure de maintenir la sécurité avec un soutien international limité (<sup>268</sup>). Cependant, les analystes de la sécurité interrogés dans les médias ont déclaré que les forces iraqiennes avaient été reconstruites pour prendre des villes à l'EIL, mais qu'elles n'avaient pas acquis suffisamment de compétences pour le vaincre par l'intermédiaire d'une longue contre-insurrection (<sup>269</sup>) et n'étaient «pas suffisamment préparées» pour une insurrection souterraine contre l'EIL, car elles manquent de compétences et de formation ainsi que d'influence et de connaissances locales dans les zones où le groupe réapparaît (<sup>270</sup>).

Il semble qu'une grande partie du budget du gouvernement soit allouée à la défense, au détriment des autres secteurs, qui restent sous-financés (<sup>271</sup>). La reconnaissance des UMP en tant qu'acteurs de la sécurité sous l'égide de l'État a alourdi la charge financière de ce dernier puisque les salaires et les équipements de ces forces sont désormais payés à partir du budget fédéral (<sup>272</sup>). Le ministère de la Défense aurait du mal à payer les salaires et à attirer des recrues en comparaison aux UMP (<sup>273</sup>).

En 2014, le Premier ministre al-Abadi a consenti des efforts de lutte contre la corruption dans le secteur de la sécurité, ce qui a entraîné le renvoi d'un certain nombre de hauts responsables de l'armée et de la police, ainsi que de [50 000] «soldats fantômes» et policiers (<sup>274</sup>). Selon la Bertelsmann Stiftung, les efforts d'Abadi pour réformer le secteur de la sécurité sont «jugés nécessaires mais insuffisants par les détracteurs d'al-Abadi». La source estime qu'à ce jour, «al-Abadi n'a pas fait de progrès substantiels en ce qui concerne ce phénomène» (<sup>275</sup>).

Le Service d'action extérieure de l'UE a déclaré dans son rapport de 2017 que «les forces gouvernementales iraqiennes, en particulier ses hauts gradés et ses forces d'élite, ont été déployées sur des lignes trop étendues et ont été affaiblies» (<sup>276</sup>). Depuis 2014, le gouvernement central dépend largement des milices (UMP) pour lutter contre l'EIL et pour regagner et conserver les territoires pris au groupe (<sup>277</sup>). En juillet 2018, l'International Crisis Group a également déclaré qu'à l'exception de la RKI, le gouvernement central n'avait pas la capacité de patrouiller dans l'ensemble du pays, ce qui les rendait dépendants des capacités des UMP/Hashd à faire face à l'EIL pendant la poursuite des «opérations de nettoyage» (<sup>278</sup>).

---

<sup>267</sup> US, Leading Inspector General Special Report: Observations from Travel to Iraq, Afghanistan, and Qatar, March 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>268</sup> US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([url](#)), pp. 19, 38-39; ISW, ISIS's Second Resurgence, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>269</sup> Intercept (The), The Underground Caliphate, 16 September 2018 ([url](#)).

<sup>270</sup> Intercept (The), The Underground Caliphate, 16 September 2018 ([url](#)).

<sup>271</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 27.

<sup>272</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 30.

<sup>273</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 199.

<sup>274</sup> Reuters, Iraq says it found 50,000 'ghost soldiers' on the payroll, 1 December 2014 ([url](#)); Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 28, 31.

<sup>275</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 28, 31.

<sup>276</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156.

<sup>277</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 3, 14.

<sup>278</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 17.



### 5.2.3 Intégrité

Le DFAT a estimé que le gouvernement central n'avait qu'une capacité limitée d'exercer un «contrôle centralisé» sur les FSI déployées sur le terrain <sup>(279)</sup>. Selon l'ISW, les UMP et l'organisation Badr en particulier ont, dans une certaine mesure, infiltré et pris le contrôle de certains éléments des forces militaires iraqiennes qui relèvent du ministère de la Défense <sup>(280)</sup>.

Avant l'émergence de l'EIL, l'armée iraqienne entretenait des relations conflictuelles avec la population sunnite de Ninive et était connue pour être souvent impliquée dans des «abus aux postes de contrôle», bien qu'elle ait amélioré son image en jouant un rôle moins important dans les villes de la province de Ninive après la chute de l'EIL. Aujourd'hui, il semble que la population sunnite de Ninive préfère les «forces de sécurité institutionnelles» telles que l'armée iraqienne plutôt que les unités des FMP <sup>(281)</sup>. Les forces de l'armée sont également perçues comme moins sectaires et corrompues que la police fédérale <sup>(282)</sup>. Grâce à la défaite de l'EIL, la réputation et la popularité de l'armée iraqienne ont rebondi après leur effondrement en 2014 <sup>(283)</sup>. Cependant, de nombreux sunnites, bien qu'ils soient reconnaissants d'avoir été libérés de l'EIL, «restent profondément méfiants à l'égard de l'État iraqien et de ses forces de sécurité (...) qu'ils accusent d'arrestations arbitraires, de pillages et d'expulsions forcées» <sup>(284)</sup>.

Les cibles principales des FSI sont les individus soupçonnés d'appartenir à l'EIL, qui sont souvent des hommes arabes sunnites âgés d'une vingtaine d'années, selon une mission d'information menée conjointement par le Danemark et la Norvège en novembre 2018 <sup>(285)</sup>. À la même période, le service de l'immigration du Danemark (DIS) a rapporté qu'un analyste iraqien interrogé en mai 2018 avait déclaré que le nombre de rapports faisant état de violations des droits de l'Homme par les FSI avait diminué. Selon lui, l'armée et la police s'efforçaient d'améliorer leur image <sup>(286)</sup>. En 2017, le Département d'Etat des Etats-Unis rapportait des propos selon lesquels les forces du ministère de la Défense auraient été impliquées dans la torture et l'assassinat de détenus et dans des exécutions extrajudiciaires, ainsi que dans des exécutions sommaires <sup>(287)</sup>.

## 5.3 Ministère de l'Intérieur et police

### 5.3.1 Mandat, structure, capacités

Depuis octobre 2018, c'est le premier ministre iraqien qui exerce les fonctions de ministre de l'Intérieur <sup>(288)</sup>. Auparavant, les ministres de l'Intérieur entretenaient des liens étroits avec l'organisation Badr: le dernier à avoir occupé ce poste [jusqu'en octobre 2018] était Qasim al-Araji. Comme son prédécesseur, Mohammed al-Ghabbane, al-Araji est un membre éminent de l'organisation Badr <sup>(289)</sup> et entretient des liens étroits avec l'Iran <sup>(290)</sup>. Le ministre al-Araji avait déjà été arrêté par les forces américaines après l'invasion de l'Iraq par les États-Unis en 2003 pour sa

<sup>279</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 27.

<sup>280</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

<sup>281</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>282</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 93.

<sup>283</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>284</sup> Intercept (The), Justice for the Enemy, 17 June 2018 ([url](#)).

<sup>285</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>286</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>287</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>288</sup> Al Monitor, Iraqi prime minister faces pressure in forming his cabinet, 30 October 2018 ([url](#));

<sup>289</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)); ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p.24.

<sup>290</sup> Al Monitor, Iraqi police who fought for tribal PMUs won't return to force, 11 April 2018 ([url](#)).

participation présumée à des attaques terroristes contre les forces de la coalition, mais il n'a jamais été condamné <sup>(291)</sup>. Il est entré en politique et a été élu député en 2014 <sup>(292)</sup>.

Les contrôles de routine <sup>(293)</sup>, l'application de la loi et le maintien de l'ordre font partie des missions qui relèvent de la responsabilité du ministère de l'Intérieur <sup>(294)</sup>. Le ministère de l'Intérieur supervise la police locale au niveau des gouvernorats (parfois appelée service de police iraquien, IPS) ainsi que la police fédérale iraquienne (anciennement appelée police nationale iraquienne) <sup>(295)</sup>. Le travail de la police est régi par le code de procédure pénale <sup>(296)</sup>. La police est également engagée dans la lutte contre le terrorisme, ses fonctions ayant été supplantées par les milices pendant le conflit avec l'EIL <sup>(297)</sup>.

D'après certaines sources, les forces du ministère de l'Intérieur disposaient, en 2013, d'un effectif autorisé de 531 000 personnes, en comptant l'ensemble du service de police iraquien, de la police fédérale iraquienne, de la police des frontières, du service de protection des infrastructures et de la police pétrolière <sup>(298)</sup>. Les chiffres réels sont difficiles à estimer en raison des nombreux « policiers fantômes » <sup>(299)</sup>. Selon certaines sources, les taux élevés de défection parmi les policiers posent problème, puisque seulement 40 à 70 % des recrues formées étaient toujours dans la police en 2013 <sup>(300)</sup>.

Le ministère de l'Intérieur dispose d'un budget de fonctionnement plus important que celui des autres agences de sécurité de l'État et le gouvernement compte beaucoup sur lui pour mener des opérations offensives et de contrôle de territoires face à l'EIL <sup>(301)</sup>. Selon le BTI, l'application de la loi est entravée par le manque de capacités ainsi que par une « corruption endémique » <sup>(302)</sup>.

### 5.3.1.1 Police fédérale (FEDPOL ou PF, *shurta itihadiya* ou *Raed Shakir Jawdat*)

La police fédérale iraquienne se concentre davantage sur la lutte contre le terrorisme que sur les missions de police ordinaires et est organisée en unités de type militaire <sup>(303)</sup>. Ces dernières années en particulier, dans le contexte des combats contre l'EIL, elle s'est transformée en force paramilitaire plutôt qu'en force de l'ordre <sup>(304)</sup>. En fonction des sources, ses effectifs se composeraient de 37 000 <sup>(305)</sup>, 42 000 <sup>(306)</sup>, voire 44 000 hommes <sup>(307)</sup>.

La force est structurée en six divisions territoriales comportant des brigades mécanisées:

- la 1<sup>e</sup> division de la police fédérale fait partie du commandement opérationnel de Bagdad, placé sous la direction du ministère de la Défense;
- la 2<sup>e</sup> division de la PF a été déployée pour protéger Bagdad et ses ceintures contre le terrorisme, sécuriser les routes de pèlerinage et faire appliquer la loi;
- la 3<sup>e</sup> division de la PF fait partie du commandement opérationnel de Ninive, placé sous la direction du ministère de la Défense;

<sup>291</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>292</sup> EPIC, ISHM Reference Guide (Updated April 2018), n.d. ([url](#)).

<sup>293</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>294</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>295</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>296</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>297</sup> Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p.8.

<sup>298</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 258

<sup>299</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>300</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>301</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 10.

<sup>302</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>303</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>304</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>305</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 10.

<sup>306</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>307</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 258

- la 4<sup>e</sup> division de la PF est responsable du sud de Bagdad, des régions au sud de la ville, ainsi que de certaines parties des provinces de Salah ad-Din, de Bassora, de Karbala et de Wasit;
- la 5<sup>e</sup> division de la PF assure la sécurité dans le sud et l'est de la province de Salah ad-Din, ainsi que dans le désert de Jazira à l'ouest de Samarra. Elle a aussi participé aux opérations à Mossoul;
- la 6<sup>e</sup> division de la PF est active à Falloujah, ainsi que dans les provinces de Ninive et d'Anbar <sup>(308)</sup>.

L'ISW la décrit comme une «force de gendarmerie déployable» dont les capacités se situeraient entre celles de l'armée iraquienne et celles de la police locale <sup>(309)</sup>. La FP serait déployée aux côtés des UMP «lors de chaque grande opération dirigée par les FMP» <sup>(310)</sup>. Elle est lourdement armée, avec des unités blindées et mécanisées ainsi que des armes lourdes <sup>(311)</sup>. La police fédérale est dominée par les chiites <sup>(312)</sup> et ses membres sont recrutés et déployés à l'échelle nationale <sup>(313)</sup>.

### 5.3.1.2 Police locale

Le service de police iraquien est responsable de l'application de la loi au niveau local et au niveau du gouvernorat <sup>(314)</sup>. Il constitue la «composante de police civile» opérant dans les gouvernorats <sup>(315)</sup>. Les forces de police locales de chaque gouvernorat sont responsables de la sécurité au jour le jour et sont les premiers intervenants qui servent généralement de première ligne de défense contre le terrorisme et la criminalité <sup>(316)</sup>. Selon des sources datant d'avant l'EIIL, les effectifs de la police provinciale compteraient entre 230 000 <sup>(317)</sup> et 302 000 hommes <sup>(318)</sup>. Cependant, selon le rapport du DFAT en 2018, les effectifs combinés de la police fédérale et de la police locale seraient d'environ 300 000 hommes <sup>(319)</sup>.

La police iraquienne est recrutée localement, contrairement à la police fédérale et à l'armée iraquienne, qui sont recrutées au niveau national et disposent d'importants contingents chiites en provenance du sud <sup>(320)</sup>. De nombreux agents de la police locale ont été pris pour cible, emprisonnés, arrêtés et exécutés sous l'occupation de l'EIIL <sup>(321)</sup>. Par rapport à la police fédérale, les services de police locaux manquent de puissance de feu, patrouillent dans des véhicules non-blindés et portent de simples pistolets <sup>(322)</sup>.

Une enquête réalisée en 2016 sur les perceptions sociales vis-à-vis de la sûreté et de la sécurité en Iraq, qui comparait Bagdad, Erbil, Anbar, Diyala, Karbala et Salah ad-Din, a révélé que le sentiment de sécurité des personnes interrogées était lié à l'absence de l'EIIL et de groupes armés irréguliers, et que la faible présence de la police locale avait contribué au sentiment d'insécurité éprouvé par la population <sup>(323)</sup>. Les personnes interrogées estimaient également que le meilleur moyen d'améliorer la sécurité serait que le gouvernement renforce les services de police locaux <sup>(324)</sup>. À Ninive, la police provinciale, qui comptait 30 000 agents avant l'EIIL, n'en comptait plus que 13-

<sup>308</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 24-26.

<sup>309</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 24.

<sup>310</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 24.

<sup>311</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>312</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 261.

<sup>313</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>314</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>315</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 11.

<sup>316</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>317</sup> Mockaitis, T. (Ed.), The Iraq War Encyclopedia, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>318</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 258

<sup>319</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>320</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 11.

<sup>321</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 11.

<sup>322</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>323</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), pp. 50-51.

<sup>324</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), p. 52.



15 000 en 2018 <sup>(325)</sup>. Les responsables iraqiens de la sécurité estiment que la province de Ninive a aujourd'hui besoin de 10 000 à 17 000 agents de police supplémentaires <sup>(326)</sup>. De nombreux commissariats de Ninive ne sont toujours pas opérationnels <sup>(327)</sup>. Le site d'actualités Al-Monitor s'est entretenu avec plusieurs agents de la police locale dans la province d'Anbar qui avaient quitté leur poste pour rejoindre des UMP tribales locales afin de combattre l'EIL. En 2018, les combattants ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de reprendre leur place dans la police, car les postes dans les PMU étaient « plus convoités » <sup>(328)</sup>.

L'office national suédois des migrations (Lifos) a écrit en 2014 que les recrues du service de police iraquien recevaient huit semaines de formation <sup>(329)</sup>. Des dizaines de milliers de policiers iraqiens ont reçu une formation des forces de l'OTAN, des forces internationales et des forces américaines dans le cadre de programmes de sécurité visant à reconstruire les forces de police affaiblies depuis 2003 <sup>(330)</sup> et à assurer une « formation large et complète » <sup>(331)</sup>. L'Iraq compte trois académies de police et six centres de formation régionaux. Plus de la moitié des effectifs auraient été formés par les États-Unis <sup>(332)</sup>.

Le ministère de l'Intérieur a également mis en place un programme de police de proximité soutenu par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce programme vise à renforcer la confiance au niveau local et à assurer le lien entre les fonctionnaires et les populations des zones libérées de l'EIL <sup>(333)</sup>. Le programme a créé 49 forums de police communautaires et a organisé des formations à l'intention de plus de 1 000 policiers, responsables de l'application de la loi, membres de la société civile, magistrats et membres de la collectivité <sup>(334)</sup>. Dans le cadre du programme pour l'État de droit, le PNUD s'associe à des partenaires iraqiens dans le domaine de la sécurité et de la justice pour réformer en profondeur le secteur de la sécurité et renforcer les capacités en vue de redonner au service de police locale sa vocation civile <sup>(335)</sup>.

La police ne dispose pas de moyens suffisants pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants par l'intermédiaire de ses 16 unités de protection de la famille <sup>(336)</sup>. Selon le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, ces unités manquent de personnel et « restent inaccessibles à la plupart des victimes » de violences domestiques <sup>(337)</sup>. Une enquête menée en 2016 sur la perception sociale vis-à-vis de la sécurité a révélé que la société, à l'exception des personnes interrogées de sexe féminin et des habitants des zones urbaines, est globalement peu favorable à l'accroissement de la participation des femmes dans le secteur de la sécurité <sup>(338)</sup>.

Le ministère de l'Intérieur aurait formé des agents à l'identification des victimes de la traite, mais des lacunes dans ce domaine empêchent les victimes de recevoir des soins. Celles-ci restent « très vulnérables aux sanctions pour les crimes commis en conséquence directe de la traite » <sup>(339)</sup>.

---

<sup>325</sup> Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), p. iii; Rise Foundation, *Mosul and Tal Afar: Context Analysis*, December 2017 ([url](#)), p. 11.

<sup>326</sup> Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), p. 83.

<sup>327</sup> Rise Foundation, *Mosul and Tal Afar: Context Analysis*, December 2017 ([url](#)), p. 10.

<sup>328</sup> Al Monitor, *Iraqi police who fought for tribal PMUs won't return to force*, 11 April 2018 ([url](#)).

<sup>329</sup> Sweden, Lifos, *Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System*, 8 May 2014 ([url](#)), p. 9.

<sup>330</sup> Mockaitis, T. (Ed.), *The Iraq War Encyclopedia*, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>331</sup> Sweden, Lifos, *Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System*, 8 May 2014 ([url](#)), p. 9.

<sup>332</sup> Mockaitis, T. (Ed.), *The Iraq War Encyclopedia*, 15 August 2013, pp. 214-216.

<sup>333</sup> IOM, UN Migration Agency, *Iraq Ministry of the Interior Affirm Cooperation in Community Policing Programme*, 5 February 2017 ([url](#)).

<sup>334</sup> IOM, UN Migration Agency, *Iraq Ministry of the Interior Affirm Cooperation in Community Policing Programme*, 5 February 2017 ([url](#)).

<sup>335</sup> UNDP, *UNDP trains mid-ranking police officers to improve the effectiveness of Local Police*, 3 September 2018 ([url](#)).

<sup>336</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>337</sup> UN Human Rights Council, *Technical assistance provided to assist in the promotion and protection of human rights in Iraq (A/HRC/30/66)*, 27 July 2015 ([url](#)), para. 29.

<sup>338</sup> ANCSS, *Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017*, 22 January 2018 ([url](#)), para. 2.6.

<sup>339</sup> USDOS, *Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq*, 28 June 2018 ([url](#)), p. 232.

## 5.3.2 Efficacité de la protection

### 5.3.2.1 Signaler un crime ou demander de l'aide

Il est possible de signaler un crime en se rendant au poste de police ou auprès d'un juge d'instruction, qui peut également être présent au poste de police. La police peut également amener le civil devant un tribunal où le juge d'instruction pourra entendre l'affaire <sup>(340)</sup>. Pour en savoir plus sur les procédures, voir le [chapitre 4.3](#).

### 5.3.1.2 Réponse de la police

À l'instar de l'armée, la police fédérale a rapidement reculé et s'est effondrée face à la progression de l'EIL en 2014 <sup>(341)</sup>. Aujourd'hui, le Comité consultatif pour la sécurité à l'étranger (Overseas Security Advisory Committee, OSAC) estime que les unités de police et les unités militaires de Bagdad sont capables de réagir aux «incidents de sécurité, aux attaques terroristes et aux activités criminelles», bien que la réaction et les capacités des services d'intervention varient considérablement <sup>(342)</sup>. Dans son rapport de 2014, Lifos a relevé que l'efficacité des services de police en réponse au signalement d'un crime pouvait varier d'un endroit à l'autre. Des sources lui ont signalé que, dans certaines régions, le travail de la police serait bien conduit, tandis que d'autres ont déclaré que la police n'était pas efficace pour lutter contre la criminalité. Les signalements de crimes sont «transmis à des fonctionnaires supérieurs dont l'identité n'est pas connue» et la police est «généralement liée à un groupe ou l'autre» <sup>(343)</sup>. Selon les Nations unies, la police et les forces de l'ordre irakiens «manquent de ressources, de formation et de capacités médico-légales pour recueillir des preuves impartiales et fiables d'un niveau suffisant pour identifier les auteurs présumés, justifier des accusations ou obtenir des condamnations devant les tribunaux» <sup>(344)</sup>.

Malgré l'absence de statistiques, l'OSAC a signalé que la criminalité organisée avait augmenté en 2017 et demeurerait une menace sérieuse à Bagdad <sup>(345)</sup>. Le tribunal pénal de Bagdad a également révélé à Al-Monitor qu'en 2017, le nombre d'enlèvements, de vols simples et de vols qualifiés commis par des gangs organisés avait considérablement augmenté. Cependant, un membre du conseil provincial de Bagdad a déclaré que, bien qu'il n'existe pas de statistiques sur les enlèvements, il attribuait cette augmentation à l'incapacité du gouvernement à identifier et poursuivre les responsables en raison de l'effondrement de la situation sécuritaire et de l'émergence de «groupes politiques ou armés influents» qui recourent aux enlèvements pour obtenir des fonds <sup>(346)</sup>. Selon les médias, 745 enlèvements auraient été enregistrés auprès du ministère de l'Intérieur à Bagdad au cours des neuf premiers mois de 2016. Le gouvernement dément toutefois cette affirmation <sup>(347)</sup>.

### *Violence sociale et familiale*

Certaines sources affirment que la police n'a fait que «peu d'efforts pour prévenir la violence sociale ou y répondre» <sup>(348)</sup>. De même, la MANUI a relevé qu'en 2017, malgré une augmentation de la violence à l'égard des femmes, la police ne semblait pas disposée à «enquêter sérieusement» sur les crimes d'honneur perpétrés à l'encontre de femmes et de jeunes filles <sup>(349)</sup>. Le ministère de

<sup>340</sup> Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p. 10.

<sup>341</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>342</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>343</sup> Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p. 9.

<sup>344</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 2.

<sup>345</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>346</sup> Al Monitor, Why are kidnappings on the rise in Baghdad? 27 January 2017 ([url](#)).

<sup>347</sup> MEE, Criminal kidnappings are big business in Baghdad, 1 January 2017 ([url](#)).

<sup>348</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>349</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. vii.

l'Intérieur dispose d'unités de police spécialisées appelées «Unités de protection de la famille et de l'enfance»<sup>(350)</sup>. Selon la MANUI, ces unités ont amélioré l'accès des femmes à la justice, mais ne sont présentes que dans les capitales provinciales et les grandes villes. Par ailleurs, ces unités manquent d'infrastructures appropriées et de personnel féminin<sup>(351)</sup>. Selon des sources interrogées par Lifos/Landinfo, les femmes victimes de violences sexuelles le signalent rarement à la police et le crime «reste souvent impuni», car les auteurs peuvent payer pour échapper à la sanction<sup>(352)</sup>. Les refuges sont trop peu nombreux et gérés par des bénévoles<sup>(353)</sup>. L'ONG iraquienne Al-Amal rapporte sur son site internet qu'elle gère cinq centres d'orientation familiale pour les victimes de violences domestiques, sexuelles et de genre à Bagdad, Nadjaf, Bassora, Kirkouk et Nassiriya<sup>(354)</sup>. De même, la MANUI signale qu'il existe «quelques refuges» à Kirkouk pour les femmes et un à Bassora pour les victimes de la traite sexuelle<sup>(355)</sup>. En octobre 2017, un groupe armé aurait pris d'assaut un centre d'accueil pour femmes géré par une ONG à Bagdad. Ce groupe aurait exigé qu'une résidente qui avait fui des violences familiales lui soit remise en échange d'un membre du personnel pris en otage. D'après les témoignages, le père de la femme faisait partie du groupe<sup>(356)</sup>.

### 5.3.1.3 Taux de criminalité et statistiques sur les arrestations

Selon l'OSAC, «les statistiques sur la criminalité en Iraq et les mécanismes de signalement sont incomplets et inconstants au sein des forces de l'ordre et de sécurité iraqiennes»<sup>(357)</sup>. La criminalité organisée reste un problème important<sup>(358)</sup>. Des individus, des milices et des groupes criminels ont été impliqués dans des enlèvements et des séquestrations à des fins d'extorsion ou à des fins politiques<sup>(359)</sup>.

La police et l'armée auraient elles aussi fréquemment arrêté et détenu des individus de façon arbitraire, mais il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre de personnes touchées<sup>(360)</sup>. Des milliers de personnes seraient détenues en vertu des lois antiterroristes<sup>(361)</sup>.

### 5.3.3 Intégrité

#### *Indépendance*

Comme indiqué précédemment, l'ancien ministre de l'Intérieur et chef de la police fédérale [jusqu'en octobre 2018], Qasim al-Araji, était membre de l'organisation Badr et, selon l'ISW, «les commandants de la PF qui ne sont pas favorables aux FMP peuvent faire l'objet d'intimidations visant à les forcer à coopérer ou en recevoir l'ordre de la part des hauts responsables de la FP sympathisants des FMP»<sup>(362)</sup>. Certaines sources affirment que les UMP, et l'organisation Badr en particulier, «exercent une influence considérable sur le ministère iraquien de l'Intérieur»<sup>(363)</sup> et que

<sup>350</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5.2.

<sup>351</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January – June 2014, August 2014 ([url](#)), pp. 13-14.

<sup>352</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), p. 18.

<sup>353</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 40-44.

<sup>354</sup> Iraqi Al-Amal Association, مراكز الأمل للأرشاد الأسري. [Hope Centres for Family Guidance], n.d. ([url](#)).

<sup>355</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5. 3.

<sup>356</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5. 3.

<sup>357</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>358</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 ([url](#)).

<sup>359</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 5.

<sup>360</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>361</sup> AP, Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 ([url](#)); New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>362</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 24.

<sup>363</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

Badr domine la police fédérale et le ministère de l'Intérieur <sup>(364)</sup>, en particulier à Diyala <sup>(365)</sup>. L'ISW estime que de nombreuses divisions de la police fédérale entretiennent des liens étroits avec l'Iran et que leurs responsabilités se chevauchent avec celles des milices des UMP. La 6<sup>e</sup> division de la PF serait apparemment dirigée par un commandant de Badr et serait «une extension de facto de l'Organisation Badr». La 5<sup>e</sup> division opère en étroite collaboration avec la 6<sup>e</sup> et coordonne les opérations avec les Brigades de la paix sadristes autour de Samarra. De même, les unités de la 4<sup>e</sup> division entretiennent des liens étroits et «partagent certaines responsabilités» avec les milices Kataib al-Imam Ali <sup>(366)</sup>.

### *Confiance du public et corruption*

Une enquête réalisée en 2016 sur les perceptions de la société vis-à-vis de la sûreté et la sécurité en Iraq, comparant Bagdad, Erbil, Anbar, Diyala, Karbala et Salah ad-Din, a révélé que la confiance de la société en les différents services de sécurité variait considérablement en fonction des gouvernorats et des services de sécurité en question. Plus de la moitié des personnes interrogées estimaient que la police civile locale était plus digne de confiance que l'armée. Dans les provinces de Karbala, Erbil et Salah ad-Din, la police civile/locale était l'acteur jugé le plus digne de confiance, tandis qu'à Diyala et Anbar, l'armée était considérée comme la plus fiable. Plus de la moitié des personnes interrogées à Bagdad ne faisaient confiance à aucun acteur, même si la police locale était tout de même la mieux considérée. Les groupes armés irréguliers étaient considérés comme les moins fiables par la population dans toutes les régions étudiées <sup>(367)</sup>. Les femmes et les habitants des zones rurales sont ceux qui affichaient les taux de confiance les plus faibles en les forces de sécurité <sup>(368)</sup>.

Les antécédents du ministère de l'Intérieur en matière de violations des droits de l'Homme avant l'émergence de l'EIIL ont contribué à la perception qu'il serait sectaire et corrompu. Bien que sa popularité ait augmenté depuis le déclin du groupe terroriste, les Iraquiens ne lui font toujours pas pleinement confiance, en raison de l'échec des réformes ministère de l'Intérieur <sup>(369)</sup>.

La corruption serait un problème persistant dans les forces de police <sup>(370)</sup>. Elle se produit à de nombreux niveaux et implique le versement de pots-de-vin contre l'allègement ou l'abandon de charges <sup>(371)</sup>. En 2014, les sources interrogées par Lifos ont déclaré que les gens préféreraient utiliser leurs relations claniques pour résoudre les problèmes plutôt que de passer par la police locale <sup>(372)</sup>. Des habitants de Mossoul ont signalé, par exemple, que certaines personnes dénonçaient de prétendus membres de l'EIIL aux services de sécurité afin de régler des différends personnels, sachant que ces personnes finiraient en détention préventive prolongée sans procédure régulière <sup>(373)</sup>.

### *Exactions*

Il est arrivé que la police extorque des aveux et recoure à des méthodes abusives pour torturer les détenus, en particulier durant les gardes à vue <sup>(374)</sup>. La police fédérale a été perçue comme ayant

<sup>364</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 18.

<sup>365</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>366</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 25-26.

<sup>367</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), para. 2.4.

<sup>368</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), pp. 50-51.

<sup>369</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 93.

<sup>370</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11; Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>371</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>372</sup> Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p. 9.

<sup>373</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 26.

<sup>374</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 5, 11.

été utilisée contre les sunnites dans le passé <sup>(375)</sup>. Les unités du ministère de l'Intérieur sont considérées comme «très sectaires, corrompues et soumises à l'influence de l'Organisation Badr» <sup>(376)</sup>. On dit même que des membres de l'organisation se seraient infiltrés dans la police fédérale <sup>(377)</sup>. Les communautés locales se sont plaintes que, parce que la police fédérale et l'armée recrutent et se déploient à l'échelle nationale, les membres de ces forces commettent des abus sur la base de différences ethnoreligieuses <sup>(378)</sup>.

### 5.3.4 Division d'intervention rapide (*furqa ar-red as-suriya*)

La division d'intervention rapide (DIR) est une unité du ministère de l'Intérieur spécialisée dans la lutte contre le terrorisme <sup>(379)</sup> et représente son «unité commando» <sup>(380)</sup>. La DIR a joué un rôle important dans la libération de Ninive et de Mossoul en particulier <sup>(381)</sup>. Cette division, que les conseillers américains ont qualifiée de «force de combat très efficace» dans la lutte contre l'EIL, a reçu une formation et un soutien des États-Unis dans le passé <sup>(382)</sup>. En juillet 2018, le danger de l'EIL ayant été écarté, le Premier ministre a retiré la DIR des territoires contestés et l'a redéployée dans le sud du pays pour faire face aux troubles et aux protestations croissantes <sup>(383)</sup>.

La DIR et son commandant sont décrits par l'ISW comme ayant des «liens étroits» avec l'organisation Badr <sup>(384)</sup>. L'ISW souligne que la DIR est «moins disciplinée» que les autres forces d'opérations spéciales (ISOF) et «probablement plus corrompue» en raison de la proximité de ses dirigeants avec les UMP soutenues par l'Iran <sup>(385)</sup>.

En 2015, des photos et des vidéos étaient apparues en ligne, qui montraient des membres de la DIR exhibant des têtes coupées et traînant des cadavres derrière des véhicules pendant des opérations anti-EIL <sup>(386)</sup>. Un documentaire enquêtant sur les abus commis par la DIR a été sorti clandestinement d'Iraq en 2015. Celui-ci montrait également la participation de la DIR à des actes de torture, des exactions sur des détenus et des exécutions sommaires de combattants et de civils soupçonnés d'appartenir à l'EIL <sup>(387)</sup>. Après avoir d'abord nié en bloc, puis fait l'objet d'une enquête du PMO en 2017, plusieurs membres de la DIR ont été reconnus coupables d'actes de torture et d'exactions. Ils auraient fait l'objet de poursuites, mais les conclusions de ces dernières n'ont pas été rendues publiques <sup>(388)</sup>. Certains officiers de la DIR ont été relevés de leurs fonctions sur le terrain <sup>(389)</sup>.

La DIR figure sur la liste noire de l'armée américaine pour violations flagrantes des droits de l'Homme et ne reçoit plus d'équipement des États-Unis depuis mars 2015. Elle continue toutefois à coordonner la lutte contre l'EIL <sup>(390)</sup>.

---

<sup>375</sup> Mockaitis, T. (Ed.), *The Iraq War Encyclopedia*, 15 August 2013, pp. 214-216; CSIS, *Iraqi in Crisis*, May 2014 ([url](#)), p. 258.

<sup>376</sup> Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), p. 93

<sup>377</sup> Rise Foundation, *Mosul and Tal Afar: Context Analysis*, December 2017 ([url](#)), p. 10.

<sup>378</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>379</sup> Witty, D., *The Iraqi Counter-Terrorism Service*, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 29.

<sup>380</sup> Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 17, 94.

<sup>381</sup> Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), pp. 17, 94.

<sup>382</sup> ABC News, *Iraqi troops torture and execute civilians in secret videos*,

<sup>383</sup> ISW, *ISIS's Second Resurgence*, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>384</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO; ISW, *Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle*, December 2017 ([url](#)), pp. 26-27.

<sup>385</sup> ISW, *Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle*, December 2017 ([url](#)), pp. 26-27.

<sup>386</sup> ABC News, *'Dirty Brigades': US-Trained Iraqi Forces Investigated for War Crimes*, 11 March 2015 ([url](#)).

<sup>387</sup> ABC News, *US Ignores evidence of atrocities by blacklisted Iraqi military unit*, 31 May 2017 ([url](#)); ABC News, *Iraqi troops torture and execute civilians in secret videos*, 26 May 2017 ([url](#)).

<sup>388</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 4; Reuters, *Iraq acknowledges abuses committed against civilians in Mosul campaign*, 17 August 2017 ([url](#)).

<sup>389</sup> ABC News, *Watchdogs: Iraqi troops beat and execute Mosul prisoners in new videos*, 14 July 2017 ([url](#)).

<sup>390</sup> ABC News, *US Ignores evidence of atrocities by blacklisted Iraqi military unit*, 31 May 2017 ([url](#)).



### 5.3.5 Bataillons d'intervention rapide de la police provinciale

Les bataillons d'intervention rapide de la police sont des unités de combat rattachées à la police locale sous commandement provincial, mais sous la direction de la police fédérale. Ils sont principalement stationnés là où ils sont formés et ne sont généralement pas déployés sur d'autres terrains, bien qu'ils soient utilisés pour sécuriser les routes ou les sites de pèlerinage dans le sud de l'Iraq<sup>(391)</sup>. Ils ont des capacités limitées et sont utilisés pour contrôler un territoire, et non pour le récupérer<sup>(392)</sup>.

### 5.3.6 Gardes-frontières (*haras hadud al-Iraq*), Service de protection des infrastructures et Police pétrolière

Les gardes-frontières iraqiens sont une brigade motorisée rattachée au ministère de l'Intérieur et chargée de surveiller les ports et les frontières<sup>(393)</sup>. Ils jouent également un rôle dans la lutte contre le terrorisme<sup>(394)</sup>. Le corps des gardes-frontières est structuré en cinq commandements régionaux distincts<sup>(395)</sup>. Avec l'aide des FMP présentes dans la région, ils opèrent principalement à la frontière syrienne, en particulier à Rabia, et sont chargés d'empêcher les combattants syriens de l'EIL de battre en retraite vers l'Iraq<sup>(396)</sup>.

Les gardes-frontières de la région kurde «relèvent du GRK et non du ministère de l'Intérieur»<sup>(397)</sup>. Ce corps comptait environ 39 330 hommes en 2013<sup>(398)</sup>, mais ce nombre est passé à environ 13 500 hommes en 2016<sup>(399)</sup>. Dans une note d'information du centre d'études internationales et stratégiques (CSIS) datant de 2014, il a été décrit comme étant «de plus en plus politisé» et marqué par des problèmes de corruption et de marchandisation des postes. Il souffre de surcroît d'un manque de mobilité, d'appui en matière de renseignements et de force de frappe pour sécuriser les frontières de l'Iraq de manière adéquate<sup>(400)</sup>.

La police de protection des infrastructures est responsable de la protection des infrastructures critiques et répond davantage aux ministères dont elle protège l'infrastructure qu'au ministère de l'Intérieur en tant que tel. La police pétrolière est placée sous la tutelle du ministère du Pétrole et est chargée de surveiller les champs pétroliers iraqiens, principalement à Bassora et dans le sud de l'Iraq. Dans la RKI, les forces répondent davantage au GRK qu'au ministère du Pétrole ou à celui de l'Intérieur<sup>(401)</sup>.

## 5.4 Unités ou forces de mobilisation populaire (*al-hashd al-sha'abi*)

### 5.4.1 Mandat et structure

Depuis 2016, en vertu de la loi sur la mobilisation populaire, les UMP font formellement et légalement partie de l'appareil de sécurité de l'État, mais elles sont définies comme une «formation militaire indépendante» ne relevant ni du ministère de la Défense ni de celui de l'intérieur<sup>(402)</sup>. Les UMP ne sont pas non plus subordonnées aux FSI<sup>(403)</sup>. Les FMP ont reçu

<sup>391</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 28.

<sup>392</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 28.

<sup>393</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>394</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 263.

<sup>395</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>396</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>397</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>398</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 263.

<sup>399</sup> Knights, M., The Future of Iraq's Armed Forces, March 2016 ([url](#)), p. 23.

<sup>400</sup> CSIS, Iraqi in Crisis, May 2014 ([url](#)), p. 263.

<sup>401</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 28.

<sup>402</sup> Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>403</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 33.



1,63 milliard de dollars en 2017, soit environ 6 % du budget iraquien pour la sécurité, contre 683 millions de dollars alloués au SAT <sup>(404)</sup>.

Les UMP relèvent nominalement du Premier ministre en tant que commandant en chef, par l'intermédiaire de l'organe civil, de la commission des PMF, puis du conseil de sécurité nationale <sup>(405)</sup>. Toutefois, dans la pratique, les UMP conservent une structure de commandement formelle et informelle <sup>(406)</sup>. Bien qu'elles soient légalement une institution de l'État, les UMP restent libres de tout contrôle et de toute influence <sup>(407)</sup>. Les dirigeants des UMP participent à la sphère politique et beaucoup sont élus. Certains sont considérés comme des mandataires du gouvernement iranien (AAH, KH, Badr principalement) <sup>(408)</sup> et répondraient aux ordres de la force iranienne Al-Qods <sup>(409)</sup>. Les UMP sont censées être dirigées par la commission de mobilisation populaire (CMP) mise en place par le gouvernement, mais dans la pratique, cette commission est dirigée par son président adjoint, Abou Mahdi Al-Mohandes, un officier de la force Al-Qods qui entretient des liens étroits avec l'Iran <sup>(410)</sup>. Mohandes est considéré comme un terroriste par les États-Unis <sup>(411)</sup>.

Les UMP sont une organisation fédératrice composée d'une cinquantaine de milices avec un mélange décentralisé d'allégeances idéologiques chiites, qui peuvent globalement être réparties en trois groupes: celles qui sont alignées avec le guide suprême de la révolution islamique, l'ayatollah iranien Ali Khamenei (qui entretient des liens forts avec la force Qods et avec son commandant Qasim Soleimani), celles qui suivent le grand ayatollah Ali al-Sistani (éminence religieuse chiite) basé à Najaf et les fidèles à l'imam chiite populiste Moqtada al-Sadr <sup>(412)</sup>. Les principaux groupes liés à l'Iran et les UMP les plus puissantes sont l'organisation Badr, Asaib ahl al-Haq, Kataib Hezbollah, Kataib Sayed al-Shuhada, Harakat Hizbollah al-Nujaba <sup>(413)</sup>, Kataib al-Imam Ali et Kataib Jund al-Imam <sup>(414)</sup>. L'organisation Badr compte parmi les groupes les plus puissants <sup>(415)</sup>. Kataib Hizbollah est considéré comme un groupe terroriste par les États-Unis <sup>(416)</sup>. Ces groupes et leurs bras politiques entretiennent des relations tendues et conflictuelles avec le Premier ministre Abadi, qui voit tantôt son autorité malmenée et confrontée, ou est tantôt coopératif <sup>(417)</sup>. Ces formations politiques sont étroitement liées à la droite chiite et travaillent en étroite collaboration avec Abou Mahdi al-Mohandes <sup>(418)</sup>. Dans la pratique, elles sont dirigées conjointement par Mohandes et Hadi Al Ameri de l'organisation Badr <sup>(419)</sup>. De tout temps, les milices des UMP ont été impliquées dans des violations des droits de l'Homme et dans des actes de terrorisme, ainsi que dans les escadrons de la mort qui ont ciblé des sunnites lors des violences

---

<sup>404</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 29.

<sup>405</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. i-ii; Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>406</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 29-32.

<sup>407</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 5.

<sup>408</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. i-ii.

<sup>409</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 28.

<sup>410</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>411</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 33.

<sup>412</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>413</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>414</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 22.

<sup>415</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>416</sup> USDOS, Country Reports on Terrorism 2017 – Iraq, 6 September 2018 ([url](#)).

<sup>417</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. 13-14.

<sup>418</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 22.

<sup>419</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 28.

religieuses de 2005-2006 <sup>(420)</sup>. Elles ont encore gagné en pouvoir et ont prospéré sous la direction du Premier ministre Nouri al-Maliki entre 2010 et 2014 <sup>(421)</sup>.

Les UMP ont joué un rôle essentiel, aux côtés des FSI, dans la défaite militaire de l'EIL <sup>(422)</sup>. Ces unités existaient déjà avant 2014 sous différentes formes, mais se sont développées à une échelle plus importante pour compléter la capacité des FSI. En effet, leurs effectifs ont explosé en 2014, lorsque des milliers de jeunes hommes ont rejoint les nouvelles et les anciennes milices dans le cadre des forces mises en place par le gouvernement pour lutter contre l'EIL <sup>(423)</sup>. L'International Crisis Group les décrit comme «très différentes des agences de sécurité traditionnelles», car il s'agit d'une institution politique dont les dirigeants sont des hommes politiques et des ministres <sup>(424)</sup>. Au cours des quatre dernières années, les UMP ont infiltré les institutions de l'État et sont entrées dans «tous les ministères» à «tous les niveaux», selon un haut responsable du Fatah <sup>(425)</sup>. On dit aussi que l'organisation Badr aurait profité de l'effondrement des FSI en 2014 pour s'emparer du pouvoir militaire, des rôles politiques et des postes ministériels <sup>(426)</sup>.

Les salaires des UMP sont prélevés du budget central et occupent une place équivalente à ceux des FSI dans le cadre du budget 2018 <sup>(427)</sup>. À l'origine, les UMP étaient destinées à être utilisées comme des «forces de maintien de l'ordre» au niveau local. Toutefois, avec la lutte contre l'EIL, cette force est devenue un atout déployable et les unités ont été envoyées dans tout le pays, bien loin de leurs bases de soutien naturelles <sup>(428)</sup>. Fin 2017, le Premier ministre iraquien a salué et remercié les UMP pour leur rôle dans la défaite de l'EIL <sup>(429)</sup>.

### *Structure et présence*

Sur le plan administratif, la CMP compte de nombreuses directions chargées de planifier et de gérer les opérations militaires des UMP et de s'occuper de diverses questions concernant notamment l'administration, les finances, le renseignement, la logistique, les médias, le soutien médical, le génie, les opérations avancées, la planification et la formation <sup>(430)</sup>. Les comités régionaux de la CMP sont des composantes locales présentes dans les provinces d'Anbar, de Babil, de Bassora, de Dhi Qar, de Diwaniyah, de Diyala, de Karbala, de Kirkouk, de Maysan, de Muthanna, de Salah ad-Din, de Nadjaf, de Ninive et de Wasit <sup>(431)</sup>. Un graphique de l'ISW montre les différentes UMP (UMP liées à un parti politique, UMP liées à l'ayatollah al-Sistani, UMP liées à l'Iran) et leurs affiliations aux différents commandements des FSI dans les gouvernorats d'Iraq <sup>(432)</sup>. En juillet 2018, l'ISW faisait les constatations suivantes:

«Les FMP exercent une influence ou conservent une grande liberté d'action dans les zones de responsabilité de plusieurs divisions/commandements opérationnels de l'armée iraquienne dans les provinces de Diyala, Salah ad-Din et Kirkouk. Le commandement opérationnel de Diyala (qui couvre toute la province de Diyala,

<sup>420</sup> GICJ, Militias in Iraq: The hidden face of terrorism, September 2016 ([url](#)), pp. 4-5.

<sup>421</sup> GICJ, Militias in Iraq: The hidden face of terrorism, September 2016 ([url](#)), pp. 8-9.

<sup>422</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 29.

<sup>423</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 29.

<sup>424</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 5.

<sup>425</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>426</sup> Sowell, K., Badr at the Forefront of Iraq's Shia Militias, 13 August 2015 ([url](#)).

<sup>427</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 29.

<sup>428</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 42.

<sup>429</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. i.

<sup>430</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 35.

<sup>431</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 36.

<sup>432</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 58.

l'est de la province de Salah ad-Din et les montagnes d'Hamrin) est lié au président de l'organisation Badr, Hadi al-Ameri. L'organisation Badr exerce une forte influence sur la 5<sup>e</sup> division de terre de l'armée iraquienne, impliquée dans le commandement opérationnel de Diyala. Les FMP jouissent également d'une grande liberté d'action dans le commandement opérationnel de Salah ad-Din (qui couvre le nord de la province de Salah ad-Din, y compris Tikrit, Shirqat et Touz Khormatou), ainsi que dans la région du sanctuaire d'Al-Askari/Samarra, dans le sud de la province de Salah ad-Din (qui relève en principe du commandement opérationnel de Samarra)»<sup>(433)</sup>.

Dans le cadre d'une mission d'enquête menée par le Danemark en 2016, des sources ont indiqué que les UMP n'étaient pas présentes dans la RKI, mais qu'elles étaient présentes dans les zones que se disputent les autorités iraqiennes et le GRK<sup>(434)</sup>.

Selon l'International Crisis Group, les PMU donnent l'impression de dépasser les clivages religieux, mais ce n'est pas le cas<sup>(435)</sup>. Les UMP sont extrêmement populaires en Iraq, en particulier parmi les chiites. C'est d'ailleurs principalement de cette communauté que proviennent leurs membres<sup>(436)</sup>. Elles ont tendance à recruter localement<sup>(437)</sup>. Il existe également des milices issues de groupes arabes sunnites et de groupes minoritaires<sup>(438)</sup>. Si elles sont effectivement rattachées aux UMP, ces milices minoritaires composées de chrétiens, de Turkmènes, de sunnites, de yézidis, de Shabaks et d'autres communautés forment des «unités de combat homogènes distinctes» placées sous le contrôle vigilant des UMP soutenues par l'Iran<sup>(439)</sup>.

#### 5.4.2 Capacités

Les PMU sont une organisation fédérant une cinquantaine de groupes paramilitaires aux alignements divers, composés d'environ 42 000 à 142 000 personnes. Un grand nombre de volontaires sont venus grossir les rangs en 2014, dans le cadre des campagnes de recrutement organisées par les UMP à la suite des fatwas lancées par le grand ayatollah. Celui-ci avait en effet exhorté les iraqiens à prendre les armes pour combler le vide sécuritaire créé depuis que l'EIL avait commencé à prendre de vastes territoires. La CMP contrôle le paiement des salaires et paierait en priorité les milices soutenues par l'Iran. C'est ce qu'affirment notamment les Sadristes, qui se plaignent d'une répartition injuste des salaires entre les combattants<sup>(440)</sup>.

La plupart des UMP soutenues par l'Iran sont dirigées par des commandants qui n'ont jamais fait partie de l'appareil de sécurité officiel de l'Iraq et n'ont suivi une formation dans une académie militaire que dans de très rares cas<sup>(441)</sup>. Les miliciens sont décrits comme étant des «combattants dirigés», plus utiles à l'extérieur des villes et non entraînés au «combat en centre-ville»<sup>(442)</sup>. L'ISW note que les UMP utilisent un «système de classement numérique» similaire à celui de l'armée

---

<sup>433</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

<sup>434</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 198.

<sup>435</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>436</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1

<sup>437</sup> Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>438</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1

<sup>439</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>440</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 4;

<sup>441</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 18.

<sup>442</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 20.

Iraqienne afin de «renforcer l'apparence de professionnalisme et d'intégration» dont dispose l'armée<sup>(443)</sup>. La CMP possède une direction chargée de la formation et propose parfois certaines formations de base, mais les milices «possèdent habituellement leurs propres camps d'entraînement»<sup>(444)</sup>.

#### *Défection et désertion*

En ce qui concerne la désertion, l'ISW a relevé en juillet 2018 qu'il n'existait pas d'informations claires sur la désertion des UMP, ni sur les sanctions (officielles et non officielles) auxquelles s'exposent les déserteurs. Sa constatation était la suivante:

«Il n'existe pas d'informations précises à ce sujet, mais nous pensons que le nombre de désertions reste somme toute limité. Les membres des FSI et des FMP sont motivés par le désir de gagner un salaire ainsi que des avantages spéciaux (tels que des soins médicaux) pour soutenir leur famille dans un contexte caractérisé par l'absence générale de possibilités d'emploi pour les jeunes hommes, en particulier dans le centre et le sud de l'Iraq. Ces pressions sociales ont alimenté la vague de soutien initialement apporté aux FMP après la fatwa lancée par l'ayatollah Ali al-Sistani en 2014»<sup>(445)</sup>.

#### *Confiance du public*

Avec le SAT, les UMP sont les unités des FSI les plus «respectées» par la population Iraqienne dans le cadre de la lutte contre l'EIL (446), bien qu'elles ne fassent pas l'unanimité et qu'elles soient surtout populaires dans les régions à majorité chiite d'où proviennent principalement leurs membres<sup>(447)</sup>.

Une enquête réalisée en 2016 sur les perceptions de la population à propos de la sûreté et de la sécurité en Iraq, qui comparait Bagdad, Erbil, Anbar, Diyala, Karbala, et Salah ad-Din, a révélé que les UMP et les groupes armés irréguliers étaient considérés comme les moins fiables par la population dans toutes les régions étudiées, comparativement à la police et à l'armée Iraqienne<sup>(448)</sup>. En 2018, l'International Crisis Group a souligné que les UMP commençaient à souffrir d'une mauvaise réputation dans les zones reprises à l'EIL ainsi qu'à Bagdad. En effet, les habitants locaux se plaignent que les UMP ne respectent pas la loi, en s'adonnant notamment à des pillages et à des extorsions, ainsi qu'en établissant des postes de contrôle illégaux<sup>(449)</sup>.

### **5.4.3 Efficacité de la protection**

Les milices soutenues par l'Iran sont décrites par l'ISW comme ayant les meilleures capacités, comparées aux autres milices actives en Iraq<sup>(450)</sup>. Les campagnes de recrutement et les activités des UMP se sont rapidement concentrées sur la lutte contre l'EIL lorsque les forces de l'armée et de la police fédérale Iraqiennes se sont effondrées en 2014. Ces unités ont joué un rôle primordial dans la défaite de l'EIL. Elles ont été les premières forces à défendre Bagdad<sup>(451)</sup> et ont joué un rôle crucial dans la défense des territoires reconquis<sup>(452)</sup>. Les UMP continuent de jouer un rôle

<sup>443</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 33.

<sup>444</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 35.

<sup>445</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

<sup>446</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 18; Knights, M. and Mello A., The Best Thing American Built in Iraq, 19 July 2017 ([url](#)).

<sup>447</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 18

<sup>448</sup> ANCSS, Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 ([url](#)), para. 2.4.

<sup>449</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>450</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 36.

<sup>451</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>452</sup> Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

central dans la poursuite de la lutte contre les éléments restants de l'EIL en Iraq<sup>(453)</sup>. Quatre ans après l'émergence de l'EIL, les forces de sécurité iraqiennes «n'ont pas la capacité de patrouiller dans tout le pays (à l'exception de la région kurde...), ce qui les oblige à compter sur l'aide des Hashd»<sup>(454)</sup>. Le gouvernement iraqien n'aurait pas non plus été capable de reprendre les territoires contestés et Kirkouk en octobre 2017 sans le soutien des UMP<sup>(455)</sup>.

Celles-ci ont également comblé un vide laissé par l'État en créant des institutions parallèles qui participent à la reconstruction et à la réédification des infrastructures cruciales et des services publics dans les zones où elles bénéficient d'un soutien, ainsi que dans les zones détruites par l'EIL<sup>(456)</sup>. Les UMP restent prépondérantes dans la gestion de la sécurité, de la politique et de la gouvernance locales dans les régions où elles exercent un contrôle et une influence<sup>(457)</sup>. D'après les sources du service de l'immigration du Danemark (DIS), les relations entre les FSI et les UMP seraient «généralement bonnes» dans les zones contestées et libérées, même si le gouvernement préférerait que les FSI, et non les UMP, servent de garants de la sécurité jusqu'au rétablissement de l'autorité civile et policière<sup>(458)</sup>. Cependant, d'autres sources signalent que les UMP entrent régulièrement en conflit avec d'autres institutions de sécurité comme l'armée iraqienne, parfois de manière violente<sup>(459)</sup>. La concurrence entre les unités UMP est également «omniprésente», ce qui fait naître des tensions entre ces groupes<sup>(460)</sup>.

#### 5.4.5 Intégrité

Selon le gouvernement iraqien, les UMP sont «entièrement intégrées aux forces de l'État et répondent à une chaîne de commandement unique». Les Nations unies, en revanche, affirment qu'il existe une perception répandue selon laquelle les combattants répondent avant tout à leurs propres commandants<sup>(461)</sup>. D'autres sources indiquent également que les milices chiites échappent au contrôle officiel des autorités et que le contrôle du gouvernement est symbolique, plutôt que réel<sup>(462)</sup>. La capacité du gouvernement à conserver le commandement et le contrôle des UMP n'est pas uniforme<sup>(463)</sup>. Elle est particulièrement limitée en ce qui concerne les UMP liées avec l'Iran<sup>(464)</sup>. Souvent décrites comme étant l'opposé structurel du SAT apolitique, les UMP sont «des unités formées de manière organique, généralement enclines à justifier leurs activités par leurs origines ethniques ou convictions religieuses», ce qui a fait des unités chiites une force controversée et source de division, en particulier pour les sunnites, les Turkmènes et les Kurdes<sup>(465)</sup>. Les UMP compromettent la capacité de l'État à monopoliser l'usage légitime de la violence

---

<sup>453</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 2.

<sup>454</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>455</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>456</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. 11-12.

<sup>457</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>458</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>459</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>460</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>461</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 29.

<sup>462</sup> EU, EASO, EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017 (Source: Joost Hiltermann), July 2017 ([url](#)), p. 12.

<sup>463</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156

<sup>464</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>465</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 18.



(<sup>466</sup>). Bien qu'elles relèvent du Premier ministre, celui-ci n'est pas en mesure de réduire leur rôle, étant donné leur influence et leur grande popularité auprès de la population chiite (<sup>467</sup>). Les milices sous influence iranienne n'opèrent pas seulement une chaîne de commandement distincte, elles sont également capables de commander des unités des FSI et d'ordonner l'usage de la force, avec «un contrôle quasi total des éléments composant les FSI» (<sup>468</sup>).

Il existe également beaucoup de «fausses» milices UMP, en particulier dans la province de Ninive. Celles-ci profitent de l'ambiguïté entourant les groupes qui agissent pour le compte d'autorités légitimes. Ces organisations criminelles profitent de la situation, ce qui rend les crimes des UMP encore plus difficiles à identifier (<sup>469</sup>).

#### *Exactions et sectarisme*

Plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme affirment que les paramilitaires des UMP ont été impliqués dans des enlèvements massifs, des extorsions, des meurtres, des actes de torture et des destructions de biens (<sup>470</sup>). Les UMP fidèles à l'ayatollah Sistani seraient «généralement considérées comme plus modérées et moins enclines aux abus sectaires», tandis que les UMP sous influence iranienne (KH, AAH, Badr) se situeraient à l'autre extrémité du spectre. Les UMP sadristes seraient «quelque part entre les deux» (<sup>471</sup>). En juin 2016, par exemple, 643 hommes, interceptés sur des sites de filtrage des UMP après la libération de Falloujah, ont été portés disparus et sont présumés morts (<sup>472</sup>). Cependant, ces exactions n'ont pas été sanctionnées par le pouvoir judiciaire (<sup>473</sup>) et se sont produites en toute impunité (<sup>474</sup>). Les UMP ont aussi maltraité des prisonniers et des détenus (<sup>475</sup>), en ciblant les sunnites en particulier (<sup>476</sup>). Dans son rapport de 2018, le DIS constate que les UMP ont pris le contrôle dans les territoires contestés et libérés et «peuvent commettre des exactions sans que cela n'ait de conséquences» (<sup>477</sup>).

En ce qui concerne la capacité de l'État à protéger une personne craignant les UMP, l'ISW a fait cette observation, dans sa correspondance par courrier électronique dédiée au présent rapport:

«[l']État ne conserve qu'une capacité limitée de protéger les minorités et autres communautés (y compris les sunnites et les Kurdes) dans les régions où il compte principalement sur les FMP pour assurer la sécurité au nom du gouvernement iraquien. Ces régions comprennent les provinces de Diyala et de Salah ad-Din, où les FMP ont fait l'objet d'accusations répétées de violations des droits de l'Homme. Le Premier ministre iraquien Haïder al-Abadi n'a pas pris de mesures punitives majeures pour répondre à ces incidents, bien qu'il ait publiquement souligné le caractère inacceptable de ces abus. Abadi pourrait tenter de réaffecter d'autres forces de l'État pour sécuriser une zone donnée où sont commises des

<sup>466</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>467</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>468</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 31.

<sup>469</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 23.

<sup>470</sup> GICJ, Militias in Iraq: The hidden face of terrorism, September 2016 ([url](#)); Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>471</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>472</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 4.

<sup>473</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>474</sup> AI, Absolute Impunity: Militia Rule in Iraq, 2014 ([url](#)), p. 5.

<sup>475</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>476</sup> AI, Absolute Impunity: Militia Rule in Iraq, 2014 ([url](#)), p. 5.

<sup>477</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 19.



exactions, mais ses actions restent limitées, à la fois en raison de préoccupations politiques et du manque d'effectifs au sein de l'armée iraquienne»<sup>(478)</sup>.

Le gouvernement a annoncé son intention de dissoudre les UMP par un décret publié en mars 2018, visant à les placer sous l'autorité des ministères de la Défense et de l'Intérieur. Cependant, les éléments pro-iraniens des UMP, qui souhaitent conserver leur autonomie de fonctionnement, se sont opposés à cette décision<sup>(479)</sup>. Le gouvernement n'a pas de plan pratique pour procéder à l'intégration des UMP<sup>(480)</sup>.

Selon certaines informations, plusieurs groupes des UMP auraient armé et formé des enfants,<sup>(481)</sup> notamment des milices AAH et KH<sup>(482)</sup>. Le recrutement de jeunes de moins de 18 ans a été interdit par les autorités et les religieux chiites, mais les médias ont néanmoins rapporté des images de mineurs servant dans des positions de combat au sein des UMP en 2017<sup>(483)</sup>.

## 5.5 Service antiterrorisme (SAT) (*jihaz mukafahat al-irhab*)

### 5.5.1 Mandat et structure

Le SAT est une force d'élite de lutte contre le terrorisme créée par les forces américaines après 2003. À l'origine, le SAT était sous l'autorité du ministère de la Défense, mais l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki l'a placé sous sa propre autorité en 2007, suscitant des critiques sur la concentration de pouvoirs en sa possession<sup>(484)</sup>. D'après l'ISW, le Premier ministre Abadi a modifié cette structure lorsqu'il a succédé à Maliki, en dissolvant le Bureau du commandant en chef du Premier ministre et en plaçant le SAT et les forces spéciales «nominalement sous le contrôle quotidien du JOC/ministère de la Défense, même s'ils relèvent toujours du Premier ministre»<sup>(485)</sup>. Officiellement, le SAT rend directement compte au premier ministre par l'intermédiaire du Conseil des ministres et coordonne ses activités avec l'État-major des forces armées (JOC), qui relève du ministère de la défense<sup>(486)</sup>. Toutefois, la loi sur le SAT, adoptée en 2016, lui accorde le statut de ministère de manière ambiguë, l'inscrivant en dehors des institutions de sécurité qui relèvent du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense ministère de l'Intérieur<sup>(487)</sup>. En vertu de la loi de 2016, le SAT est chargé de coordonner et de diriger tous les efforts de lutte contre le terrorisme<sup>(488)</sup>. Or, de nombreuses unités du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense mènent également des opérations antiterroristes<sup>(489)</sup>. Le SAT est censé mener des missions antiterroristes ciblées et spécifiques, mais en 2018, il a continué de s'engager dans des missions et des tâches en dehors de son mandat, telles que la sécurisation des infrastructures, le maintien de l'ordre dans les villes et l'apaisement des tensions religieuses<sup>(490)</sup>.

---

<sup>478</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

<sup>479</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. 4, 18, 19; Mansour, R., More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay, 3 April 2018 ([url](#)).

<sup>480</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. 4, 18, 19.

<sup>481</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>482</sup> USDOS, 2018 Trafficking in Persons Report – Iraq, June 2018 ([url](#)).

<sup>483</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>484</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), pp. 18-19.

<sup>485</sup> ISW, 11 July 2018, email to EASO.

<sup>486</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), pp. 10, 60.

<sup>487</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 19; Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 5; Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>488</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>489</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 29.

<sup>490</sup> US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([url](#)), p. 40.

Le SAT se compose d'un quartier général (pour la stratégie, la politique et la coordination), d'un commandement antiterroriste (commandement de niveau opérationnel) et, à l'échelon en dessous, de trois Brigades d'opérations spéciales (ISOF) (quartiers généraux qui contrôlent des bataillons de 440 à 600 hommes chacun).<sup>491</sup> La 1<sup>re</sup> brigade ISOF dispose également de bataillons supplémentaires à Bagdad: le 1<sup>er</sup> Bataillon (36<sup>e</sup> Brigade commando), le 2<sup>e</sup> Bataillon (également appelé Force antiterroriste iraquienne, FATI) et l'Unité stratégique spéciale (USS), qui opèrent tous trois à l'échelle du pays (<sup>492</sup>).

### 5.5.2 Capacités

Le SAT s'inspire des forces antiterroristes américaines et a d'abord été recruté, entraîné, équipé, conseillé et dirigé par les forces spéciales américaines (<sup>493</sup>). En 2008, les forces américaines et iraqiennes se sont mises d'accord pour passer à un commandement conjoint (<sup>494</sup>). À l'origine, le SAT recrutait des candidats volontaires sélectionnés dans les différents groupes ethno-religieux présents en Iraq. L'«identité central» du SAT est celle d'une organisation non-sectaire (<sup>495</sup>). Le personnel du SAT est payé environ deux fois plus que le personnel du ministère de la Défense (<sup>496</sup>). La formation a été élargie depuis la guerre avec l'EIL et il faut maintenant 8 à 12 mois pour la compléter. Elle est dispensée conjointement par le SAT et des conseillers américains (<sup>497</sup>).

En 2013, l'organisation comptait environ 10 000 à 13 000 personnes (<sup>498</sup>). Le service a subi de lourdes pertes en luttant contre l'EIL, en particulier le 1<sup>er</sup> ISOF, qui comptait les officiers et les soldats les plus efficaces et les plus expérimentés (<sup>499</sup>). Le SAT a perdu environ 4 000 hommes, dont 400 entre 2014 et la bataille de Falloujah en juin 2016. On estime qu'un grand nombre des 1 200 à 1 500 soldats iraqiens tués dans la bataille de Mossoul en 2017 faisaient probablement partie du SAT qui dirigeait les opérations (<sup>500</sup>). L'expert en sécurité iraquienne, Michael Knights, qui suit l'unité, a estimé en 2017 qu'après plusieurs années d'opérations anti-EIL, le SAT avait été réduit à 54 % de son effectif, voire à 34 % dans les divisions de combat (<sup>501</sup>).

Grâce à sa politique de formation, il a néanmoins conservé une grande proportion de ses effectifs, avec de faibles taux de défection enregistrés en 2017 parmi les nouvelles recrues. Les États-Unis estiment que 2 000 nouvelles recrues sortent chaque année du nouveau programme de formation (<sup>502</sup>).

### 5.5.3 Efficacité de la protection

Le SAT est décrit comme l'une des forces les plus efficaces dans la lutte contre l'EIL menée par le gouvernement (<sup>503</sup>). D'après l'ISW, la «division dorée» est l'unité la plus performante des FSI (<sup>504</sup>). Le SAT a joué un rôle central pour permettre aux FSI de déjouer la capacité de l'EIL à occuper des villes et de vastes zones de territoire (<sup>505</sup>). Cependant, avec l'avancée de Daech, il a commencé à

<sup>491</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 5. For a diagram, see page 32 of this source.

<sup>492</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>493</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 7.

<sup>494</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 9.

<sup>495</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), pp. 6, 8, 16.

<sup>496</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 13.

<sup>497</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>498</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>499</sup> Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 33.

<sup>500</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>501</sup> Knights, M. and Mello A., The Best Thing American Built in Iraq, 19 July 2017 ([url](#)).

<sup>502</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

<sup>503</sup> International Crisis Group, Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, 30 July 2018 ([url](#)), p. 19; Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 33; Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 15; ISW, ISIS's Second Resurgence, 2 October 2018 ([url](#)).

<sup>504</sup> ISW, Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([url](#)), p. 11.

<sup>505</sup> Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 ([url](#)).

mener des opérations pour lesquelles il n'avait pas été formé ni équipé, comme des opérations de nettoyage, la coordination des opérations au niveau du bataillon, l'appui d'artillerie et aérien, ainsi que la coordination avec les unités des FSI I (506). Avant l'EIL, le SAT effectuait un «ciblage très pointu», disposant de mécanismes de contrôle pour identifier des cibles, afin d'éviter toute implication politique ou religieuse (507). Cependant, après la montée en puissance de l'EIL, le SAT a été contraint de devenir une force de combat conventionnelle utilisée pour des opérations de nettoyage en zone urbaine, dans lesquelles il n'avait aucune expérience (508). Dans la lutte contre l'EIL, le SAT semble avoir été «en première ligne de toutes les grandes opérations de combat», bien qu'il ait été principalement utilisé comme une force conventionnelle plutôt que pour des missions antiterroristes ciblées (509). En juillet 2018, la force a été déployée dans le sud pour protéger les installations gouvernementales lors de violentes manifestations (510).

#### 5.5.4 Intégrité

Sous le Premier ministre Maliki, le SAT était considéré comme «l'armée privée» du Premier ministre ne rendant de comptes qu'à ce dernier. Maliki a été accusé de l'avoir utilisé pour intimider les sunnites. La force a été impliquée dans des cas de «ciblage politique et religieux» en 2008-2010. Elle a également été accusée d'avoir parfois procédé à des «arrestations massives et arbitraires» (511). On lui a parfois reproché d'être partiellement politisée, de manquer de légitimité en raison du soutien apporté par les États-Unis et de disposer de trop peu de ressources. Le niveau de la formation se serait détérioré après le retrait des États-Unis et l'élargissement de la portée des missions au-delà du mandat initial du SAT (512). Avant l'EIL, c'était «l'une des organisations les plus craintes et les moins appréciées» (513). Cependant, grâce à ses succès remportés contre l'EIL, le SAT est devenu extrêmement populaire auprès de la population iraquienne (514). Il a la réputation d'être une «force compétente et disciplinée», qui recrute au-delà des clivages religieux, procède à un contrôle strict, ne se livre pas à des activités politiques et est «largement acceptée» en Iraq (515). Cependant, l'ISW souligne que le SAT a aussi eu des problèmes de politisation et de liens avec des milices, bien qu'il reste largement réactif et peu corrompu. Il est impliqué dans un nombre bien inférieur de problèmes de corruption et de pénétrations des milices. Il fait également preuve d'un niveau plus élevé de professionnalisme et de discipline (516). Par exemple, il affiche un «meilleur bilan en matière de droits de l'Homme» que les autres forces impliquées dans les opérations de Mossoul (517).

En 2018, Human Rights Watch a publié un rapport sur 78 cas de disparitions forcées entre 2014 et 2017, affirmant que les forces du SAT auraient été impliquées dans plusieurs cas (518).

---

506 Witty, D., *The Iraqi Counter-Terrorism Service*, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 33; Witty, D. *The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future*, 23 January 2018 ([url](#)).

507 Witty, D. *The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future*, 23 January 2018 ([url](#)).

508 Witty, D. *The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future*, 23 January 2018 ([url](#)).

509 Witty, D., *The Iraqi Counter-Terrorism Service*, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 36.

510 ISW, *ISIS's Second Resurgence*, 2 October 2018 ([url](#)).

511 Witty, D., *The Iraqi Counter-Terrorism Service*, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 17.

512 Witty, D., *The Iraqi Counter-Terrorism Service*, Brookings Institution, 16 March 2015 ([url](#)), p. 33.

513 Witty, D. *The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future*, 23 January 2018 ([url](#)).

514 Witty, D. *The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future*, 23 January 2018 ([url](#)).

515 Ahn, J. et al., *The Politics of Security in Ninewa*, 7 May 2018 ([url](#)), p. 15.

516 Knights, M. and Mello A., *The Best Thing American Built in Iraq*, 19 July 2017 ([url](#)).

517 AP, *Baghdad's Finest: A look at Iraq's vaunted special forces*, 20 October 2016 ([url](#)).

518 HRW, *"Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017*, 27 September 2018 ([url](#)).

## 5.6 Service national de sécurité (SNS) (*jihaz al-amn al-watni*)

Le SNS rend compte au Premier ministre <sup>(519)</sup>. En vertu de la Constitution, il est placé sous contrôle civil, est soumis au contrôle législatif et doit travailler en conformité avec les principes des droits de l'Homme <sup>(520)</sup>. Le SNS se concentre «ostensiblement sur la collecte de renseignements», disposant d'un rôle similaire à celui du *mukhabarat* traditionnel. Il semble que le SNS se heurte à d'autres forces de sécurité en raison d'un manque de coordination sur le «champ de bataille» avec les unités responsables d'un territoire donné. Dans la province de Ninive, le SNS est souvent présent aux postes de contrôle pour identifier les personnes d'intérêt <sup>(521)</sup>. Le SNS administre également des unités UMP recrutées parmi les milices sunnites locales connues sous le nom d'unités de mobilisation tribale (UMT) ou de *al-hashd al-ashari* sunnites locales, qui proviennent principalement des tribus Shamar et Jabour et sont financées et équipées par les États-Unis <sup>(522)</sup>. A leur apogée, ces forces représentaient environ 12 000 hommes. Cependant, les défections et le manque de soutien politique ont engendré une baisse de ce nombre sous Maliki. Depuis mai 2018, cette force serait «en voie de disparition» <sup>(523)</sup>.

En juillet 2018, Human Rights Watch a rapporté que le SNS avait admis détenir plus de 400 suspects de l'EIL à Mossoul, après avoir d'abord nié qu'elle disposait de centres de détention <sup>(524)</sup>. Le SNS a affirmé à Human Rights Watch que tous les détenus comparaissaient devant un juge dans un délai de 24 heures et que la détention pouvait être prolongée «par un juge compétent». Il a déclaré qu'il lui était impossible de communiquer le nombre précis de détenus <sup>(525)</sup>. Toutefois, le même rapport indique qu'un témoin s'est entretenu avec des détenus qui avaient été emprisonnés pendant de nombreux mois et années et avaient été torturés. Le SNS a admis qu'il y avait également eu des cas de décès en détention qui, selon lui, étaient «très rares» et «documentés judiciairement» <sup>(526)</sup>.

En septembre 2018, Human Rights Watch a publié un rapport concernant 78 cas de disparitions forcées entre 2014 et 2017 et affirme que les forces du SNS auraient été impliquées dans plusieurs cas <sup>(527)</sup>.

## 5.7 Conduite professionnelle

### 5.7.1 Code de conduite

Selon le Service d'action extérieure de l'UE, le gouvernement iraquien a «fortement soutenu la protection des civils dans la campagne militaire visant à reprendre les zones occupées par Daech» <sup>(528)</sup>. Le gouvernement aurait donné des instructions à tous les membres du personnel des FSI afin qu'ils «protègent les civils» ainsi que les biens publics et privés <sup>(529)</sup>. Le grand ayatollah Sistani a

<sup>519</sup> HRW (Human Rights Watch), Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>520</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), ([url](#)), Article 9 (D).

<sup>521</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>522</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>523</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 49.

<sup>524</sup> HRW (Human Rights Watch), Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>525</sup> HRW, Response to Human Rights Watch from the National Security Service on July 12, 2018, 12 July 2018 ([url](#)).

<sup>526</sup> HRW (Human Rights Watch), Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 ([url](#)).

<sup>527</sup> HRW, "Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 ([url](#)).

<sup>528</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 157

<sup>529</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 30.

également publié une déclaration similaire (fatwa) appelant à une conduite similaire<sup>(530)</sup>. En février 2018, la commission iraquienne pour l'intégrité a publié un code de conduite à l'intention des forces de sécurité intitulé code de conduite du personnel militaire et des forces de sécurité intérieure n° (1) de 2018. Le code s'applique au personnel du ministère de la Défense, du ministère de l'Intérieur, du service antiterrorisme, des unités de mobilisation populaire et de tout autre force de sécurité couverte par les lois des forces militaires ou de sécurité intérieure. L'article 1<sup>er</sup> dispose que «Le présent code vise à établir des normes éthiques pour le personnel des institutions militaires et de sécurité afin d'assurer une exécution correcte, honorable et saine des tâches militaires, le maintien de l'ordre public et la protection de la patrie et des citoyens»<sup>(531)</sup>.

### 5.7.2 Arrestations arbitraires, détentions, tortures, disparitions et exécutions extrajudiciaires

Selon de multiples sources interrogées par le DIS en 2018, le profil principal des individus ciblés par les acteurs de la sécurité correspond à ceux soupçonnés d'être affiliés à l'EIIL<sup>(532)</sup>.

Malgré les dispositions légales visant à l'empêcher, les forces de sécurité auraient procédé à des arrestations sans mandat, à de longues périodes de détention avant de voir un juge et à des détentions dans des lieux secrets<sup>(533)</sup>. Des renseignements provenant d'informateurs anonymes ont souvent été utilisés comme éléments de preuve pour arrêter des personnes en vertu de la loi antiterroriste<sup>(534)</sup>. Les FSI et leurs affiliés ont procédé à des exécutions extrajudiciaires, à des actes de torture et à des attaques aveugles au cours des combats avec l'EIIL<sup>(535)</sup>. Des actes de torture et des exécutions sommaires se seraient produits en toute impunité lors d'opérations anti-EIIL à Mossoul en 2017, par exemple<sup>(536)</sup>. En 2015, les Nations unies ont rapporté que les FSI et les milices affiliées «pourraient avoir commis des crimes de guerre»<sup>(537)</sup>.

L'État ne dispose pas de statistiques complètes sur le nombre de personnes disparues ou de disparitions forcées<sup>(538)</sup>. En août 2014 (avant l'EIIL), les Nations unies avaient estimé à 16 408 le nombre de cas non résolus de disparitions<sup>(539)</sup>.

Selon la MANUI, la torture et les mauvais traitements en détention visant à obtenir des aveux ou survenant au cours d'enquêtes demeurent un problème grave en 2017<sup>(540)</sup> et seraient

---

<sup>530</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 30.

<sup>531</sup> Iraq, Col, Col Activities for the First Quarter of 2018, 2018 [url](#), p. 30.

<sup>532</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 20.

<sup>533</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 33; UN Committee on Enforced Disappearances, Concluding observations on the report submitted by Iraq under article 29 (1) of the Convention (CED/C/IRQ/CO/1), 13 October 2015 ([url](#)), para. 28.

<sup>534</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>535</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 19.

<sup>536</sup> HRW, World Report 2018 – Iraq, 9 January 2018 ([url](#)).

<sup>537</sup> UN Human Rights Council, Report of the Office of the United Nations High Commissioner on the human rights situation in Iraq in light of abuses committed by the so-called Islamic State in Iraq and the Levant and associated groups (A/HRC/28/18), 13 March 2015 ([url](#)), p. 17.

<sup>538</sup> UN Committee on Enforced Disappearances, Concluding observations on the report submitted by Iraq under article 29 (1) of the Convention (CED/C/IRQ/CO/1), 13 October 2015 ([url](#)), para. 11.

<sup>539</sup> UN Human Rights Council, Report of the Working Group on Enforced or Voluntary Disappearances (A/HRC/27/49), 4 August 2014 ([url](#)), p. 12.

<sup>540</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2.



fréquemment pratiqués <sup>(541)</sup>. Les rapports recueillis par l'ONU indiquent un recours systématique et généralisé à la torture et aux mauvais traitements en garde à vue et dans les centres de détention provisoire du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense <sup>(542)</sup>. Les témoignages de civils faisant état d'abus de la part des UMP et des forces associées seraient fréquents <sup>(543)</sup>, de même que les plaintes des populations locales selon lesquelles les forces de sécurité les accuseraient injustement d'association avec l'EIIL <sup>(544)</sup>.

De nombreuses vidéos des FSI, y compris de la police fédérale iraquienne formée par les États-Unis et de membres de l'armée, sont apparues en ligne en 2015, montrant des cas possibles de décapitations et d'exécutions de détenus pendant des opérations de nettoyage <sup>(545)</sup>. De nombreuses vidéos sont également apparues en 2017 qui montraient des abus, des mauvais traitements et des exécutions arbitraires perpétrés par la police fédérale et des soldats <sup>(546)</sup>. Par exemple, dans une de ces vidéos, la police iraquienne aurait maltraité un Soudanais accusé d'appartenir à l'EIIL le 22 juillet 2017 <sup>(547)</sup>. Dans une autre, on voit un homme en uniforme frapper un détenu, puis en jeter un autre dans le vide avant de lui tirer dessus <sup>(548)</sup>.

Selon le Département d'Etat des États-Unis, les violations les plus graves des droits de l'Homme commises en 2017 ont été caractérisées par des exécutions illégales et extrajudiciaires perpétrées par certains membres des FSI, et des éléments des UMP en particulier, et des disparitions, des tortures, des arrestations, des détentions arbitraires et des conditions de détention inhumaines <sup>(549)</sup>.

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires a déclaré dans son rapport de juin 2018 qu'elle avait reçu des documents qui prouvent qu'entre 2014 et 2017, jusqu'à la fin de la bataille de Mossoul, les FSI et les forces affiliées se sont rendues coupables de violations des droits de l'Homme, principalement des actes de vengeance, des disparitions et des meurtres de civils sunnites, y compris de PDI, de détenus, d'enfants et de combattants présumés hors de combat <sup>(550)</sup>. Dans une étude réalisée en septembre 2018, Human Rights Watch a documenté 78 cas de disparitions forcées d'hommes et de garçons en Iraq entre 2014 et 2017. La plupart concernaient des hommes arabes sunnites dans la trentaine, arrêtés principalement par les UMP mais aussi par d'autres forces, dans le cadre d'opérations anti-EIIL <sup>(551)</sup>. Même si 36 de ces disparitions étaient attribuées à des UMP, d'autres forces des FSI étaient également impliquées: le commandement opérationnel d'Anbar, la police fédérale, le service de renseignement et de l'antiterrorisme du ministère de l'Intérieur, le SNS, les forces d'intervention spécialisée (SWAT), les forces spéciales du Premier ministre, ainsi que les Asayish du GRK <sup>(552)</sup>.

<sup>541</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 29.

<sup>542</sup> UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 15.

<sup>543</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 45.

<sup>544</sup> Intercept (The), The Underground Caliphate, 16 September 2018 ([url](#)).

<sup>545</sup> ABC News, 'Dirty Brigades': US-Trained Iraqi Forces Investigated for War Crimes, 11 March 2015 ([url](#)).

<sup>546</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2.

<sup>547</sup> IraqiNews, Sudan summons Iraqi envoy after citizen cruelly assaulted by Iraqi police, 25 July 2017 ([url](#)); UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2.

<sup>548</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2.

<sup>549</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1.

<sup>550</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 30-32.

<sup>551</sup> HRW, "Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 ([url](#)).

<sup>552</sup> HRW, "Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 ([url](#)).



Durant la bataille de Mossoul en 2016-2017, des arrestations arbitraires et quelques cas de disparitions forcées par les forces de sécurité kurdes, ainsi que d'actes de représailles contre des Arabes sunnites, ont été rapportés dans le cadre d'opérations de reconquête du territoire occupé par l'EIL (553).

Des violences sexuelles auraient également été commises par l'armée et les milices iraqiennes, avec une apparente impunité (554).

Les abus et les actes de corruption commis par les FSI au cours de l'été 2018 comprenaient également le fait d'obliger les membres de la famille à payer des pots-de-vin pour récupérer les corps. Ils auraient aussi participé à des enlèvements, des assassinats, des vols qualifiés et des activités criminelles (555).

Le département d'État des États-Unis a indiqué que les forces gouvernementales, y compris les FSI, les UMP et les forces kurdes, arrêtaient et détenaient des personnes soupçonnées de soutenir Daech, y compris des personnes déplacées, et s'en prenaient «régulièrement» à des hommes sunnites, surtout après la libération des zones occupées par l'EIL (556). De même, le DFAT déclare qu'en pratique, dans l'ensemble de l'Iraq et de la RKI, les forces de sécurité ont arrêté et détenu des hommes sunnites en particulier, sans leur donner accès à un avocat (557). Des membres de la famille de personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIL ont également été déplacés de force par les forces de sécurité (558) ou détenus afin de contraindre leur proche à se rendre (559). Les forces de sécurité iraqiennes auraient participé à des expulsions forcées de familles soupçonnées d'avoir des liens avec l'EIL (560) et à l'envoi forcé de sunnites, en particulier, dans des camps de réhabilitation (561). Les Arabes sunnites ont été victimes de «violations systématiques et flagrantes», notamment d'assassinats, de tortures et de disparitions en raison de leur affiliation présumée à l'EIL. D'après la commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF), ces violations étaient perpétrées par des milices portant des insignes gouvernementaux et en particulier par des milices sous contrôle iranien (562). Les iraqiens déplacés et les membres de leur famille soupçonnés de soutenir l'EIL étaient «exposés aux agressions ou aux meurtres de représailles» et se voyaient refuser l'accès aux services. Le retour dans leur région d'origine leur était en outre souvent refusé, tandis que dans d'autres cas, eux-mêmes ne souhaitaient pas y retourner (563). Le DFAT a déclaré dans son rapport d'octobre 2018 que le gouvernement affirmait avoir fait des efforts pour réduire les risques d'abus, tout en contrôlant efficacement les personnes déplacées à l'intérieur du pays afin de rechercher des suspects liés à l'EIL. Il n'a toutefois pas donné plus de précisions (564).

L'absence d'un commandement unifié entre les unités des forces de sécurité fait qu'il est impossible de tenir les commandants responsables des abus commis par leurs unités (565).

---

553 UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 36.

554 UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 13.

555 US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([url](#)), pp. 21-22.

556 USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 13.

557 Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 25.

558 Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 28.

559 USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 14.

560 UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 6.

561 US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

562 US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

563 USDOS, Country Reports on Terrorism 2017 – Iraq, 6 September 2018 ([url](#)).

564 Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 26.

565 Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 45.

## 6. Le système judiciaire et juridique

### 6.1 Organisation judiciaire

Le système judiciaire iraquien souffre de l'absence d'une législation unique et exhaustive régissant l'organisation et l'administration. En conséquence, il est difficile d'établir la hiérarchie institutionnelle exacte du système judiciaire <sup>(566)</sup>. Les deux plus hautes juridictions sont la Cour suprême fédérale et la Cour de cassation (d'appel) <sup>(567)</sup>. La Cour suprême fédérale traite les questions liées au fédéralisme et à la constitutionnalité <sup>(568)</sup>. La Cour de cassation est la dernière cour d'appel pour toutes les affaires sauf celles liées à la sécurité. Elle statue également sur les affaires impliquant des fonctionnaires de l'État ou en cas de litiges avec des juridictions inférieures <sup>(569)</sup>.

Selon Lifos, le système de justice pénale ordinaire «est constitué de tribunaux d'instruction, de tribunaux de première instance (y compris les tribunaux correctionnels), de Cours d'appel et d'une Cour de cassation (et d'un bureau du procureur général)» <sup>(570)</sup>. Les autres juridictions inférieures comprennent une Cour d'appel et des tribunaux de première instance, du statut personnel, des affaires religieuses, du travail, un tribunal pénal et un tribunal pour mineurs <sup>(571)</sup>.

Les tribunaux pour mineurs sont spécialisés dans les affaires de délits commis par des jeunes âgés de 9 à 17 ans. Ces dossiers sont gérés par un seul juge d'instruction, qui peut décider de saisir le tribunal pour mineurs en vue d'une sanction. Les décisions peuvent être réexaminées par la Cour fédérale de cassation <sup>(572)</sup>.

Situés au centre de chaque province, les tribunaux de première instance sont chargés de statuer sur les affaires civiles <sup>(573)</sup>. Pour les affaires pénales, les tribunaux pénaux provinciaux ordinaires disposent d'une instance d'instruction et d'un tribunal chargé des crimes majeurs <sup>(574)</sup>. Les instances d'instruction sont chargées d'enquêter «sur tous les actes criminels» et disposent d'un tribunal de première instance dans chaque zone <sup>(575)</sup>. Les Cours d'appel sont réparties dans les seize zones judiciaires des gouvernorats d'Iraq (excepté le Kurdistan), dont deux à Bagdad (Rusafa et Kharkh) <sup>(576)</sup>.

Il existe également des cours spéciales traitant les «affaires d'intégrité» liées à la CI <sup>(577)</sup>, ainsi que des tribunaux spéciaux de contreterrorisme qui traitent les affaires relatives à l'EIIL en Iraq et dans la région kurde <sup>(578)</sup>. La Cour pénale centrale d'Iraq à Bagdad est une cour spécialisée traitant les

<sup>566</sup> ILEI, Constitutional Law of Iraq, 2013 ([url](#)), p. 24.

<sup>567</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>568</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>569</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>570</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), pp. 11-12.

<sup>571</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>572</sup> Christova, A., Seven Years of EUJUST LEX: The Challenge of Rule of Law in Iraq, 2013, Journal of Contemporary European Research ([url](#)), p. 428.

<sup>573</sup> Al-Mahmood, M., The Judiciary in Iraq, 2014, pp. 85-92.

<sup>574</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 3.

<sup>575</sup> Al-Mahmood, M., The Judiciary in Iraq, 2014, pp. 85-92.

<sup>576</sup> Al-Mahmood, M., The Judiciary in Iraq, 2014, pp. 85-92.

<sup>577</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>578</sup> HRW, Flawed Justice, December 2017 ([url](#)), p. 21

crimes graves compliqués<sup>(579)</sup>. Cette cour a une «large compétence nationale» et dispose d'un mandat spécial sur «le terrorisme, le crime organisé, la corruption et d'autres affaires graves»<sup>(580)</sup>. Les recours sont directement renvoyés à la Cour de cassation nationale<sup>(581)</sup>. Le code de procédure pénale s'applique dans cette Cour de la même façon que dans les autres Cours<sup>(582)</sup>.

En 2016, des tribunaux spéciaux ont été établis pour s'occuper des affaires de trafic. Toutefois, le Conseil supérieur de la magistrature a annulé la directive en 2017 et aucun juge spécialisé n'a traité ce type d'affaires<sup>(583)</sup>.

La Haute cour iraquienne est un tribunal spécialement créé pour juger les membres du gouvernement de Saddam Hussein accusés de crimes commis jusqu'en 2003<sup>(584)</sup>. Il a apparemment cessé de fonctionner en 2015 et n'a fourni aucune information sur le nombre d'auteurs condamnés, les enquêtes en cours, les réparations ou les peines prononcées<sup>(585)</sup>.

Il existe des tribunaux disciplinaires internes au sein des ministères de l'Intérieur et de la Défense, qui possèdent ainsi leur propre système de justice pénale, avec un tribunal et une Cour de cassation. Selon le GJPI, «les tribunaux du ministère de l'Intérieur sont compétents pour les délits mentionnés dans la loi pénale n° 14 de 2008 sur les forces de sécurité intérieures, dans le code pénal n° 111 de 1969 et d'autres lois, lorsqu'ils sont commis par un policier et à la condition que la victime ne soit pas un civil»<sup>(586)</sup>.

Les tribunaux de la région kurde sont dirigés et supervisés par le Conseil judiciaire kurde<sup>(587)</sup>. La structure de l'appareil judiciaire kurde est très similaire à celle du système judiciaire fédéral<sup>(588)</sup>.

Les tribunaux nationaux iraqiens sont responsables d'appliquer le code pénal iraquien n° 111 de 1969 et le code de procédure pénale n° 23 de 1971, conformément aux garanties constitutionnelles générales relatives à la répression des crimes<sup>(589)</sup>.

Selon la MANUI, les tribunaux iraqiens ne sont pas compétents pour les délits commis à l'échelle internationale, étant donné que ceux-ci ne figurent pas dans le code pénal de 1969<sup>(590)</sup>. Ils ne sont pas non plus en mesure d'enquêter ou de juger des délits commis dans le cadre de conflits armés et des violations du droit humanitaire international<sup>(591)</sup>. Les Nations unies ont mis en place une équipe d'enquêteurs au titre de la résolution n° 2379 (2017) du Conseil de sécurité des Nations

---

<sup>579</sup> Al-Mahmood, M., *The Judiciary in Iraq*, 2014, pp. 85-92.

<sup>580</sup> Warnock, D., *The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction*, *Denver Journal of International Law and Practice*, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 2.

<sup>581</sup> Warnock, D., *The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction*, *Denver Journal of International Law and Practice*, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 3.

<sup>582</sup> Warnock, D., *The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction*, *Denver Journal of International Law and Practice*, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 3.

<sup>583</sup> USDOS, *Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq*, 28 June 2018 ([url](#)), p. 232.

<sup>584</sup> HRW, *Flawed Justice*, December 2017 ([url](#)), p. 12; Bertelsmann Stiftung, *BTI 2018 Country Report – Iraq*, 2018 ([url](#)), p. 33

<sup>585</sup> UN Human Rights Committee, *ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5)*, 3 December 2015 ([url](#)), para. 17.

<sup>586</sup> GJPI, *Special Courts and Tribunals*, 29 November 2009 ([url](#)).

<sup>587</sup> HRW, *Flawed Justice*, December 2017 ([url](#)), p. 21

<sup>588</sup> GJPI, *The Judiciary and the Law in the Kurdistan Region of Iraq*, 14 August 2009 ([url](#)).

<sup>589</sup> Iraq, *Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5)*, 12 December 2013 ([url](#)), para. 52.

<sup>590</sup> UN Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1)*, 5 June 2018 ([url](#)), paras. 19, 49; UNAMI, *Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017*, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.3.

<sup>591</sup> UNAMI, *Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017*, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.3.

unies afin de soutenir le gouvernement iraquien dans le cadre des enquêtes sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'EIL (592).

## 6.2 Procédures pénales

Selon le consulat du Royaume-Uni à Erbil, le système judiciaire iraquien est un système de droit civil, ce qui signifie que:

«la première source de droit n'est pas le droit jurisprudentiel, mais plutôt un ensemble de lois écrites figurant dans des "codes" – par exemple, le code civil ou le code de commerce. Le système iraquien est composé de juges, mais ceux-ci sont tenus de fonder leurs décisions, non pas sur des décisions antérieures, mais sur le code applicable à l'affaire en question. Par exemple, pour une affaire pénale jugée dans le Kurdistan iraquien, la décision du juge du tribunal pénal doit être fondée sur les articles figurant dans le code pénal iraquien. Le juge n'est pas censé se référer ou mentionner des décisions antérieures, mais suivre le code pénal» (593).

Dans le système pénal de droit civil iraquien, les juges (d'abord les juges d'instruction, puis les juges de tribunaux) sont les figures centrales qui dirigent la procédure d'instruction, «délivrent des mandats d'arrêt, interrogent les témoins, déterminent les chefs d'accusation appropriés, pondèrent les éléments de preuve, émettent des conclusions et prononcent les peines». À la différence du système américain, qui sépare les enquêtes préliminaires de la procédure du procès, «les tribunaux irakiens considèrent que la collecte des preuves fait partie intégrante du domaine judiciaire» et qu'il s'agit de la première étape de la procédure judiciaire officielle. Bien que des preuves soient collectées en amont de la procédure pénale, la procédure de justice pénale «impose au juge d'instruction [...] de répéter ou de confirmer tous les faits essentiels de l'affaire». Dans le système pénal iraquien, les juges «passent leur temps à déterminer ce qu'il s'est passé, s'il s'est passé quelque chose» et, après s'être assurés des faits, inculpent officiellement l'accusé (594). L'accusé peut être informé de l'infraction faisant l'objet de l'enquête du juge d'instruction, mais pas du crime spécifique dont il sera accusé. Dans les tribunaux irakiens, les chefs d'accusation ne sont officialisés que lorsque le juge du tribunal a évalué les éléments de preuve et déterminé si un crime a été commis (595).

L'ambassade du Royaume-Uni à Bagdad explique le déroulement de la procédure pénale en Iraq: «une chambre composée d'un ou trois juges entend publiquement l'affaire. À l'issue du procès, elle prononce un jugement déclarant l'accusé coupable ou non coupable. S'il n'est pas coupable, l'accusé est libéré. S'il est coupable, la sanction est prononcée», avec des peines établies pour chaque crime. Il est possible de faire appel auprès de la chambre d'appel (596).

Le consulat du Royaume-Uni à Erbil rapporte que, dans la RKI, il n'y a pas de «procès devant un jury». Le prévenu comparaît devant le tribunal pénal compétent, lors d'une audience ouverte au public, et se tient devant le juge du tribunal, qui dirige l'affaire et pose des questions en présence de l'avocat du prévenu. Un accusateur peut également être présent dans la salle – «une personne qui dit qu'elle est la victime». La procédure serait supervisée par un procureur général, qui veille

<sup>592</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 19, 51-53.

<sup>593</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), pp. 9-10.

<sup>594</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 5.

<sup>595</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), pp. 47-48.

<sup>596</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 10.

au respect de la loi et qui a le pouvoir d'ouvrir une enquête officielle «en cas de vices juridiques ou de procédure»<sup>(597)</sup>. Le juge n'a pas le pouvoir discrétionnaire d'accorder la clémence ou la libération sous caution. Un recours peut être introduit dans les 30 jours. Au-delà de ce délai, le droit de faire appel est perdu<sup>(598)</sup>.

### 6.3 Capacités

En Iraq, les juges jouent un rôle primordial dans l'instruction des affaires. Les procureurs sont chargés d'examiner les dossiers, d'émettre des recommandations aux juges, de juger l'affaire et d'en tirer les conclusions. Ils peuvent assister au procès et accompagner les juges dans leurs délibérations, mais leur rôle est essentiellement administratif en comparaison à celui des juges<sup>(599)</sup>.

Selon Lifos, les juges d'instruction doivent suivre une formation de six mois et les procureurs une formation de deux ans à l'issue de leur licence en droit<sup>(600)</sup>. Le système judiciaire Iraquien exige que tous les procureurs et les juges chargés d'enquêter et de poursuivre les auteurs d'infractions soient diplômés de l'Institut judiciaire Iraquien, qui dispense une formation de deux ans à des juristes qualifiés, ayant obtenu un diplôme en droit à l'issue d'un cursus de quatre ans<sup>(601)</sup>. Il semble que le pouvoir judiciaire continue d'appliquer les normes et les pratiques professionnelles de l'époque du parti Baas<sup>(602)</sup>. Les avocats de la défense n'ont pas besoin de formation spécifique en dehors de leur diplôme en droit<sup>(603)</sup>.

Il y a un manque d'information sur l'impact de la formation sur droits de l'Homme dispensée aux agents de police, au personnel pénitentiaire et au personnel judiciaire<sup>(604)</sup>. Depuis 2015, le gouvernement s'est efforcé de réformer les secteurs de la sécurité et de la justice avec l'aide du PNUD. Ces efforts ont notamment porté sur la création de commissions parlementaires chargées de surveiller la réforme du secteur de la sécurité, l'établissement d'un groupe de travail sur la justice pénale chargé de se réunir régulièrement et de définir les priorités en matière de réforme, ainsi que l'organisation d'une formation pour aider les fonctionnaires à comprendre la réforme du secteur de la sécurité<sup>(605)</sup>.

Le système judiciaire est décrit comme étant en sous-effectif<sup>(606)</sup>. D'après un rapport de 2013 soumis aux Nations unies par l'Iraq, le bureau du Procureur général comptait à l'époque 1 327 juges<sup>(607)</sup>. Selon les sources du Lifos, en 2014, le nombre de juges dans le pays était estimé à 1 700<sup>(608)</sup>. Les femmes sont peu représentées dans les postes à haute responsabilité dans le

---

<sup>597</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>598</sup> UK, British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>599</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 5.

<sup>600</sup> Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p. 10.

<sup>601</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), pp. 6-7.

<sup>602</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>603</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), pp. 6-7.

<sup>604</sup> UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 30.

<sup>605</sup> UNDP Iraq, Rule of Law Programme, n.d. ([url](#)).

<sup>606</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 17; Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), pp. 11-12.

<sup>607</sup> Iraq, Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 ([url](#)), p. 69.

<sup>608</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), pp. 11-12.

gouvernement et dans le système judiciaire (<sup>609</sup>). En 2013, l'Iraq indiquait compter 27 femmes juges (<sup>610</sup>). En raison de la pénurie de juges dans le pays, un seul juge peut avoir la responsabilité de zones couvrant un million de personnes, ce qui laisse aux juges une charge de travail considérable et peu, voire pas du tout de temps pour lire les résumés des rapports d'enquête préliminaire (<sup>611</sup>).

Le manque de capacités de l'appareil judiciaire est également dû au grand nombre de détenus, aux détentions injustifiées, à la lenteur de la procédure judiciaire au nombre peu important de mise en liberté sous caution et à l'absence d'échange d'informations (<sup>612</sup>).

## 6.4 Efficacité de la protection

Les Nations unies qualifient de «faible» le système de justice pénale Iraquien (<sup>613</sup>). Des sources affirment que les tribunaux manquent de ressources et possèdent des «capacités médico-légales limitées» (<sup>614</sup>). Par ailleurs, les manques en termes de «rémunération, de sécurité, de ressources techniques et humaines» auraient empêché le pouvoir judiciaire de s'acquitter de ses fonctions (<sup>615</sup>). L'ambassade du Royaume-Uni à Bagdad souligne que le manque de ressources de l'appareil judiciaire provoque de «longs retards avant et pendant les procès» (<sup>616</sup>).

Selon un article de 2010 sur le système de justice pénale Iraquien (<sup>617</sup>), les verdicts et leur interprétation judiciaire ne sont pas officiellement consignés en vue d'une utilisation ultérieure dans des affaires similaires (<sup>618</sup>). En ce qui concerne le contrôle du travail judiciaire, les juges qui agissent de manière inappropriée peuvent faire l'objet d'un signalement au Procureur général (<sup>619</sup>). Le travail des juges d'instruction et des juges de première instance est contrôlé par les présidents des cours d'appel et par le ministère de la Justice, qui ont autorité disciplinaire sur eux (<sup>620</sup>).

Les abus commis par des groupes paramilitaires se sont poursuivis en toute impunité et sans faire l'objet de poursuites judiciaires (<sup>621</sup>).

En 2017, 272 crimes d'honneur ont été signalés à la police et renvoyés devant les tribunaux, contre 224 en 2016. Par ailleurs, 3 400 cas de violences conjugales ont été signalés, contre 3 600 en 2016

<sup>609</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 13.

<sup>610</sup> Iraq, Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 ([url](#)), p. 69.

<sup>611</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), pp. 11-12.

<sup>612</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 14.

<sup>613</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 2.

<sup>614</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>615</sup> Al-Khatteeb, L. and Al Sadoon O., Iraq's Rule of Law [Brookings Institution Oped], 26 July 2015 ([url](#)).

<sup>616</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>617</sup> Written by Dan Warnock, a US Airforce attorney who was based in Baghdad and observed the criminal justice system in practice during 2010.

<sup>618</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 4.

<sup>619</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 4.

<sup>620</sup> Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 ([url](#)), p. 4.

<sup>621</sup> Mansour, R., Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([url](#)), p. 24.



(<sup>622</sup>). La violence conjugale et les crimes d'honneur sont rarement punis et le viol conjugal n'est pas considéré comme un crime (<sup>623</sup>).

Le gouvernement s'est efforcé de faire appliquer sa loi de 2012 contre la traite des êtres humains, applicable partout en Iraq sauf dans la RKI, mais n'est pas parvenu à poursuivre ni à condamner les hauts fonctionnaires impliqués dans la traite des êtres humains, le trafic sexuel et l'enrôlement d'enfants soldats (<sup>624</sup>). Le ministère de l'Intérieur affirme avoir poursuivi 22 trafiquants d'êtres humains en 2017, mais n'a pas fourni davantage de précisions (<sup>625</sup>).

L'Iraq continue d'autoriser la peine de mort, de prononcer des condamnations à mort et d'appliquer la peine capitale (<sup>626</sup>). C'est l'un des trois principaux pays du Moyen-Orient qui prononcent et appliquent des exécutions, selon le rapport de 2017 d'Amnesty International sur les peines de mort et les exécutions (<sup>627</sup>).

## 6.5 Intégrité

### 6.5.1 Confiance du public

Les Iraquiens évitent souvent les tribunaux civils et pénaux et préfèrent s'en remettre à des méthodes de réconciliation tribale et religieuse pour le règlement des différends d'ordre privé (<sup>628</sup>), même s'il s'agit de crimes graves (<sup>629</sup>). Cela est en grande partie dû à l'accès limité à la justice, au manque de confiance dans l'appareil judiciaire (<sup>630</sup>) ou au manque de statut social et de ressources financières pour certaines parties de la population (<sup>631</sup>). Selon le DFAT, certains citoyens préfèrent se tourner vers des groupes religieux et des milices plutôt que vers le système officiel, principalement dans les régions pauvres du sud et de l'ouest (<sup>632</sup>).

### 6.5.2 Indépendance, corruption, menaces

Le pouvoir judiciaire iraquien est décrit comme ayant une indépendance et une impartialité limitées, comme étant faible et dépendant, en raison de la situation sécuritaire instable et des conflits politiques passés (<sup>633</sup>).

Les juges, les avocats et les membres de leur famille font l'objet de menaces (<sup>634</sup>). L'indépendance du pouvoir judiciaire est sapée par les menaces et les assassinats perpétrés par des entités sectaires, tribales, criminelles et extrémistes (<sup>635</sup>), des partis politiques et des groupes

---

<sup>622</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5.2.

<sup>623</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)),

<sup>624</sup> USDOS, 2018 Trafficking in Persons Report – Iraq, June 2018 ([url](#)).

<sup>625</sup> USDOS, 2018 Trafficking in Persons Report – Iraq, June 2018 ([url](#)).

<sup>626</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 59-68.

<sup>627</sup> AI, Death Sentences and Executions 2017, 2018 ([url](#)), p. 32.

<sup>628</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 8; Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>629</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>630</sup> Revkin, M., The Limits of Punishments: Transitional Justice and Violent Extremism – Iraq Case Study, May 2018 ([url](#)), p. 24; Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>631</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)), p. 8

<sup>632</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>633</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>634</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 35; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>635</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 35; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15; Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), p. 13.

paramilitaires<sup>(636)</sup>. Les autorités judiciaires sont confrontées à des «pressions importantes», à des tentatives d'intimidation et à des actes de violence, en particulier dans les affaires de criminalité organisée, de corruption ou celles liées à des milices<sup>(637)</sup>. Selon certaines sources, le pouvoir judiciaire s'est particulièrement politisé sous l'ancien Premier ministre Maliki, qui a nommé certains de ses partisans au Conseil supérieur de la magistrature et à la Cour suprême fédérale<sup>(638)</sup>. Ces dernières années, les UMP soutenues par l'Iran ont déployé des efforts considérables pour créer des liens solides avec le pouvoir judiciaire. Le chef de l'Alliance Fatah, al-Ameri, et l'administrateur des UMP, Abou Mahdi al-Muhandis, ont même proposé de bloquer les réformes de la justice proposées en 2015 par le Premier ministre Abadi<sup>(639)</sup>. L'appareil judiciaire est décrit par la même source comme étant «avenant» envers les UMP<sup>(640)</sup>.

La corruption et l'intimidation ont eu des répercussions sur les juges dans des affaires pénales, en première instance et en appel<sup>(641)</sup>.

Selon certaines sources, le système judiciaire iraquien est exposé à la corruption et aux pots-de-vin<sup>(642)</sup>, à l'ingérence politique et aux pressions des autorités religieuses et tribales<sup>(643)</sup>. Selon le DFAT, l'appartenance politique et religieuse influence les nominations et les décisions judiciaires<sup>(644)</sup>.

Human Rights Watch a recensé des cas en 2018 où des avocats de la défense qui apportaient leur aide à des personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIIL et à des membres de leur famille accusés de terrorisme ou d'être dépourvus de documents d'identité, ont été menacés par des agents des services de sécurité de l'État, du ministère de l'Intérieur et du SAT<sup>(645)</sup>.

### 6.5.3 Arrestations arbitraires, détention et accès à l'assistance juridique

L'ambassade du Royaume-Uni à Bagdad affirme qu'il «n'existe pas de procédure fixe à suivre en cas d'arrestation»<sup>(646)</sup>. Malgré l'existence des protections constitutionnelles contre la détention illégale et malgré l'existence d'une obligation, pour ceux qui mènent une arrestation, de fournir des documents à un juge dans les 24 heures suivantes, des arrestations et des détentions arbitraires continuent d'être régulièrement signalées en Iraq<sup>(647)</sup>. Des suspects ont été arrêtés sans mandat, en vertu des lois antiterroristes en particulier<sup>(648)</sup>, dans le cadre de procédures décrites comme étant «truffées de vices» par des experts des droits de l'homme, des avocats, des

<sup>636</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), pp. 12-13; TI, *Iraq: Overview of corruption and anti-corruption*, 20 March 2015 ([url](#)).

<sup>637</sup> Australia, DFAT, *Country Information Report – Iraq* [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>638</sup> Sweden, Lifos, *Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System*, 8 May 2014 ([url](#)), p. 10; International Crisis Group, *Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State*, 30 July 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>639</sup> International Crisis Group, *Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State*, 30 July 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>640</sup> International Crisis Group, *Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State*, 30 July 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>641</sup> USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>642</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), pp. 12-13; TI, *Iraq: Overview of corruption and anti-corruption*, 20 March 2015 ([url](#)).

<sup>643</sup> CSIS, *Iraqi in Crisis*, May 2014 ([url](#)), p. 270.

<sup>644</sup> Australia, DFAT, *Country Information Report – Iraq* [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>645</sup> HRW, *Iraq: Officials Threatening, Arresting Lawyers*, 12 September 2018 ([url](#)).

<sup>646</sup> UK, *Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan)*, September 2017 ([url](#)), p. 7.

<sup>647</sup> HRW, *Flawed Justice*, December 2017 ([url](#)), p. 12; USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 9, 12, 3, 14; UN Human Rights Committee, *ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5)*, 3 December 2015 ([url](#)), para. 33.

<sup>648</sup> UN Human Rights Committee, *ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5)*, 3 December 2015 ([url](#)), para. 33; USDOS, *Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq*, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

juges et des procureurs <sup>(649)</sup>. Les forces du GRK et des FSI auraient filtré des individus provenant de zones contrôlées par l'EIL en se référant à des listes officielles de personnes identifiées par des membres de leur communauté <sup>(650)</sup>. Selon de nombreux rapports, les FSI, y compris les FMP et les Peshmergas, ont arrêté et détenu temporairement des PDI arabes sunnites en majorité <sup>(651)</sup>. En vertu de la loi antiterroriste, les forces de l'ordre ont détenu pendant des périodes prolongées des personnes soupçonnées de terrorisme sans inculpation ni procès <sup>(652)</sup>.

La détention provisoire après l'arrestation est souvent longue. Le département d'État des États-Unis a qualifié ces détentions sans procédure judiciaire de «systématiques» <sup>(653)</sup>. Les Nations unies rapportent qu'un «grand nombre de personnes» ont été placées en détention provisoire au-delà de la période prévue par la loi <sup>(654)</sup>. L'absence de contrôle judiciaire est due au grand nombre de détenus, aux retards dans le traitement des enquêtes criminelles, au «nombre insuffisant de juges et de personnel judiciaire qualifié», ainsi qu'à des problèmes de pots-de-vin et de corruption, mais aussi à un recours insuffisant à des mécanismes juridiques tels que la mise en liberté sous caution ou sous condition <sup>(655)</sup>.

La Constitution prévoit une assistance juridique pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un avocat <sup>(656)</sup>. Cependant, les avocats se plaignent d'avoir un accès limité à leurs clients <sup>(657)</sup>.

## 6.5.4 Traitement en détention

### *Population carcérale*

La détention prolongée sans intervention du tribunal et sans garantie d'une procédure régulière est un «problème systémique» <sup>(658)</sup>. D'après des rapports de presse datant de 2018, 19 000 <sup>(659)</sup> à 20 000 personnes <sup>(660)</sup> se trouveraient en détention, accusées d'entretenir des liens avec l'EIL et d'actes de terrorisme <sup>(661)</sup>. La MANUI a indiqué qu'à la fin de l'année 2017, plus de 1 000 enfants, pour la plupart des garçons, se trouvaient dans des centres de détention pour mineurs en raison de leur appartenance présumée à l'EIL <sup>(662)</sup>.

D'après les estimations, 10 000 combattants étrangers étaient détenus par le gouvernement iraquien en août 2018 <sup>(663)</sup>. Parmi la population carcérale en Iraq, on compterait 1 350 femmes

---

<sup>649</sup> Intercept (The), Justice for the Enemy, 17 June 2018 ([url](#)).

<sup>650</sup> HRW, World Report 2018: Iraq, 18 January 2018 ([url](#)).

<sup>651</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>652</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 2; Intercept (The), Justice for the Enemy, 17 June 2018 ([url](#)).

<sup>653</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 13, 14.

<sup>654</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 33.

<sup>655</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 13, 14.

<sup>656</sup> Iraq, Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), Unofficial English version available at: ([url](#)), Article 19 (11).

<sup>657</sup> UNDP, UNDP trains mid-ranking police officers to improve the effectiveness of Local Police, 3 September 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>658</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)),

<sup>659</sup> AP, Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 ([url](#)).

<sup>660</sup> New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>661</sup> AP, Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 ([url](#)); New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>662</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>663</sup> UN Secretary General, Seventh report of the Secretary-General on the threat posed by ISIL (Da'esh) to international peace and security and the range of United Nations efforts in support of Member States in countering the threat (S/2018/770), 16 August 2018 ([url](#)), para. 10.

étrangères et 580 enfants, dont la plupart se seraient rendus aux FSI lors des opérations menées à Tal Afar en 2017 <sup>(664)</sup>.

En 2017, la MANUI a indiqué que les autorités de la région du Kurdistan détenaient 5 898 prisonniers, dont 2 630 détenus et 3 268 condamnés, essentiellement des hommes (3 023), 95 femmes et 150 mineurs <sup>(665)</sup>.

### *Conditions carcérales et traitement*

Selon l'ambassade du Royaume-Uni à Bagdad, il existe des «différences considérables» dans les conditions de détention appliquées par les différentes autorités, les prisons du ministère de la Justice ayant des normes plus strictes par rapport à celles des ministères de l'Intérieur et de la Défense <sup>(666)</sup>. La MANUI a décrit les centres de détention du ministère de la Justice comme étant fortement surpeuplés et mal équipés, y compris dans le cas des centres pour mineurs <sup>(667)</sup>. D'autres sources affirment que le surpeuplement est un problème courant et s'accompagne de mauvaises conditions matérielles et sanitaires <sup>(668)</sup> et parfois d'un accès très limité à l'eau potable et aux services médicaux <sup>(669)</sup>. Human Rights Watch a également qualifié de «déplorables» les conditions de détention en Iraq. Dans son rapport sur 1 200 détenus suspectés d'appartenir à l'EILLO'ONG a rapporté une situation de surpopulation extrême, un manque de ventilation, une température trop importante, un manque d'assistance médicale favorisant les décès en détention et les amputations pour des blessures guérissables, ainsi qu'un accès limité aux installations sanitaires <sup>(670)</sup>.

Les femmes détenues, en particulier celles accusées de terrorisme, sont victimes de viols et d'agressions sexuelles <sup>(671)</sup>. Des violences sexuelles, des viols et des tortures sont perpétrés contre des femmes en détention, principalement contre des femmes sunnites accusées de couvrir leurs proches de sexe masculin <sup>(672)</sup>. Les enfants sont détenus dans de mauvaises conditions, dans des endroits surpeuplés et sont eux aussi exposés aux abus physiques et sexuels <sup>(673)</sup>.

La torture reste une pratique largement répandue dans les prisons, les cellules d'interrogatoire et les centres de détention de la police <sup>(674)</sup>. Les suspects détenus sont soumis à des traitements tels que l'électrocution, l'isolement et les passages à tabac par les enquêteurs, selon un rapport sur le traitement des personnes suspectées d'appartenir à l'EILLO'ONG publié par «The Intercept» en 2018 <sup>(675)</sup>. Des cas de décès en garde à vue à la suite de tortures ou d'autres mauvais traitements ont été signalés <sup>(676)</sup>. Des sources indiquent que des groupes internationaux de défense des droits de l'Homme ont recensé un large éventail d'actes de torture et de sévices dans des centres de détention administrés par le ministère de l'Intérieur et, dans une moindre mesure, dans ceux du ministère de la Défense et du GRK <sup>(677)</sup>. Les détenus accusés de terrorisme sont plus susceptibles

<sup>664</sup> New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)), p. 13.

<sup>665</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>666</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 7.

<sup>667</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. vii.

<sup>668</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 7.

<sup>669</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>670</sup> HRW, Iraq: Hundreds Detained in Degrading Conditions, 13 March 2017 ([url](#)).

<sup>671</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 29.

<sup>672</sup> UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 15.

<sup>673</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para. 86.

<sup>674</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156

<sup>675</sup> Intercept (The), Justice for the Enemy, 17 June 2018 ([url](#)).

<sup>676</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 29.

<sup>677</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

de rester en détention prolongée dans les établissements du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Défense <sup>(678)</sup>.

Les établissements dans les grandes villes du GRK sont décrits comme étant «bien entretenus» comparativement aux conditions moins favorables observées dans de plus petits établissements. Dans certaines prisons administrées par les Asayish, des mineurs sont détenus avec les adultes <sup>(679)</sup>.

### 6.5.5 Procès équitable

La loi exige que les aveux soient corroborés par d'autres éléments de preuve ou rejetés si la coercition est prouvée, ce qui n'est pas toujours le cas dans les tribunaux <sup>(680)</sup>. Les aveux forcés, souvent obtenus sous la torture <sup>(681)</sup>, demeurent bien souvent une source de preuves couramment utilisée dans les procès <sup>(682)</sup>. Il est également fréquent de se fier à des preuves fournies par des informateurs anonymes <sup>(683)</sup>. Les tribunaux n'ont pas enquêté sur les plaintes des détenus selon lesquelles ils auraient été torturés pendant leur détention <sup>(684)</sup>. Une loi de 2016 permet de rejurer les détenus condamnés sur la base d'aveux obtenus par la force ou d'informations transmises par des informateurs anonymes. Le ministère de la Justice a affirmé que 4 500 détenus ont été libérés entre 2016 et le 31 mai 2017 au titre de cette loi <sup>(685)</sup>. Plusieurs sources qualifient les procédures judiciaires en Iraq de «profondément biaisées» <sup>(686)</sup> et ne répondant pas aux normes internationales malgré les efforts déployés par les juges d'instruction, les tribunaux de première instance et les cours d'appel en vue de garantir le droit à un procès équitable <sup>(687)</sup>.

Les détenus ne disposent pas d'un accès suffisant aux services d'un avocat ou d'un représentant commis d'office, malgré les dispositions de la loi à cet égard <sup>(688)</sup>. Les avocats ont ensuite cessé de prendre en charge les affaires relatives à l'EIIL, laissant la défense des suspects aux mains d'avocats commis d'office par l'État, qui, selon Human Rights Watch, n'ont pas «assuré une défense solide de ces clients» <sup>(689)</sup>. Human Rights Watch a pu démontrer que des mandats d'arrêt avaient été délivrés contre 15 avocats privés qui représentaient des personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIIL devant le tribunal antiterroriste de Ninive en 2017 <sup>(690)</sup>.

La MANUI et le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ont rapporté des problèmes de grande envergure, liés à l'absence d'une procédure régulière ainsi qu'à la violation du droit à un procès équitable et du droit à la vie, notamment en

---

<sup>678</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>679</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>680</sup> UK, Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([url](#)), p. 9.

<sup>681</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2; Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>682</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>683</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>684</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 13, 14; HRW, Iraq: Judges Disregard Torture Allegations, 31 July 2018 ([url](#)).

<sup>685</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>686</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)); HRW (Human Rights Watch), Flawed Justice, December 2017 ([url](#)).

<sup>687</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>688</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12; Intercept (The), Justice for the Enemy, 17 June 2018 ([url](#)).

<sup>689</sup> HRW, Iraq: Lawyers Arrested for Work in ISIS Courts, 10 August 2017 ([url](#)).

<sup>690</sup> HRW, Iraq: Lawyers Arrested for Work in ISIS Courts, 10 August 2017 ([url](#)).



ce qui concerne l'application de la peine capitale <sup>(691)</sup>. En 2018, le rapporteur spécial est parvenu à la conclusion que «les garanties procédurales existantes visant à assurer un procès équitable ne sont pas mises en œuvre dans la pratique ou s'avèrent insuffisantes pour prévenir les manquements au droit à une procédure régulière, entraînant des violations systématiques du droit à la vie» <sup>(692)</sup>. Les enfants peuvent également être condamnés à mort et l'âge de la responsabilité pénale est de neuf ans. <sup>(693)</sup>.

Les procès antiterroristes sont particulièrement biaisés <sup>(694)</sup>. En Iraq, la peine de mort peut être prononcée en vertu du code pénal iraquien (CPI) n° 111 de 1969 ou de la loi antiterroriste n° 13 de 2005. Dans la RKI, les crimes terroristes sont poursuivis en vertu de la loi antiterroriste n° 3 de 2006, qui est arrivée à expiration en juillet 2016 <sup>(695)</sup> avant d'être finalement renouvelée en juillet 2018 <sup>(696)</sup>. Le GRK semble appliquer un «moratoire de facto» sur les exécutions depuis 2008 <sup>(697)</sup>, bien qu'il ait exécuté trois personnes en 2015 et trois autres en 2016 <sup>(698)</sup>.

La plupart des suspects de l'EIIL poursuivis par le gouvernement central sont jugés par le tribunal antiterroriste du gouvernorat de Ninive, bien qu'ils soient parfois jugés par la chambre antiterroriste de la Cour pénale centrale à Bagdad <sup>(699)</sup>. Selon Human Rights Watch, les personnes soupçonnées d'appartenir à Daech sont inculpées en vertu des lois antiterroristes, et non du code pénal et non du code pénal dans des tribunaux pénaux ordinaires, ce qui signifie qu'un large éventail de crimes peuvent être jugés, allant du soutien général de l'appartenance à un groupe terroriste, aux crimes spécifiques de torture, d'enlèvement ou de meurtre en lien avec des groupes terroristes. Human Rights Watch affirme que les enquêtes et les procès qui ont visé les milliers de suspects de l'EIIL ont été expéditifs, «trop précipités pour garantir une procédure régulière», ont été fondés principalement sur des aveux possiblement obtenus sous la contrainte et n'ont offert «aucune possibilité significative de contester des preuves» <sup>(700)</sup>. Il arrive parfois que les procès ne durent pas plus de 30 minutes <sup>(701)</sup>.

Le New York Times a rapporté en avril 2018 que 10 000 affaires avaient été renvoyées devant les tribunaux antiterroristes et que 2 900 procès avaient été menés à terme, avec un «taux de condamnation de 98 pour cent» <sup>(702)</sup>. Les procès se terminent généralement par une condamnation à mort prescrite par la disposition 4 de la loi antiterroriste <sup>(703)</sup>. Selon l'AP, plus de 3 000 personnes ont été condamnées à mort <sup>(704)</sup>, alors que les Nations unies rapportent que les

<sup>691</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 67-68.

<sup>692</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 67-68.

<sup>693</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para. 86.

<sup>694</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 35; Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)), accessed 25 July 2018; Revkin, M., The Limits of Punishments: Transitional Justice and Violent Extremism – Iraq Case Study, May 2018 ([url](#)); New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>695</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 21.

<sup>696</sup> Al Monitor, Renewal of anti-terror law threatens human rights in Kurdistan, 19 July 2018 ([url](#));

<sup>697</sup> HRW, World Report 2018 – Iraq, 9 January 2018 ([url](#)).

<sup>698</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 59.

<sup>699</sup> HRW, Flawed Justice, December 2017 ([url](#)), p. 28

<sup>700</sup> HRW, Flawed Justice, December 2017 ([url](#)), p. 21

<sup>701</sup> AP, Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 ([url](#)); see also: New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>702</sup> New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 ([url](#)).

<sup>703</sup> HRW, Flawed Justice, December 2017 ([url](#)), p. 21, 29

<sup>704</sup> AP, Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 ([url](#)).



autorités plaçaient ce nombre à 1 724 en 2014, même s'il est probablement plus élevé<sup>(705)</sup>. Le rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, qui s'est rendu en Iraq en novembre 2017, a déclaré qu'aucune information n'avait été divulguée depuis 2015 sur le nombre de personnes inculpées, jugées, condamnées à mort ou exécutées exprimant sa préoccupation quant aux « exécutions massives » qui ont eu lieu en 2016 dans des affaires de terrorisme/liées à l'EIIL<sup>(706)</sup>. La MANUI rapporte les multiples annonces faites par le gouvernement sur les condamnations à mort et les exécutions confirmées en 2017, dont l'exécution de 42 personnes pour terrorisme en septembre 2017 et de 38 personnes en décembre 2017<sup>(707)</sup>. Le 28 juin 2018, 13 condamnés ont été exécutés pour terrorisme et le Premier ministre aurait ordonné l'exécution de 300 autres hommes et femmes<sup>(708)</sup>. Le ministère de la Justice a déclaré lors d'une conférence de presse en 2017 qu'il y avait, en moyenne, trois à quatre exécutions par semaine dans les prisons de Bagdad et de Nassiriya<sup>(709)</sup>.

Le gouvernement iraquien dispose d'une loi d'amnistie pour ceux qui prouvent qu'ils ont rejoint l'EIIL contre leur volonté et qu'ils n'ont pas commis de crimes terroristes. Cette loi a permis la libération de près de 10 000 suspects, selon le juge en chef, comme rapporté par HRW en décembre 2017<sup>(710)</sup>. La loi n° 80 de 2017 portant modification de la loi d'amnistie est entrée en vigueur en août 2017, rendant inéligibles à la loi d'amnistie les personnes condamnées pour diverses infractions en vertu de la loi antiterroriste lorsque le crime a été commis après le 10 juin 2014<sup>(711)</sup>. En 2018, la MANUI a exprimé sa préoccupation quant au fait que cette évolution « semble exclure la possibilité de recourir à l'amnistie en tant qu'instrument de réconciliation et de réinsertion des personnes condamnées en raison de leur appartenance à l'EIIL et prive les accusés de leur droit de déposer une demande de grâce » ou de commuer leur peine, comme l'impose le PIDCP<sup>(712)</sup>. Les appels contre la peine de mort aboutissent rarement et la clémence est interdite pour les crimes liés au terrorisme en vertu de l'article 75 de la Constitution iraquienne<sup>(713)</sup>. Toutefois, il a été signalé qu'elle pouvait être accordée en vertu de l'article 5 de la loi antiterroriste<sup>(714)</sup>.

Selon un rapport de la Rise Foundation sur la situation à Ninive en décembre 2017, les personnes sunnites soupçonnées de terrorisme seraient presque « exclusivement jugées en vertu de cette loi [antiterroriste] », alors que « les délinquants chiites ayant commis des crimes violents similaires sont jugés en vertu du code pénal »<sup>(715)</sup>.

## 6.6 Interactions entre la justice tribale et la justice d'État

Environ 75 % de la population iraquienne appartient ou est associée à l'une des 150 principales tribus d'Iraq. Ces clans et réseaux familiaux, qui sont prépondérants dans les régions sunnites (Anbar, Salah ad-Din, Kirkouk et Ninive) et dans les régions du sud (principalement Bassora), aident leurs membres à obtenir un emploi, des services gouvernementaux et une protection contre les menaces<sup>(716)</sup>. Des tribus ont été engagées pour assurer la sécurité et selon un chef tribal, le droit

<sup>705</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 67-68.

<sup>706</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 64-66.

<sup>707</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.

<sup>708</sup> RFI, Iraq: exécution de treize « terroristes » condamnés à mort, 29 June 2018 ([url](#)).

<sup>709</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.

<sup>710</sup> HRW, Flawed Justice, December 2017 ([url](#)), p. 33.

<sup>711</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.1.

<sup>712</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.1.

<sup>713</sup> UNAMI/OHCHR, Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([url](#)), p. 2.

<sup>714</sup> Al-Khatteeb, L. and Al Sadoon O., Iraq's Rule of Law [Brookings Institution Oped], 26 July 2015 ([url](#)).

<sup>715</sup> Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 ([url](#)), p. 27.

<sup>716</sup> Gharizi, O. and Al-Ibrahimi, H., Baghdad Must Seize the Change to Work with Iraq's Tribes, 17 January 2018 ([url](#)).

tribal « comble des lacunes auquel l'État ne remédie pas », dans les régions où les institutions étatiques sont faibles<sup>(717)</sup>. Son utilisation pour régler les différends est particulièrement importante dans les régions les plus pauvres du sud et de l'ouest du pays<sup>(718)</sup>.

Le droit coutumier tribal («*urf*») est un mécanisme important, utilisé depuis longtemps pour régler les différends et maintenir l'ordre en Iraq<sup>(719)</sup>. Il repose sur un système collectif d'honneur et de responsabilité, dans lequel les différends sont réglés en rétablissant l'équilibre, par la réciprocité et la compensation<sup>(720)</sup>. La justice tribale reste couramment employée en Iraq<sup>(721)</sup>. Elle aurait gagné en popularité et serait même préférée aux tribunaux et à la police, en particulier dans le centre et le sud du pays<sup>(722)</sup>. Ce phénomène s'est accentué après la chute de l'EIL, à Anbar, par exemple, où les habitants préfèrent s'adresser à leurs dirigeants locaux plutôt que de faire confiance aux institutions de l'État de droit<sup>(723)</sup>. Ce phénomène s'est en outre développé en raison de la fragmentation des tribus<sup>(724)</sup>. Les autorités tribales sont considérées comme étant plus efficaces que les institutions judiciaires de l'État pour régler les différends. Elles sont également sollicitées lorsque les autorités ne parviennent pas à résoudre le différend<sup>(725)</sup> ou lorsque les plaignants doivent verser des pots-de-vin aux autorités judiciaires de l'État<sup>(726)</sup>. Le Dr Chatelard souligne que le système de justice tribale est un système auxiliaire, plutôt qu'un concurrent du système judiciaire de l'État. Dans la pratique, les structures tribales sont sanctionnées par l'État, mais elles n'ont pas de statut officiel et les forces de l'ordre peuvent également encourager les parties en conflit à recourir au système de justice tribale. Il arrive aussi parfois que les tribunaux officiels renvoient les affaires vers un règlement tribal<sup>(727)</sup>.

Depuis 2003, la justice tribale est de plus en plus utilisée pour combler le manque de capacités du système judiciaire officiel. Elle peut être invoquée pour toutes sortes d'affaires, qu'il s'agisse d'un meurtre, d'une agression, d'un conflit armé, d'un vol<sup>(728)</sup>, d'affaires commerciales ou criminelles, et se règle à l'aide de diverses solutions pouvant prendre la forme d'un versement d'indemnités (prix du sang ou *diya*), d'un échange de femmes ou de filles<sup>(729)</sup>, d'actes de vengeance ou d'un mariage<sup>(730)</sup>. Le paragraphe 2 de l'article 45 de la Constitution Iraquienne protège le développement des tribus en Iraq, mais interdit les traditions tribales contraires aux droits de l'Homme<sup>(731)</sup>. Toutefois, les mécanismes tribaux de règlement des différends peuvent impliquer des violations des droits de l'Homme, comme le fait d'offrir des membres de la famille de sexe féminin à titre d'indemnisation<sup>(732)</sup> ou le crime d'honneur. Ils peuvent également impliquer le meurtre ou la mort à titre de vengeance ou le bannissement<sup>(733)</sup>. Les femmes sont «particulièrement vulnérables» face à la justice tribale et peuvent faire l'objet d'un traitement

<sup>717</sup> Gharizi, O. and Al-Ibrahimi, H., Baghdad Must Seize the Change to Work with Iraq's Tribes, 17 January 2018 ([url](#)).

<sup>718</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>719</sup> Asfura-Heim, P. Chapter 6: Tribal Customary Law and Legal Pluralism in al Anbar, Iraq, in: Customary Justice and the Rule of Law in War-torn Societies, 2011, p. 239.

<sup>720</sup> Asfura-Heim, P. Chapter 6: Tribal Customary Law and Legal Pluralism in al Anbar, Iraq, in: Customary Justice and the Rule of Law in War-torn Societies, 2011, p. 239.

<sup>721</sup> Niqash, As Extremists Withdraw in Salahaddin, Iraq's Tribes Demand Justice, 22 October 2015 ([url](#)).

<sup>722</sup> Al Monitor, When conflict arises, these Iraqis go to the madeef, 30 October 2015 ([url](#)).

<sup>723</sup> National (The), In post-ISIS Iraq, tribal justice grows in the shadow of Baghdad mistrust ([url](#)).

<sup>724</sup> Gharizi, O. and Al-Ibrahimi, H., Baghdad Must Seize the Change to Work with Iraq's Tribes, 17 January 2018 ([url](#)).

<sup>725</sup> Al Monitor, When conflict arises, these Iraqis go to the madeef, 30 October 2015 ([url](#)).

<sup>726</sup> Asharq Al-Awsat, In Iraq, Tribes are Stronger than Judiciary, 14 September 2016 ([url](#)).

<sup>727</sup> Chatelard, G. Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>728</sup> Al Monitor, When conflict arises, these Iraqis go to the madeef, 30 October 2015 ([url](#)); Raseef22, South Iraq's Armed Clans Outmuscling the State, 22 February 2018 ([url](#)).

<sup>729</sup> AW, Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 ([url](#)); IraqiNews, Armed tribal clash north of Basra leaves 5 casualties, 12 April 2017 ([url](#)); Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>730</sup> Al Monitor, Will Iraq's new 'tribal court' undermine the rule of law? 12 April 2018 ([url](#)).

<sup>731</sup> Al Monitor, Will Iraq's new 'tribal court' undermine the rule of law? 12 April 2018 ([url](#)).

<sup>732</sup> AW, Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 ([url](#));

<sup>733</sup> Asfura-Heim, P. Chapter 6: Tribal Customary Law and Legal Pluralism in al Anbar, Iraq, in: Customary Justice and the Rule of Law in War-torn Societies, 2011, p. 256.

sévère en cas de transgression des coutumes tribales <sup>(734)</sup>. Les mariages tribaux *fasliya*, ou mariages d'échange pour compensation, auraient augmenté ces dernières années en raison de la faiblesse de l'État de droit <sup>(735)</sup>. En 2015, par exemple, un différend tribal a été réglé en accordant 50 femmes à titre de compensation <sup>(736)</sup>.

Étant donné l'importance des coutumes tribales dans la société, une puissante affiliation tribale peut entraver le travail de la police pour faire respecter la loi <sup>(737)</sup>. Les conflits tribaux sont décrits comme étant «répandus» <sup>(738)</sup>, en particulier dans le sud, où de nombreuses tribus sont bien armées <sup>(739)</sup> et mettent en péril la sécurité et le contrôle de l'État <sup>(740)</sup>.

Les autorités judiciaires n'assurent pas le suivi des incidents tribaux et les juges doivent rechercher eux-mêmes une protection tribale en cas de menaces à leur encontre <sup>(741)</sup>. Dans le sud de l'Iraq, des affrontements tribaux ont également été signalés en 2017, notamment en raison du pétrole, de terres, de contrats de construction et de conflits sociaux <sup>(742)</sup>, et de la pénurie d'eau <sup>(743)</sup>. Selon les informations communiquées au HCR, les autorités judiciaires et les forces de l'ordre «prennent parti» dans les conflits tribaux en fonction de leurs propres affiliations tribales <sup>(744)</sup>. Les tribus se voient également accorder des privilèges par les partis et les responsables politiques du gouvernement qui sollicitent leur aide. Celles-ci ont également des liens au sein des forces de sécurité <sup>(745)</sup>, ce qui permet à leurs membres d'échapper aux sanctions <sup>(746)</sup>. En 2015, une ONG locale a souligné que des décisions tribales avaient également été rendues à Bagdad. Elle en recensait 800 à Bagdad, 1 200 à Nadjaf et 2 450 à Bassora <sup>(747)</sup>.

Dans les zones anciennement contrôlées par Daech, Niqash signale que l'assimilation à l'EIIL de certaines tribus, comme les Ajili et les Abu Nasr, a conduit des membres ou des zones entières à être pris pour cibles par les forces de sécurité <sup>(748)</sup>. Les tribus ont également institué une justice informelle, des vengeances, des assassinats et des disparitions dans le cadre de la justice tribale contre les personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIIL <sup>(749)</sup>.

Les méthodes tribales de résolution des conflits et le droit coutumier peuvent également être utilisés pour prévenir l'escalade des querelles par l'arbitrage et la médiation <sup>(750)</sup>. Par ailleurs, des liens officiels avec le système étatique ont été créés <sup>(751)</sup>. En 2017, l'USIP a rapporté la mesure inédite prise par plus de 100 cheikhs tribaux à Hawija, qui ont accepté de conclure un accord formel de coopération avec le système judiciaire de l'État et d'interdire les «châtiments collectifs», au lieu de recourir à la justice tribale pour traiter les affaires liées aux «combattants et partisans» de l'EIIL <sup>(752)</sup>. En août 2018, les chefs tribaux et communautaires et les gouvernements locaux de Ninive et

<sup>734</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28.

<sup>735</sup> ICSSI, No to Harrassment, No to Tribal Fasliya! Iraqi Women Want Their Rights and Freedom! July 2015 ([url](#)); Al Monitor, Blood money marriage makes a comeback in Iraq, 18 June 2015 ([url](#)).

<sup>736</sup> ICSSI, No to Harrassment, No to Tribal Fasliya! Iraqi Women Want Their Rights and Freedom! July 2015 ([url](#)).

<sup>737</sup> AFP, Tribes, and tradition stand in way of Iraq police, 23 September 2017 ([url](#)).

<sup>738</sup> Al Monitor, Can Iraq curb tribal disputes? 20 January 2016 ([url](#)).

<sup>739</sup> Al Monitor, Can Iraq curb tribal disputes? 20 January 2016 ([url](#)); Raseef22, South Iraq's Armed Clans Outmuscling the State, 22 February 2018 ([url](#)).

<sup>740</sup> Raseef22, South Iraq's Armed Clans Outmuscling the State, 22 February 2018 ([url](#)).

<sup>741</sup> AW, Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 ([url](#)).

<sup>742</sup> Reuters, Tribal clashes, political void threaten oil installations in Iraq's south, 11 September 2017 ([url](#)); IraqiNews, Armed tribal clash north of Basra leaves 5 casualties, 12 April 2017 ([url](#)).

<sup>743</sup> Al Monitor, Tribal disputes flare in southern Iraq over water scarcity, 15 February 2018 ([url](#)).

<sup>744</sup> UNHCR, Tribal Conflict Resolution, January 2018 ([url](#)), p. 4.

<sup>745</sup> AW, Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 ([url](#)).

<sup>746</sup> Niqash, As Extremists Withdraw in Salahaddin, Iraq's Tribes Demand Justice, 22 October 2015 ([url](#)).

<sup>747</sup> AW, Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 ([url](#)).

<sup>748</sup> Niqash, As Extremists Withdraw in Salahaddin, Iraq's Tribes Demand Justice, 22 October 2015 ([url](#)).

<sup>749</sup> USIP, Special Report 389: Justice and Security Needs in Iraq after ISIL, August 2016 ([url](#)), pp. 7-8.

<sup>750</sup> CNA, "No Security Without Us": Tribes and Tribalism in Al Anbar Province, Iraq, June 2014 ([url](#)), pp. 12-13; Gharizi, O. and Al-Ibrahimi, H., Baghdad Must Seize the Change to Work with Iraq's Tribes, 17 January 2018 ([url](#)).

<sup>751</sup> Chatelard, G., Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>752</sup> USIP, Iraqi Tribes Sharpen Legal Tools to Root Out ISIS, 22 June 2017 ([url](#)).

de Tal Afar ont signé un accord mutuel pour faciliter le retour de 40 000 personnes déplacées à Ayadiyah, les autorités tribales acceptant de coopérer avec les forces de l'État et l'État de droit pour poursuivre les membres de l'EIL et les personnes soupçonnées d'en faire partie <sup>(753)</sup>. En 2018, le ministère de la Justice a annoncé une nouvelle «initiative d'arbitrage» visant à créer une équipe de 47 cheikhs qui travailleront bénévolement en tant qu'arbitres tribaux, en lien direct avec le ministère de la Justice, pour résoudre les différends et éviter l'escalade. Toutefois, cette initiative a été critiquée par la société civile, qui lui reproche de miner les institutions publiques, de créer une structure judiciaire parallèle et de porter atteinte aux droits de l'Homme <sup>(754)</sup>.

---

<sup>753</sup> Sanad, Press Release: Announcement of Peaceful Coexistence Pact of honor for the Tribes in Al-Ayadiyah Sub-district, 10 August 2018 ([url](#)).

<sup>754</sup> Al Monitor, Will Iraq's new 'tribal court' undermine the rule of law? 12 April 2018 ([url](#)).

## 7. Mécanismes de surveillance et plaintes

### 7.1 Inspections générales (IG)

Après la destitution de Saddam Hussein, l'Iraq s'est efforcé de restaurer la confiance de la société et de réduire la corruption en établissant des inspections générales conçues comme des «unités de contrôle interne indépendant» au sein de nombreux ministères et institutions publiques du pays <sup>(755)</sup>. Il existerait 36 bureaux d'inspection générale, certains comprenant également des antennes régionales <sup>(756)</sup>. Les inspecteurs généraux sont nommés par le Premier ministre, avant d'être confirmés à leur poste par le Conseil des représentants. Ils rendent directement compte au ministre dont ils dépendent <sup>(757)</sup>.

Chaque inspection générale instituée dans un ministère comprend une direction des droits de l'Homme, auprès de laquelle il est possible de déposer des plaintes pour actes de torture commis par les forces de police et d'investigation <sup>(758)</sup>.

Les inspections générales ont plusieurs missions, à savoir:

- enquêter sur l'intégrité et la transparence des opérations du ministère;
- signaler toute infraction et tout comportement criminel aux forces de l'ordre;
- collaborer avec les organismes compétents, dont la commission pour l'intégrité;
- recevoir les plaintes des citoyens et en assurer le suivi en jouant un rôle similaire à celui de médiateur (Ombudsman);
- contrôler les performances et l'efficacité des opérations du ministère; mettre en œuvre des mesures correctives;
- prévenir la fraude, les pertes et les abus, et promouvoir l'intégrité et la responsabilisation <sup>(759)</sup>.

Ces entités ont pour mission de recevoir les plaintes au sein des ministères de la Justice, de l'Intérieur, de la Défense, du Travail et des Affaires sociales, de la Commission pour l'intégrité et du bureau du Procureur général <sup>(760)</sup>. L'inspection générale du ministère de l'Intérieur a pour mission «d'observer et de faire respecter les droits de l'Homme» au sein du ministère et de ces centres de détention du ministère <sup>(761)</sup>. En 2018, l'UE a annoncé que sa mission de conseil sur la réforme du secteur de la sécurité en Iraq (EUAM Iraq) assisterait l'inspecteur général du ministère de l'Intérieur sur les questions de genre et de droits de l'Homme <sup>(762)</sup>. À cet effet, elle a établi un centre de coordination conjoint en juin 2018 <sup>(763)</sup>.

Les modalités de renvoi des affaires devant les tribunaux par les inspections générales établies au sein des ministères demeurent assez flou et leur «personnel fait l'objet d'intimidations et de pressions politiques» <sup>(764)</sup>. Ces inspections sont décrites comme faibles, mal coordonnées, manquant de capacités <sup>(765)</sup> et «profondément influencées» par les circonstances politiques et les

<sup>755</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), p. 44.

<sup>756</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), p. 44.

<sup>757</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), p. 46.

<sup>758</sup> Iraq, Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 ([url](#)), para. 90.

<sup>759</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), pp. 44-45.

<sup>760</sup> Iraq, Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 ([url](#)), para. 90.

<sup>761</sup> EU, EEAS, EUAM: Providing strategic advice on Gender and Human Rights in Iraq, 27 March 2018 ([url](#)).

<sup>762</sup> EU, EEAS, EUAM: Providing strategic advice on Gender and Human Rights in Iraq, 27 March 2018 ([url](#)).

<sup>763</sup> EU, EEAS, The Ministry of Interior and EUAM Agree to Establish Joint Coordination Center, 7 June 2018 ([url](#)).

<sup>764</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>765</sup> International Crisis Group, Failing Oversight: Iraq's Unchecked Government, 26 September 2011 ([url](#)), pp. 11, 14-16.

ministres concernés qui ont le pouvoir de licencier les inspecteurs généraux <sup>(766)</sup>. En 2018, la MANUI a recommandé que le gouvernement iraquien établisse un organisme de supervision indépendant à l'exemple d'un médiateur ou d'un «tribunal disciplinaire de police», qui serait chargé d'enquêter en toute indépendance sur les cas présumés d'abus d'autorité et de disparitions <sup>(767)</sup>. Les sources décrivent un environnement caractérisé par la corruption, où l'impunité est largement répandue <sup>(768)</sup> et où les plaintes de torture et de mauvais traitements font rarement l'objet d'enquêtes ou de poursuites <sup>(769)</sup>.

## 7.2 Commission pour l'intégrité (CI)

La commission iraquienne pour l'intégrité (CI) est un organisme de lutte contre la corruption qui a pour mission d'enquêter sur les affaires de corruption <sup>(770)</sup> et d'engager des poursuites en la matière en sa qualité d'«organisme politique indépendant supervisé par le Parlement» <sup>(771)</sup>. Toutefois, la commission relève du contrôle direct du gouvernement, en conséquence de «décisions judiciaires controversées» <sup>(772)</sup>. Le mandat de la commission prévoit de «garantir que les représentants élus déclarent leur situation financière pour veiller à la transparence» et rétablir la confiance de la société en le gouvernement <sup>(773)</sup>. Elle a également pour mission:

- d'enquêter sur les affaires de corruption sous la supervision d'un juge compétent, conformément aux procédures pénales;
- de suivre les affaires de corruption qui ne relèvent pas de la compétence de la CI grâce à ses représentants légaux;
- de favoriser la responsabilité, l'intégrité, la transparence et l'éthique publique;
- de préparer et de soumettre des lois anticorruption au premier ministre, au président ou aux commissions parlementaires;
- de publier des directives organisationnelles sur les conflits d'intérêts et la divulgation des données financières;
- de publier des codes de conduite pour l'utilisation des ressources publiques <sup>(774)</sup>.

Le site internet de la commission propose plusieurs numéros de téléphone et une adresse électronique pour signaler des cas de corruption <sup>(775)</sup>. En vertu de la loi, toute personne ou entité légale peut introduire une plainte pour corruption auprès de l'inspection générale du ministère concerné, ou auprès du département des plaintes et signalements de la commission pour l'intégrité <sup>(776)</sup>.

Le directeur général de la CI peut autoriser l'ouverture d'enquêtes dans des régions où il n'existe pas d'antenne régionale <sup>(777)</sup>. La procédure de renvoi des plaintes dépend de la présence d'inspections générales dans l'administration publique iraquienne «en tant qu'unité[s] de contrôle

<sup>766</sup> Younis, N. and Mahdy, S., The Next War in Iraq Needs to be on Corruption, 16 December 2016 ([url](#)).

<sup>767</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. iii.

<sup>768</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156; UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 21.

<sup>769</sup> UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 21.

<sup>770</sup> Iraq, COI, About COI, 16 September 2009 ([url](#)); Sowell, K. Abadi's Failed Reforms, 17 November 2015 ([url](#))

<sup>771</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>772</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>773</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>774</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>775</sup> Iraq, COI (Commission of Integrity), About COI, 16 September 2009 ([url](#)), accessed 25 July 2018.

<sup>776</sup> USDOS, Investment Climate Statements 2018 – Iraq, 19 July 2018 ([url](#)).

<sup>777</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), pp. 35-36.



interne indépendant». La procédure de renvoi se fait de l'inspection générale à la CI. Les affaires faisant l'objet d'une enquête de la CI peuvent être renvoyées devant les tribunaux, qui décident d'engager ou non des poursuites. Le cas échéant, la question est renvoyée devant le ministère de l'Intérieur pour la délivrance de mandats d'arrêt <sup>(778)</sup>.

En juillet 2016, la CI a demandé l'arrestation de 2 000 personnes pour corruption et réception de pots-de-vin. Six députés ont fait l'objet d'une interdiction de voyager <sup>(779)</sup>. Au premier semestre 2017, la CI a déposé plus de 4 000 plaintes pour corruption, délivré 880 mandats d'arrêt, renvoyé 1 249 affaires de corruption de fonctionnaires devant la justice et obtenu des condamnations dans 285 affaires de corruption impliquant notamment plusieurs ministres <sup>(780)</sup>. Un rapport d'activité trimestriel publié par la CI au premier trimestre 2018 indique que, depuis 2017, celle-ci a traité 6 219 affaires criminelles, dont 37,88 % (2 356 affaires) ont été «closes» (classées ou renvoyées devant d'autres tribunaux) tandis que la majorité (62 %) faisait encore l'objet d'une enquête «supervisée par le pouvoir judiciaire» <sup>(781)</sup>. Selon certaines sources, «l'absence de bonnes relations entre la commission et les forces de l'ordre fait obstacle à la mise en œuvre d'activités de suivi» <sup>(782)</sup>. De plus, la CI a des capacités d'enquête limitées <sup>(783)</sup>. En 2014, le directeur de la commission pour l'intégrité a voulu demander l'ouverture d'une enquête pour corruption et abus de pouvoir à l'encontre de l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki, mais aucune autre démarche n'a été entreprise <sup>(784)</sup>. En 2016, Abadi a tenté de réformer le gouvernement en supprimant 11 postes ministériels, mais les protestations de Moqtada al-Sadr l'ont forcé à remplacer la totalité des ministres, à l'exception des ministres de l'Intérieur et de la Défense <sup>(785)</sup>. Selon le spécialiste de l'Iraq, Harith Hassan, aucun «résultat probant» n'a été atteint à ce jour dans la lutte contre la corruption. Ceci est non seulement dû à la sensibilité de poursuivre des hauts responsables politiques, mais aussi au fait que les poursuites anti-corruption peuvent elles-mêmes être engagées pour des motifs politiques <sup>(786)</sup>. De même, dans un entretien accordé en 2016 au quotidien *The Guardian*, le directeur de la commission iraquienne de lutte contre la corruption a déclaré avoir lui-même accepté des pots-de-vin et expliqué que les efforts visant à éliminer la corruption ont été sapés en raison du fait que les personnes corrompues jouissent d'un haut niveau de responsabilités <sup>(787)</sup>. Les affaires pour lesquelles des dossiers sont montés aboutissent rarement à des condamnations en raison de la politisation des tribunaux <sup>(788)</sup>. En outre, les enquêtes menées par la CI sur certains juges auraient également été ouvertes à des fins politiques <sup>(789)</sup>.

Selon un rapport de la Bertelsmann Stiftung en 2018, «le cadre juridique de l'Iraq ne suffit pas à lutter efficacement contre la corruption; le pays affiche également un manque de volonté de s'engager dans cette voie et un manque de ressources humaines et financières», tandis que le personnel impliqué dans les activités de lutte contre la corruption, dont celui de la CI, fait l'objet de menaces et de pressions politiques <sup>(790)</sup>. Par le passé, plusieurs directeurs ont été forcés de quitter leur poste et se sont plaints d'avoir reçu des menaces <sup>(791)</sup>.

---

<sup>778</sup> UNDP-Iraq, Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq, January 2014 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>779</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>780</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>781</sup> Iraq, CoI (Commission of Integrity), CoI Activities for the First Quarter of 2018, 2018 ([url](#)), pp. 4-5.

<sup>782</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>783</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 35-36.

<sup>784</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), pp. 12-13.

<sup>785</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>786</sup> Hasan, H., *Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq*, Atlantic Council, July 2018 ([url](#)), pp. 12-13; USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>787</sup> *Guardian (The)*, Post-war Iraq: Everybody is corrupt from top to bottom. Including me, 19 February 2016 ([url](#)).

<sup>788</sup> Younis, N. and Mahdy, S., *The Next War in Iraq Needs to be on Corruption*, 16 December 2016 ([url](#)).

<sup>789</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 15.

<sup>790</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([url](#)), p. 31.

<sup>791</sup> Younis, N. and Mahdy, S., *The Next War in Iraq Needs to be on Corruption*, 16 December 2016 ([url](#)).

### 7.3 Haute commission Iraquienne des droits de l'Homme (HCIDH)

Le ministère des droits de l'Homme a été supprimé par le premier ministre al-Abadi en août 2015 dans le cadre d'une série de réformes <sup>(792)</sup> destinées à réduire la corruption et la mauvaise gestion <sup>(793)</sup>. Le personnel du ministère a été transféré à la HCIDH <sup>(794)</sup>. Établie par une loi de 2008 et créée en 2012, la HCIDH est l'organisme Iraquien dédié à la défense des droits de l'Homme et a pour mandat d'accepter les plaintes individuelles, d'enquêter sur celles-ci, ainsi que d'assurer l'éducation et l'information sur les droits de l'Homme. Elle mène également des activités d'observation et soumet un rapport annuel au Parlement <sup>(795)</sup>.

Le parlement Iraquien sélectionne et élit les 13 membres du conseil de la HCIDH. Sur ces treize sièges, onze sont répartis entre les principaux blocs politiques (5 sièges pour l'Alliance nationale chiite, 3 pour l'Union des forces sunnites, 2 pour l'Alliance du Kurdistan et 1 pour le Mouvement assyrien) <sup>(796)</sup>. Le conseil de la Haute commission est également censé inclure un représentant de la société civile et un représentant de la MANUI, lequel aurait par ailleurs fait part de ses préoccupations quant aux quotas attribués à chaque parti en vue de la sélection des membres du conseil en 2017 <sup>(797)</sup>. Un nouveau conseil, un nouveau président et un nouveau vice-président ont finalement été élus en décembre 2017 <sup>(798)</sup>. Les ONG se sont plaintes de la politisation du processus de sélection <sup>(799)</sup>.

Par ailleurs, des plaintes ont été formulées quant au fait que le système ne permettrait pas à la HCIDH d'effectuer un suivi efficace des droits de l'Homme <sup>(800)</sup>, que son efficacité n'était pas assurée et qu'il manquait de capacités <sup>(801)</sup>. La Commission des droits de l'Homme des Nations unies a noté que la HCIDH manquait de ressources adéquates pour s'acquitter efficacement de certaines de ses activités, comme l'inspection des lieux de détention <sup>(802)</sup>.

Tout citoyen peut introduire une plainte auprès de la HCIDH <sup>(803)</sup>. Son site internet permet d'introduire des plaintes par voie électronique <sup>(804)</sup>.

### 7.4 Enquêtes sur les abus commis par les forces de l'État

Le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense disposent de tribunaux internes <sup>(805)</sup>. En juin 2017, le gouvernement a également créé une commission d'enquête chargée d'examiner les allégations d'abus <sup>(806)</sup> commis sous l'autorité du ministère de l'Intérieur <sup>(807)</sup>. Le gouvernement

<sup>792</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Iraq, 3 March 2017 ([url](#)), p. 48

<sup>793</sup> RFE/RL, Iraqi PM Scraps 11 Cabinet Posts in Reform Drive, 16 August 2015 ([url](#)).

<sup>794</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2016 – Iraq, 3 March 2017 ([url](#)), p. 48

<sup>795</sup> Iraq, IHCHR, Mandate and Functions, 5 April 2015 ([url](#)); Sweden, Lifos, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([url](#)), p. 19

<sup>796</sup> ICSSI, The New Iraqi High Commission for Human Rights Faces Serious Objections from Civil Society, 29 July 2017 ([url](#)).

<sup>797</sup> ICSSI, The New Iraqi High Commission for Human Rights Faces Serious Objections from Civil Society, 29 July 2017 ([url](#)).

<sup>798</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156

<sup>799</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>800</sup> ICSSI, The New Iraqi High Commission for Human Rights Faces Serious Objections from Civil Society, 29 July 2017 ([url](#)); EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156

<sup>801</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>802</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 7.

<sup>803</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), p. 19.

<sup>804</sup> Iraq, IHCHR, Submit a Complaint, n.d. ([url](#)).

<sup>805</sup> GJPI, Special Courts and Tribunals, 29 November 2009 ([url](#)).

<sup>806</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.4;

<sup>807</sup> ABC News, Watchdogs: Iraqi troops beat and execute Mosul prisoners in new videos, 14 July 2017 ([url](#)).

aurait également établi une nouvelle direction disciplinaire pour les forces de sécurité en 2017, ainsi qu'un centre de détention associé <sup>(808)</sup>.

À l'été 2017, les autorités ont annoncé qu'elles allaient enquêter sur les abus qui se sont produits à Mossoul pendant les opérations de libération et, en août 2017, que les «coupables avaient été déférés devant la justice» <sup>(809)</sup>. Selon des sources onusiennes en 2018, les autorités ont reconnu que des violations des droits et des lois avaient été commises par les FSI et les forces associées, et elles ont annoncé l'ouverture d'enquêtes sur ces crimes <sup>(810)</sup>.

À l'occasion de déclarations publiques en 2017, le premier ministre al-Abadi a insisté sur le fait que ces violations étaient le fait d'«individus», qu'elles n'étaient pas systématiques et que les coupables seraient punis <sup>(811)</sup>. Les autorités ont pris des «mesures crédibles» pour examiner les accusations d'abus dans les établissements publics, mais leur impact est inconnu <sup>(812)</sup>. Par ailleurs, ces efforts ont été mis en œuvre au cas par cas et n'ont été efficaces que de façon temporaire ou à l'échelle locale <sup>(813)</sup>. En juin 2018, les Nations unies ont également indiqué que «l'efficacité de ces mécanismes de responsabilisation et des enquêtes conduites jusqu'ici n'est pas claire, puisqu'il apparaît qu'aucune poursuite juridique n'a été engagée» à la suite des violations présumées commises par les forces de sécurité iraqiennes, en particulier en 2014 (village de Bani Wais), en juin 2016 (nord de Falloujah, 49 morts et 643 hommes et garçons disparus) et durant la bataille de Mossoul <sup>(814)</sup>.

Le Département d'État des États-Unis indique que ces atteintes aux droits de l'Homme ont été commises par les forces de sécurité iraqiennes et les Peshmegas en toute impunité <sup>(815)</sup>.

## 7.5 Enquêtes sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par l'EIL

Au cours du conflit avec l'EIL, les disparitions forcées de milliers de personnes ont été rapportées, la plupart des cas n'ayant jamais été jugés. La communauté yézidie, par exemple, a signalé la disparition de 6 450 personnes, dont la plupart sont probablement mortes et enterrées dans des fosses communes <sup>(816)</sup>. Il est estimé qu'un million de personnes sont enterrées dans des fosses communes sur l'ensemble du territoire iraqien en raison des tueries de masse entreprises sous le régime de Saddam Hussein, du fait de la violence religieuse et de l'EIL <sup>(817)</sup>. Des fosses communes

---

<sup>808</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 57-58.

<sup>809</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 57-58.

<sup>810</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 57-58; ABC News, Watchdogs: Iraqi troops beat and execute Mosul prisoners in new videos, 14 July 2017 ([url](#)).

<sup>811</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.2.

<sup>812</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>813</sup> US, Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018 ([url](#)), p. 35.

<sup>814</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 57-58./

<sup>815</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 2.

<sup>816</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 73.

<sup>817</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 77.

continuent d'être découvertes, la plupart contenant des victimes de l'EIIL<sup>(818)</sup>. En octobre 2018, la MANUI/HCDH a rassemblé des informations sur 202 sites de fosses communes, principalement situées dans les provinces de Ninive (95), Kirkouk (37), Salah ad-Din (26) et Al-Anbar (24). Le nombre de victimes enterrées est estimé entre 6 000 et plus de 12 000 personnes, parmi lesquelles des femmes, des enfants, des personnes âgées, des handicapés, des membres des forces de sécurité iraqiennes et de la police, ainsi que certains travailleurs étrangers<sup>(819)</sup>. Une fosse commune découverte près de Mossoul aurait ainsi contenu 4 000 corps, principalement des yézidites<sup>(820)</sup>. En avril 2018, plusieurs fosses communes ont été découvertes à Mossoul: une contenaient les corps de 51 membres des forces de sécurité et une autre ceux de 22 employés de la commission électorale<sup>(821)</sup>.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution n° 2379 en septembre 2017, créant un organisme d'enquête indépendant chargé d'appuyer les enquêtes iraqiennes sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par l'EIIL. Cette mesure favorise la responsabilisation et vient en soutien aux moyens déployés par l'Iraq en vue de rassembler des preuves<sup>(822)</sup>. La direction iraqienne des fosses communes est chargée de l'ouverture des fosses, de l'enquête et de l'identification des restes humains qui y sont retrouvés. Elle emploie 43 personnes, dont 11 employés administratifs, une équipe technique de la police scientifique, un archéologue, un photographe et un expert en informatique. La direction a déclaré ne pas disposer de suffisamment de ressources, d'espace et d'équipements pour répondre à l'ensemble des besoins liés aux enquêtes sur le terrain et à la collecte des preuves correspondant aux crimes commis<sup>(823)</sup>.

Les tribunaux iraqiens «ne sont pas compétents pour les crimes internationaux commis en Iraq» et la MANUI a révélé dans son rapport de juillet 2018 sur les droits de l'Homme que, durant le second semestre 2017, les «capacités à enquêter et à juger les coupables de ces crimes demeuraient extrêmement limitées»<sup>(824)</sup>. Pour cette raison, la MANUI a préconisé l'adoption d'un projet de loi et la création d'un tribunal spécialisé sur ces questions, où la peine de mort serait remplacée par une condamnation à l'emprisonnement à vie<sup>(825)</sup>.

## 7.6 Recours devant les tribunaux et réparations

Bien qu'il soit possible d'introduire des recours civils et administratifs pour violation des droits de l'Homme auprès des tribunaux, ceux-ci ne sont pas traités de façon efficace faute d'indépendance judiciaire, mais aussi faute d'intérêt de la part de l'exécutif, qui est davantage focalisé sur les questions de sécurité<sup>(826)</sup>. Les mécanismes juridiques de protection des droits de l'Homme et les institutions garantissant les droits constitutionnels manquent de capacités<sup>(827)</sup>. Le gouvernement n'a pas fourni aux Nations unies d'informations sur les réparations et les indemnités que les tribunaux ont réellement décidé d'accorder aux victimes de tortures<sup>(828)</sup>.

<sup>818</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), para. 43; UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), pp. vi, 3.

<sup>819</sup> UNAMI/OHCHR, "Unearthing Atrocities: Mass Graves in territory formerly controlled by ISIL", 6 November 2018 ([url](#)), p. 1; UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), pp. vi, 3;

<sup>820</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>821</sup> UN Secretary-General, Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([url](#)), para. 43

<sup>822</sup> EU, EEAS, Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([url](#)), p. 156.

<sup>823</sup> UNAMI/OHCHR, "Unearthing Atrocities: Mass Graves in territory formerly controlled by ISIL", 6 November 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>824</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 7.

<sup>825</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>826</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>827</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq, 26 June 2017 [available upon request], p. 8.

<sup>828</sup> UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 ([url](#)), para. 31.

Les lois n° 3 et 4 de 2006 et la loi n° 20 de 2009 prévoient des réparations financières pour les victimes de violations des droits de l'Homme commises dans le passé. Toutefois, le droit national «ne prévoit pas de réparation globale dont l'État serait responsable»<sup>(829)</sup>. Selon les informations disponibles, les victimes de la traite d'êtres humains et les survivants de crimes sexuels de l'EIIL auraient bénéficié de prestations et d'indemnisations de la part du gouvernement iraquien. L'État a déclaré avoir octroyé 857 630 USD à des victimes yézidiennes en 2017, bien que des centaines d'autres n'aient apparemment rien reçu<sup>(830)</sup>.

---

<sup>829</sup> UN Committee on Enforced Disappearances, Concluding observations on the report submitted by Iraq under article 29 (1) of the Convention (CED/C/IRQ/CO/1), 13 October 2015 ([url](#)), para. 31.

<sup>830</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 232.

## 8. Région du Kurdistan Iraquien

### 8.1 Institutions de sécurité - Généralités

Le Conseil régional de sécurité du Kurdistan (CRSK) supervise et coordonne la «communauté du renseignement et de la sécurité» de la RKI, est responsable devant le président par l'intermédiaire de son chancelier. <sup>(831)</sup> Le CRSK dispose également d'une force d'élite de lutte contre le terrorisme qui collabore avec les forces de la coalition internationale <sup>(832)</sup>.

#### 8.1.1 Procédures

Pour plus d'informations sur les procédures d'arrestation et de détention, voir la [section 4.3](#) du présent rapport.

Les forces de sécurité du GRK sont responsables de la détention des suspects dans les zones contrôlées par le GRK. Dans les régions contestées toutefois, la compétence des tribunaux et des autorités chargées de l'arrestation est plus vague <sup>(833)</sup>.

Le DIS signale que les Peshmergas n'ont pas l'autorité légale pour garder des prisonniers, mais qu'ils détiennent quand même des combattants et des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec l'EIIL <sup>(834)</sup>. Le GRK a également remis des suspects aux autorités fédérales <sup>(835)</sup>. Human Rights Watch signale qu'il est d'usage pour les Peshmergas de remettre des personnes détenues aux Asayish <sup>(836)</sup>.

Les forces des Asayish dirigerait des centres de détention informels <sup>(837)</sup>. Les conditions de détention dans les nouvelles installations localisées dans les grandes villes du GRK seraient meilleures que celles qui prévalent dans les plus petites installations administrées par le ministère de l'intérieur. Des informations circulent selon lesquelles des mineurs accompagnant des adultes seraient détenus dans les installations des Asayish <sup>(838)</sup>.

#### 8.1.2 Peshmerga - Mandat et structure

D'après le Département d'État des États-Unis, les Peshmergas et les «milices du PDK et de l'UPK» sont responsables du maintien de l'ordre dans la RKI <sup>(839)</sup>. Les Peshmergas sont contrôlés par le ministère des Affaires des Peshmergas du GRK <sup>(840)</sup>. Les Zerevani du PDK et la Force d'urgence de l'UPK font tous deux partie de facto des Peshmergas, bien qu'ils relèvent du ministère de l'Intérieur <sup>(841)</sup>. Ils ont ainsi à la fois une fonction de police civile et une fonction militaire <sup>(842)</sup>. Ils sont décrits comme un «corps de police militaire» dont les fonctions varient entre le travail de police et celui

<sup>831</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – People and Organization, n.d., ([url](#)).

<sup>832</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – People and Organization, n.d., ([url](#)).

<sup>833</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>834</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 39.

<sup>835</sup> Iraq, Kurdistan Region, Clarification on Human Rights Watch (HRW) Report, 4 March 2018 ([url](#)); Iraq, Kurdistan Region, International Reports Committee: Statement on Human Rights Watch Report, 11 January 2018 ([url](#)).

<sup>836</sup> HRW, "Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 ([url](#)).

<sup>837</sup> HRW, Kurdistan Region of Iraq: 350 Prisoners 'Disappeared', 21 December 2017 ([url](#)).

<sup>838</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 8.

<sup>839</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>840</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>841</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 2.

<sup>842</sup> Warisboring.com, Mosul Needs 35,000 Cops, 27 March 2017 ([url](#)).



de soldat <sup>(843)</sup>. Ces deux groupes ont participé à des opérations de première ligne contre l'EIL, principalement dans leurs zones d'influence politique traditionnelles respectives <sup>(844)</sup>.

Les Peshmergas font partie des Forces de sécurité iraqiennes (FSI). S'ils relèvent de la juridiction du GRK, ils doivent également respecter certaines lois iraqiennes <sup>(845)</sup>. En vertu de la loi n° 5 de 2009 sur les Peshmergas, les Peshmergas sont une force militaire régulière unifiée et il est interdit aux partis politiques de créer des milices ou des groupes armés privés <sup>(846)</sup>. Depuis 2010, quatorze brigades régionales (environ 40 000 hommes) ont été intégrées sous l'autorité du ministère des Affaires du Peshmerga. En dehors de ces brigades, on estime qu'il existe 120 000 Peshmergas, principalement répartis entre l'unité n° 70 de l'UPK et l'unité n° 80 du PDK, qui sont «directement contrôlés» par leurs bureaux politiques et non par le ministère des Affaires Peshmergas <sup>(847)</sup>. En juillet 2014, le parlement kurde a chargé le GRK d'unifier le commandement des Peshmergas dans un délai de six mois. Cependant, ils restent divisés selon des lignes partisans <sup>(848)</sup>. Les Peshmergas sont une force à prédominance kurde et le recrutement se fait par népotisme <sup>(849)</sup>.

Les Peshmergas avaient d'abord abandonné leurs positions dans les zones non kurdes de la province de Ninive face à l'avancée de l'EIL en 2014 <sup>(850)</sup>. Leur effondrement a été si grave dans ces régions que les forces américaines et iraniennes sont intervenues en leur nom. Avec leur soutien, les forces kurdes ont arrêté l'avancée de l'EIL et repris les territoires occupés, avec l'appui de frappes aériennes et de contre-attaques américaines <sup>(851)</sup>. Depuis lors, les Peshmergas et d'autres forces kurdes comptent parmi «les forces terrestres les plus efficaces» dans la lutte contre l'EIL <sup>(852)</sup>. De plus, après le repli de l'EIL, le GRK a «considérablement étendu son contrôle sur les plaines de Ninive et sur la partie nord-ouest de la province» <sup>(853)</sup>. Ce territoire a ensuite été rapidement perdu en octobre 2017, lorsque les forces des PMU et des FSI ont chassé les forces kurdes des territoires contestés à la suite du référendum sur l'indépendance kurde auquel Bagdad était opposé <sup>(854)</sup>.

### 8.1.3 Ministère de l'Intérieur et Police - Mandat et structure

La police municipale est responsable des missions traditionnelles relatives à l'application de la législation civile et routière, au respect de l'environnement, à l'application de la loi en matière d'immigration et à la protection des infrastructures <sup>(855)</sup>. Outre diverses fonctions administratives, les services de police municipaux sont chargés d'effectuer des contrôles de routine et des patrouilles, d'assurer les premières interventions et d'enquêter sur les délits mineurs. La police d'intervention s'occupe des crimes majeurs <sup>(856)</sup>.

---

<sup>843</sup> Warisboring.com, Mosul Needs 35,000 Cops, 27 March 2017 ([url](#)).

<sup>844</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 3.

<sup>845</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 40.

<sup>846</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 2.

<sup>847</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 3.

<sup>848</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 1.

<sup>849</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 5.

<sup>850</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 37.

<sup>851</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 37; Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 6.

<sup>852</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 6.

<sup>853</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 37.

<sup>854</sup> Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa, 7 May 2018 ([url](#)), p. 37.

<sup>855</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 195.

<sup>856</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 198.

Selon un document de recherche sur les forces de sécurité du GRK publié en 2009, la police municipale reste divisée selon des lignes politiques <sup>(857)</sup>. Les forces de police des gouvernorats de Dohouk et d'Erbil, dominés par le PDK, relèvent du ministère de l'Intérieur et possèdent une direction générale dans chaque gouvernorat et des postes de police dans les districts et les sous-districts. La police dans la zone autour de Sulaymaniyah, contrôlée par l'UPK, possède des commissariats répartis dans tout le gouvernorat <sup>(858)</sup>.

#### 8.1.4 Asayish - Mandat et structure

Les Asayish est l'agence de renseignement du gouvernement régional kurde (GRK). Elle est responsable de la «sécurité intérieure dans toute la région» et travaille en coopération avec le ministère de l'intérieur et le ministère de la Justice <sup>(859)</sup>. Les Asayish sont légalement dotés de responsabilités en lien avec la lutte contre le terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic d'armes et de stupéfiants, ainsi que des questions de sécurité nationale <sup>(860)</sup>. Le site internet du département de la sécurité générale indique que les Asayish sont supervisés par le Parlement et le Conseil des ministres du GRK <sup>(861)</sup>.

Selon HRW, les pouvoirs de maintien de l'ordre légalement attribués aux services de renseignement de la RKI ne sont pas clairs <sup>(862)</sup>. Les Asayish possèdent des bureaux au niveau des provinces, des districts et des sous-districts <sup>(863)</sup>.

Les membres des Asayish sont divisés en fonction de leur allégeance politique et les deux partis possèdent également leurs propres services de renseignement: le Parastin pour le PDK et le Zanyari pour l'UPK <sup>(864)</sup>, ce dernier contrôlant essentiellement les Asayish de Sulaymaniyah, tandis que le PDK contrôle le bureau des Asayish dans la province d'Erbil <sup>(865)</sup>. Ces deux organismes de renseignement ont été unifiés en vertu de la loi en 2011. Toutefois, ils continuent de travailler en étroite collaboration avec la branche officielle des Asayish pour les opérations de collecte de renseignements <sup>(866)</sup>.

## 8.2 Capacités et efficacité

Selon l'OSAC, le commandement et le contrôle des unités de police et des unités militaires de la RKI sont suffisamment efficaces pour répondre aux incidents sécuritaires, criminels et terroristes. Les forces sont envoyées là où il le faut et disposent d'une formation suffisante et d'équipements modernes <sup>(867)</sup>. Le rapport de la mission d'information réalisée en 2016 par le service de l'immigration du Danemark (DIS) indique que ces forces sont capables d'assurer très efficacement la sécurité dans les zones contrôlées par le GRK. Le maintien de l'ordre dans la RKI a été décrit comme étant plus efficace que dans les régions du sud et du centre de l'Iraq. D'autres sources ont cependant affirmé qu'il existe des zones en dehors du contrôle du GRK où ces services font défaut, comme dans l'ouest de la RKI. Une autre source interrogée par le DIS a déclaré que la possibilité de bénéficier d'une protection peut dépendre de «l'identité du persécuteur» et que les personnes

<sup>857</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 196.

<sup>858</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 198.

<sup>859</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – General Security (Asayish), n.d. ([url](#)).

<sup>860</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 40.

<sup>861</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – General Security (Asayish), n.d. ([url](#)).

<sup>862</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 40.

<sup>863</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – General Security (Asayish), n.d. ([url](#)).

<sup>864</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), pp. 11-12.

<sup>865</sup> Stratfor, An Uncertain Future for Iraq's Intelligence Services, 11 January 2012 ([url](#)).

<sup>866</sup> Iraq, Kurdistan Region, Kurdistan Regional Security Council – Parastin and Zanyari, n.d. ([url](#)); Stratfor, An Uncertain Future for Iraq's Intelligence Services, 11 January 2012 ([url](#)).

<sup>867</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Erbil, 3 July 2018 ([url](#)).

en conflit avec des responsables politiques ne seraient pas protégées par les autorités<sup>(868)</sup>. Human Rights Watch a déclaré au DIS que les forces kurdes avaient été capables de poursuivre des cibles dans la RKI et dans les zones contrôlées par le GRK avec le soutien des forces internationales, ainsi que de fournir un soutien contre l'EIIL. Cependant, l'ONG a également estimé qu'il n'y avait «aucune protection efficace des droits de l'Homme dans la RKI»<sup>(869)</sup>.

Selon l'OSAC, les rapports et les statistiques sur la criminalité dans la RKI ne sont pas fiables, même si la criminalité aurait augmenté en 2018 en raison des mauvaises conditions économiques. La grande partie des crimes déclarés seraient toutefois non violents<sup>(870)</sup>. Le DFAT affirme que les niveaux d'insécurité dans la RKI sont inférieurs à ceux observés dans d'autres régions d'Iraq, mais que l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a mis à rude épreuve la capacité de la RKI à garantir la sécurité des personnes qui viennent se réfugier dans la région<sup>(871)</sup>.

Des sources ont indiqué au DIS que, malgré l'existence d'une législation et d'institutions chargées de lutter contre les crimes d'honneur contre les femmes, ces violences se produisent encore, le plus souvent dans les zones rurales, et les gens se tournent souvent vers la justice traditionnelle au lieu de recourir aux mécanismes mis en place par l'État<sup>(872)</sup>. Les femmes bénéficient d'une meilleure protection juridique au Kurdistan<sup>(873)</sup>, mais les normes sociétales restrictives limitent leur participation à la vie publique dans tout le pays<sup>(874)</sup>. Au Kurdistan, 9 693 cas de violence contre des femmes ont été enregistrés en 2017, contre 7 123 en 2016. La MANUI ne peut toutefois pas déterminer si ce chiffre est dû à une augmentation du nombre de signalements. Au total, 658 cas ont été soumis à un «comité de réconciliation». Parmi ceux-ci, 171 ont abouti à une solution, 456 n'ont pas pu être résolus et 31 ont été renvoyés devant les tribunaux<sup>(875)</sup>. Dans la région du Kurdistan, la MANUI signale que, sur les 662 femmes qui ont été admises dans des centres d'hébergement de la RKI entre janvier et octobre 2017, seules 276 y sont restées. Les 421 autres ont quitté le centre où elles se trouvaient parce qu'un «tuteur a garanti leur sécurité ou leurs problèmes ont été considérés comme résolus»<sup>(876)</sup>. Le financement octroyé aux refuges de la RKI par le ministère du Travail et des Affaires sociales suscite des inquiétudes. Le fait que les refuges de Dohuk et d'Erbil ne disposent pas de médecins ou de services de base dans leurs unités médicales préoccupe également<sup>(877)</sup> ni des services de base<sup>(878)</sup>. L'admission dans les refuges de la RKI nécessite une ordonnance judiciaire, ce qui aurait un effet dissuasif sur les femmes. De nombreux hôtels de la RKI refusent de permettre aux femmes célibataires d'y résider seules<sup>(879)</sup>. Les Nations unies ont déclaré que, malgré la loi n° 8, les femmes et les enfants ne bénéficiaient toujours pas d'une protection juridique suffisante contre la violence familiale dans la RKI et que la crainte de la honte familiale, le risque de représailles, de harcèlement et de mauvais traitement

---

<sup>868</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 45.

<sup>869</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 38.

<sup>870</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Erbil, 3 July 2018 ([url](#)).

<sup>871</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>872</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 46.

<sup>873</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28; Kaya, Z., Gender equality in Iraq and Iraqi Kurdistan, 5 January 2018 ([url](#)).

<sup>874</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 28

<sup>875</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 14.

<sup>876</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5.4.3.

<sup>877</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5.4.3.

<sup>878</sup> MRG, Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>879</sup> MRG, Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018 ([url](#)), p. 16.

par les forces de sécurité les empêchaient de signaler ces violences <sup>(880)</sup>. De même, le groupement pour les droits des minorités (GDM) a souligné que l'application de cette loi avait été critiquée comme étant «inefficace et incomplète». Les réformes n'ont pas été mises en œuvre et la pression accrue sur l'État, liée à l'afflux de personnes déplacées en 2014, a également affaibli la capacité du gouvernement à répondre aux VDG <sup>(881)</sup>.

En ce qui concerne la protection des citoyens contre les attaques de groupes armés tels que l'EIL dans la RKI ou dans les zones contrôlées par les Kurdes, des sources interrogées par le DIS ont déclaré que les autorités avaient la capacité de les protéger du conflit, mais que le profil de la personne concernée pouvait avoir une incidence. Certains groupes armés sont alignés avec le PDK et l'UPK, ce qui influe sur leur volonté d'intervenir, en fonction l'appartenance ou non de la personne à un groupe protégé par les Peshmergas. En 2016, le HCR a formulé la conclusion suivante:

«dans les zones contestées, la possibilité de demander la protection des autorités en cas de conflit avec des groupes armés dépend de l'appartenance ou non d'une personne aux groupes susceptibles d'être protégés par les Peshmergas. Selon le HCR, les groupes protégés par les Peshmergas comprennent les Kurdes ainsi que les minorités ethniques ou religieuses. De même ordre d'idées, une organisation humanitaire internationale a déclaré que la possibilité pour les particuliers de demander la protection des autorités kurdes s'ils ont des conflits avec des groupes armés dans la RKI et dans d'autres zones contrôlées par les Kurdes dépend de leur identité. Selon cette organisation, les Arabes sunnites auraient généralement peu de chances de recevoir un soutien des autorités, surtout si les conflits les opposent à des Arabes non sunnites. L'organisation ajoute que, si un Arabe sunnite est en conflit avec l'État islamique, les autorités ne peuvent rien faire» <sup>(882)</sup>.

### 8.3 Intégrité

Les Peshmergas étant composées de différentes factions politiques, leurs procédures opérationnelles ne sont pas normalisées ou uniformes <sup>(883)</sup>. Il est fréquent que les groupes ne se coordonnent pas entre eux, chaque faction recevant des ordres de son propre commandement politique <sup>(884)</sup>. Des sources ont indiqué que les factions des Peshmergas étaient politiquement divisées, l'une d'entre elles affirmant même qu'elles agissaient selon les instructions de différents responsables politiques <sup>(885)</sup>. En 2018, des affrontements ont été signalés entre des unités Peshmerga et des unités de l'armée iraquienne dans des zones de la province de Ninive où le GRK conteste le contrôle du gouvernement iraquien <sup>(886)</sup>. Les groupes Peshmerga sont décrits comme «profondément partisans» et utilisés comme un instrument d'appui politique par les bureaux politiques respectifs de l'UPK et du PDK <sup>(887)</sup>.

<sup>880</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para. 40.

<sup>881</sup> MRG, Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>882</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 50.

<sup>883</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 3.

<sup>884</sup> Helfont, S., Getting Peshmerga Reform Right, May 2017 ([url](#)), p. 3.

<sup>885</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 41.

<sup>886</sup> OSAC, Iraq 2018 Crime & Safety Report: Erbil, 3 July 2018 ([url](#)).

<sup>887</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 1.

Le sectarisme politique au sein des forces de sécurité du GRK a permis au PDK et à l'UPK de s'en servir comme d'un bras armé pour réprimer la dissidence politique <sup>(888)</sup>. Un climat de méfiance s'est instauré entre les principaux partis politiques du Kurdistan, chacun percevant ses propres factions des forces de sécurité comme une ligne de défense contre ses rivaux politiques <sup>(889)</sup>. Le service de renseignement du PDK (Parastin) serait plus puissant et plus redouté que celui de l'UPK <sup>(890)</sup>.

La population de la RKI «n'a pas pour habitude de recourir à la police ou aux tribunaux», selon des informations communiquées par le HCR au DIS au en 2016 <sup>(891)</sup>. Le même rapport souligne que les personnes déplacées «se méfient généralement» des forces du GRK et ne s'adressent pas non plus à la police <sup>(892)</sup>. Deux sources ont expliqué au DIS qu'il n'était pas rare que les citoyens ordinaires de la RKI se dénoncent les uns les autres, en accusant, par exemple, l'autre d'actes terroristes <sup>(893)</sup>.

### *Exactions*

Un diplomate occidental a déclaré que les personnes déplacées arabes ne faisaient généralement pas confiance au GRK ou ne cherchaient pas à obtenir une protection policière, bien que la police tente d'améliorer la situation. Il n'avait pas entendu parler de «mauvais traitements systématiques» des personnes déplacées par la police ou les tribunaux en raison de leur statut ou de leur appartenance à une province du nord. Human Rights Watch a estimé que les Arabes et les Kurdes étaient tous deux exposés à un «risque arbitraire de détention et de torture» de la part des Asayish. Le HCR a rapporté au DIS que «les châtiments collectifs infligés aux personnes déplacées à la suite d'incidents sécuritaires sont courants», tandis qu'un avocat a affirmé qu'il arrivait que des personnes soient utilisées comme des «boucs émissaires» <sup>(894)</sup>. La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires et arbitraires a déclaré dans son rapport de juin 2018 que la RKI, qui accueille une importante population de personnes déplacées, séparait les civils des combattants aux postes de contrôle et que les hommes et les garçons faisaient l'objet d'une surveillance particulière; ils auraient été arrêtés arbitrairement et «dans certains cas, ont été portés disparus». Les forces kurdes, les Peshmergas et les forces yézidiennes affiliées auraient également mené des attaques en représailles contre des civils arabes sunnites durant la reconquête des territoires <sup>(895)</sup>. En 2017, des meurtres et des violences religieuses ont été recensés dans la RKI et des minorités ont signalé des menaces et des attaques ciblées dans des zones en dehors de la RKI contrôlées par le GRK <sup>(896)</sup>.

En 2018, Human Rights Watch a accusé les Peshmergas de détenir des suspects et de les transférer aux Asayish qui, selon l'ONG, auraient procédé à l'exécution massive de «dizaines, voire de centaines» de suspects durant leur garde à vue entre le 28 août et le 3 septembre 2017, à Bardiya,

---

<sup>888</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 3.

<sup>889</sup> Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([url](#)), p. 6.

<sup>890</sup> Stratfor, An Uncertain Future for Iraq's Intelligence Services, 11 January 2012 ([url](#)).

<sup>891</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 45.

<sup>892</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 45.

<sup>893</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 38.

<sup>894</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 46.

<sup>895</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 36.

<sup>896</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 4.



dans la province de Ninive <sup>(897)</sup>. Le GRK a nié ces accusations et a déclaré qu'un comité conjoint militaro-sécuritaire organisé par le des Affaires des Peshmergas enquêtait sur ces allégations <sup>(898)</sup>.

Human Rights Watch a accusé les forces de sécurité des Asayish d'avoir fait disparaître de force 350 personnes soupçonnées d'appartenir à l'EIL détenues dans la ville de Kirkouk après que les autorités fédérales ont repris la ville en octobre 2017 <sup>(899)</sup>. Le Comité des rapports internationaux du GRK a nié l'accusation, déclarant qu'ils s'étaient rendus aux forces de sécurité, qu'ils avaient admis faire partie de l'EIL et qu'ils avaient ensuite été transférés dans un camp sous juridiction fédérale <sup>(900)</sup>.

Un diplomate occidental interrogé par le DIS en 2016 a affirmé que les Peshmergas étaient généralement bien respectés par la population bien que des rapports aient fait état « de «mauvais éléments» de la part des Peshmergas contre des civils qui se trouvaient dans les zones reprises à l'EIL ou qui traversaient la RKI en provenance de territoires occupés par Daech <sup>(901)</sup>. Des sources ont déclaré au DIS en 2016 que les Peshmergas détenaient des opposants armés, des prisonniers de guerre ou des militants présumés de l'EIL qui, d'après ces sources, étaient souvent de «jeunes Arabes sunnites déplacés internes» ou des «hommes arabes sunnites» <sup>(902)</sup>.

Les Peshmergas auraient aussi participé à la démolition de maisons dans les territoires contestés de Kirkouk <sup>(903)</sup>. Selon un rapport de Human Rights Watch, les Peshmergas de Kirkouk et de Ninive auraient procédé à ces démolitions entre septembre 2014 et mai 2016, parfois de villages entiers, et ce dans 17 villes et villages repris à l'EIL <sup>(904)</sup>. Un rapport d'Amnesty International datant de 2016 a également documenté des cas de dommages intentionnels causés à des maisons arabes dans 13 villages repris par les Peshmergas entre octobre 2014 et novembre 2015 <sup>(905)</sup>. Le conseil provincial de Ninive a réfuté les allégations, affirmant qu'elles étaient sans fondement <sup>(906)</sup>. Le GRK a déclaré que ces actes étaient motivés par des «raisons sécuritaires», mais le HCR a rétorqué qu'ils étaient liés de revendications politiques sur les zones contestées <sup>(907)</sup>.

Selon certaines informations, les forces des UMP et du GRK auraient détenu des enfants accusés de terrorisme et les auraient maltraités et battus <sup>(908)</sup>. En 2017, HRW a signalé que plus de 150 garçons étaient détenus pour de telles accusations, placés pendant des semaines et des mois en détention et soumis à des mauvais traitements <sup>(909)</sup>.

En 2018, Human Rights Watch a publié un rapport concernant 78 cas de disparitions forcées entre 2014 et 2017 et affirme que plusieurs cas auraient été commis par les forces Asayish à des postes de contrôle dans la province de Ninive et dans les territoires contestés <sup>(910)</sup>.

<sup>897</sup> HRW, Kurdistan Regional Government: Allegations of Mass Executions, 8 February 2018 ([url](#)).

<sup>898</sup> Iraq, Kurdistan Region, Clarification on Human Rights Watch (HRW) Report, 4 March 2018 ([url](#)), p. 3.

<sup>899</sup> HRW, Kurdistan Region of Iraq: 350 Prisoners 'Disappeared', 21 December 2017 ([url](#)).

<sup>900</sup> Iraq, Kurdistan Region, International Reports Committee: Statement on Human Rights Watch Report, 11 January 2018 ([url](#)).

<sup>901</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), pp. 36-37.

<sup>902</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 39.

<sup>903</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 30.

<sup>904</sup> HRW, Marked with an "X": Iraqi Kurdish Forces' Destruction of Villages, 13 November 2016 ([url](#)).

<sup>905</sup> AI, Banished and Dispossessed, 20 July 2016 ([url](#)), pp. 5-6.

<sup>906</sup> Kurdistan24, 'Amnesty should apologize to Peshmerga, Kurdistan', 24 January 2016 ([url](#)).

<sup>907</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 30.

<sup>908</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>909</sup> HRW, Why Children Are Stuck in Prison in Erbil Without Trial, 27 March 2017 ([url](#)).

<sup>910</sup> HRW, "Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 ([url](#)).



En novembre 2018, le DIS a rapporté que les forces de sécurité kurdes n'étaient «plus présentes dans les zones contestées ni dans le reste de l'Iraq»<sup>(911)</sup>.

Des «interrogatoires abusifs» auraient eu lieu dans les locaux des Asayish et des services de renseignement (Parastin et Zanyari)<sup>(912)</sup>.

Malgré les protections légales prévues par la loi n°35 de 2007 sur la presse, qui interdit l'emprisonnement, le harcèlement ou l'agression physique de journalistes, plusieurs reporters déclarent que ces techniques sont utilisées de manière arbitraire par «l'élite dirigeante pour étouffer la dissidence»<sup>(913)</sup> et que les forces de sécurité ont harcelé les organes de presse qui s'étaient montrés critiques envers les dirigeants du GRK<sup>(914)</sup>. En 2016, le DIS a rapporté que les autorités kurdes avaient arrêté des opposants politiques et avaient abattu et tabassé des manifestants politiques et des journalistes<sup>(915)</sup>. En novembre 2018, le DIS a indiqué que des sources avaient rapporté la répression violente de manifestations dans la RKI par des membres de partis politiques armés et les Asayish, ainsi que l'assassinat de quatre journalistes<sup>(916)</sup>.

## 8.4 Pouvoir judiciaire

### 8.4.1 Structure et capacités

Selon un rapport sur les institutions de sécurité du GRK publié en 2009, «le pouvoir judiciaire dans la région du Kurdistan se compose de tribunaux de premier degré (tribunaux de première instance), de tribunaux de deuxième degré (Cours d'appel), de la Cour de cassation (Cour de dernier ressort) et du Haut Conseil judiciaire du Kurdistan, qui supervise le pouvoir judiciaire. Chaque gouvernorat dispose de sa propre Cour d'appel et d'un ensemble de tribunaux de première instance»<sup>(917)</sup>. Le GRK dispose de nombreux types de tribunaux: des tribunaux pour les crimes (crimes majeurs) et les délits (crimes mineurs), qui appliquent le code pénal iraquien, mais aussi des tribunaux d'instruction pour les crimes, des tribunaux du travail, des tribunaux du statut personnel (qui traitent du droit de la famille lié aux musulmans), des tribunaux du statut civil (pour les non-musulmans), ainsi que des tribunaux de première instance pour les questions civiles non liées au statut personnel. Des Cours d'appel existent dans tous les gouvernorats. La Cour de cassation de la région du Kurdistan est le tribunal de dernier ressort, disposant des chambres pour différentes juridictions<sup>(918)</sup>.

Pour les affaires pénales, comme dans le reste de l'Iraq, la RKI applique un modèle inquisitoire, en jouant un rôle actif dans la conduite du procès et l'audition des témoins. Les enquêtes criminelles commencent par une enquête de la police ou des Asayish. Ceux-ci peuvent renvoyer l'affaire à un juge d'instruction, qui peut poursuivre l'enquête, établir les charges et renvoyer l'affaire devant un tribunal correctionnel<sup>(919)</sup>.

---

<sup>911</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 24.

<sup>912</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 6.

<sup>913</sup> CPJ, Mountain of impunity looms over Kurdistan journalists, 22 April 2014 ([url](#)).

<sup>914</sup> Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report – Iraq, 2018 ([url](#)); Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#));

<sup>915</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), pp. 39-40

<sup>916</sup> Denmark, DIS, Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([url](#)), p. 25.

<sup>917</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 209.

<sup>918</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 210.

<sup>919</sup> Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 ([url](#)), p. 212.

### 8.4.2 Efficacité de la protection

Selon Lifos, le système juridique «fonctionne mieux dans la RKI» que dans les autres parties de l'Iraq, car les juges ne sont pas menacés <sup>(920)</sup>. Transparency International écrit également que la corruption dans la RKI est plus faible qu'en Iraq, mais reste relativement élevée par rapport au reste de la région. Par ailleurs, peu de personnes sont condamnées pour corruption <sup>(921)</sup>.

La RKI a indiqué qu'il y avait 5 898 personnes en détention en décembre 2017, dont 2 652 personnes arrêtées pour des motifs liés à l'EIL, 1 110 reconnues coupables de terrorisme et 870 libérées <sup>(922)</sup>.

### 8.4.3 Intégrité

Dans la région du Kurdistan, le Conseil judiciaire du Kurdistan est indépendant du ministère de la justice du GRK, mais le pouvoir exécutif aurait «influencé politiquement des affaires sensibles» <sup>(923)</sup>. Les juges sont souvent nommés en fonction de leur esprit de parti plutôt que de leur mérite ou de leur indépendance <sup>(924)</sup>.

Malgré l'existence de nombreuses lois comportant des dispositions relatives aux droits de l'Homme et en dépit de l'évolution positive vers la promotion de l'État de droit dans la RKI, «les lois ne sont pas souvent adossées à des mécanismes de mise en œuvre et les conditions économiques ont fortement limité la disponibilité des ressources pour garantir leur bonne application» <sup>(925)</sup>. Des sources interrogées par le DIS ont déclaré que le système judiciaire kurde était politiquement influencé et peu réactif malgré l'existence de lois kurdes conformes aux normes internationales <sup>(926)</sup>. Selon les Nations unies, il existe une «méfiance générale à l'égard du système de justice pénale» liée à l'absence d'enquêtes efficaces et au climat d'impunité, notamment en ce qui concerne les attaques contre les professionnels des médias <sup>(927)</sup>. Une recherche de terrain menée en 2015 sur l'impact de la corruption sur les personnes rentrées au Kurdistan avait montré que plusieurs personnes interrogées estimaient que les élites dirigeantes étaient au-dessus des lois et que le système juridique était faible et politisé et fonctionnait à deux vitesses, en fonction des relations de l'accusé <sup>(928)</sup>. Le HCR a fait une observation similaire à celle du DIS en 2016, selon laquelle «l'accès à l'État de droit [en RKI] dépend de l'appartenance ethnique et religieuse, de la tribu, des relations, de la famille et des parents, et il est très difficile, voire impossible, pour un individu de faire valoir ses droits par lui-même» <sup>(929)</sup>.

Dans la région du Kurdistan, la MANUI a indiqué qu'elle demeurait préoccupée par les longs retards dans la comparution des détenus devant les juges, le refus d'accès à un avocat et les longues périodes de détention sans procès. Le système de justice dans la RKI s'appuie aussi en grande partie sur les aveux <sup>(930)</sup>. Des détenus ont témoigné avoir subi des tortures et des mauvais traitements visant à les faire avouer. Ils craignaient de surcroît dénoncer ces abus, de peur de subir des

<sup>920</sup> Sweden, Lifos, 8 May 2014, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System ([url](#)), p.13.

<sup>921</sup> TI, Kurdistan Region of Iraq: Overview of corruption and anti-corruption, 24 March 2015 ([url](#)), p. 1.

<sup>922</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.7.2

<sup>923</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>924</sup> Carnegie MEC, Kurdistan's Politicized Society Confronts a Sultanistic System, 18 August 2015 ([url](#)).

<sup>925</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), p. 7.

<sup>926</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 45.

<sup>927</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), para. 39.

<sup>928</sup> Paasche, E., PRIO, The role of corruption in reintegration: experiences of Iraqi Kurds upon return from Europe, Journal of Ethnic and Migration Studies, Vol. 42, No. 7 ([url](#)), p. 1084

<sup>929</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 45.

<sup>930</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.7.2

représailles dans le cadre des procédures<sup>(931)</sup>. Le Département d'Etat des Etats-Unis affirme qu'en général, le GRK a autorisé l'accès à un avocat aux prisonniers et aux personnes en détention provisoire afin de les surveiller, mais en a retardé l'accès dans certaines affaires, généralement pour cause de terrorisme. Les Nations unies et le CICR ont pu contrôler les centres de détention, mais la commission des droits de l'Homme du Kurdistan a éprouvé des difficultés à accéder aux centres des Asayish<sup>(932)</sup>.

Les avocats de la défense et les procureurs auraient subi des «retards administratifs inutiles» dans l'exécution de leur travail<sup>(933)</sup>.

## 8.5 Mécanismes de surveillance et plaintes

### 8.5.1 Commission pour l'intégrité

Le parlement kurde a créé la commission pour l'intégrité dans la région du Kurdistan en 2011 en vertu de la loi CI 3/2011. Le président de cette commission jouirait une plus grande indépendance et impartialité que l'organe fédéral, bien qu'il ne soit mentionné nulle part que la CI est indépendante<sup>(934)</sup>. La commission pour l'intégrité a notamment pour fonctions de recevoir les plaintes, d'enquêter sur les affaires de corruption et de les renvoyer devant les tribunaux compétents<sup>(935)</sup>. Selon le Dr Chatelard, qui a relu le présent rapport, les organismes de surveillance et les mécanismes de reddition de comptes du GRK sont soumis à des pressions politiques et ne sont pas plus efficaces pour lutter contre la corruption que ceux qui opèrent au niveau fédéral<sup>(936)</sup>. En ce qui concerne la lutte contre la corruption, le GRK est confronté à des problèmes similaires à ceux du reste de l'Iraq en raison du rôle important des principaux partis politiques et du népotisme. Seule une fraction des cas de corruption aboutissent devant les tribunaux<sup>(937)</sup>.

La commission accepte les plaintes par courriel et par téléphone<sup>(938)</sup>.

Les médias ont rapporté qu'en 2017, «39 verdicts ont été rendus sur 123 affaires de corruption» et que deux hommes ont été condamnés à sept ans de prison et à une amende de 1,67 million USD pour détournement de fonds<sup>(939)</sup>. La commission pour l'intégrité a déclaré aux médias qu'elle avait reçu plus de 100 dossiers en 2018 et que 59 d'entre eux avaient été «renvoyés devant les tribunaux»<sup>(940)</sup>.

### 8.5.2 Haut comité chargé d'évaluer et de répondre aux rapports internationaux

Le haut comité du Kurdistan chargé d'évaluer et de répondre aux rapports internationaux est chargé de donner suite aux allégations de violations des droits de l'Homme<sup>(941)</sup>. L'organe a

---

<sup>931</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 4.7.2

<sup>932</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 9.

<sup>933</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 16.

<sup>934</sup> UNDP Iraq, Workshop on the Law to Establish a Commission of Integrity in the Kurdistan Region, 29-31 January 2013 ([url](#)), p. 4.

<sup>935</sup> UNDP, Analytical Study: The Law of the Public Authority of Integrity (Kurdistan Region–Iraq) No. (3) Of 2011, ([url](#)), pp. 14-18.

<sup>936</sup> Chatelard, G. Comment made during the review of this report, 30 October 2018.

<sup>937</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)); TI, Kurdistan Region of Iraq: Overview of Corruption and Anti-Corruption, 24 March 2015 ([url](#)).

<sup>938</sup> Iraq, Kurdistan Region, Commission of Integrity in Kurdistan Region – Hotline, n.d. ([url](#)).

<sup>939</sup> Kurdistan24, Kurdistan's Integrity Commission fines two with over 1.67M over corruption, fraud, 29 May 2018 ([url](#)).

<sup>940</sup> Kurdistan24, Kurdistan Integrity Commission: 125 corruption cases so far in 2018, 31 July 2018 ([url](#)).

<sup>941</sup> Iraq, Kurdistan Region, KRG Response to HRW Findings and Questions on the Treatment of Child Terrorism Suspects, 10 January 2017 ([url](#)),

examiné les informations faisant état d'abus commis par les Peshmergas et a rendu publics des rapports et des commentaires pour les disculper <sup>(942)</sup>.

### 8.5.3 Commission indépendante des droits de l'Homme de la région du Kurdistan

La commission des droits de l'Homme du Kurdistan a publié des rapports périodiques et a déclaré que les forces de police et de sécurité du GRK étaient «réceptives à la formation aux droits de l'Homme et réactives face aux violations des droits» <sup>(943)</sup>. Dans son rapport de 2017, le DFAT australien estime que, bien que des progrès aient été accomplis avec la création de la commission kurde des droits de l'Homme, «il manque des mécanismes juridiques ou pratiques pour mettre en œuvre un cadre fonctionnel pour la protection des droits de l'Homme» <sup>(944)</sup>. La commission de la RKI a régulièrement informé le ministère de l'intérieur du Kurdistan de rapports crédibles faisant état de violations des droits de l'Homme par la police <sup>(945)</sup>.

En 2017, le directeur adjoint du bureau des droits de l'Homme de Dohuk a été reconnu coupable d'ingérence dans une enquête policière; sa peine de six mois a été suspendue <sup>(946)</sup>.

### 8.5.4 Contrôle et enquêtes sur les abus commis par les forces du GRK

Renad Mansour a expliqué que les Peshmergas étaient supervisés par le ministère des Affaires des Peshmergas, le conseil national de sécurité ainsi que par les bureaux politiques des principaux partis <sup>(947)</sup>. Le DIS a été informé par plusieurs sources que les Asayish sont directement liés au président du GRK et une ONG a signalé qu'il s'agissait de la seule institution de la RKI qui n'est pas contrôlée, à tel point que même le Parlement manque d'informations sur ses méthodes de travail <sup>(948)</sup>.

Le GRK ne posséderait pas de politique uniforme pour traiter les allégations d'abus et de mauvais traitements en détention par le ministère de l'Intérieur du GRK ou par les Asayish <sup>(949)</sup>. Dans une lettre adressée à Human Rights Watch, le GRK a déclaré que toutes les formes de torture étaient interdites et qu'il existait des comités d'enquête au sein du ministère de l'Intérieur pour examiner les allégations de mauvais traitements formulées par les prisonniers. Le GRK a expliqué que les Asayish recueillent les déclarations et les preuves des mauvais traitements, puis désignent un représentant indépendant du juge, qui sera chargé de l'enquête, conjointement avec les Asayish <sup>(950)</sup>. La commission kurde des droits de l'Homme a eu des difficultés à accéder aux installations des Asayish pour les contrôler <sup>(951)</sup>.

Selon le Département d'Etat des Etats-Unis, le GRK a pris des mesures crédibles pour répondre aux allégations de mauvais traitements dans les établissements centraux, bien que l'impact de ces mesures soit inconnu. Le Conseil supérieur de la magistrature a affirmé que les allégations d'abus étaient traitées rapidement <sup>(952)</sup>. Toutefois, en 2016, le HCR a fait savoir au DIS qu'il n'y avait pas eu de poursuites contre des membres des Asayish ou des Peshmergas pour des violations des

<sup>942</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 1; Iraq, Kurdistan Region, Clarification on Human Rights Watch (HRW) Report, 4 March 2018 ([url](#)); Iraq, Kurdistan Region, International Reports Committee: Statement on Human Rights Watch Report, 11 January 2018 ([url](#)).

<sup>943</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 39.

<sup>944</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq, 26 June 2017 [available on request], p. 8.

<sup>945</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 12.

<sup>946</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 39.

<sup>947</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), pp. 41-42.

<sup>948</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 42.

<sup>949</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.8.

<sup>950</sup> Iraq, Kurdistan Region, KRG Response to HRW Findings and Questions on the Treatment of Child Terrorism Suspects, 10 January 2017 ([url](#)),

<sup>951</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.8.

<sup>952</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.8.

droits de l'Homme commises par ces forces <sup>(953)</sup>. En 2017, cinq fonctionnaires du ministère de l'Intérieur du GRK ont été condamnés à une peine de trois à cinq ans de prison pour des abus commis dans leurs locaux <sup>(954)</sup>.

Les personnes arrêtées et détenues illégalement <sup>(955)</sup> ou celles qui ont été forcées à avouer sous la torture <sup>(956)</sup> peuvent être indemnisées par le gouvernement en vertu de la loi. Le GRK a signalé que 5 000 personnes s'étaient vues reconnaître le droit à une indemnisation sous forme de terres, de salaires ou de frais de scolarité. Toutefois, le paiement n'avait pu être effectué en raison de contraintes budgétaires. Le GRK a signalé que 13 000 dossiers étaient en attente d'une décision <sup>(957)</sup>.

---

<sup>953</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 39.

<sup>954</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p.8.

<sup>955</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 17.

<sup>956</sup> Iraq, Kurdistan Region, KRG Response to HRW Findings and Questions on the Treatment of Child Terrorism Suspects, 10 January 2017 ([url](#)) p. 5.

<sup>957</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 17.

## 9. Groupes spécifiques

### 9.1 Les femmes et les enfants

La violence à l'égard des femmes en Iraq est un problème sérieux <sup>(958)</sup> et courant qui continue d'être passé «sous silence» <sup>(959)</sup>. En Iraq, une femme sur cinq (21,2%) en moyenne subit des violences physiques <sup>(960)</sup>. Selon le ministère de l'Intérieur, les cas de violence familiale ont augmenté progressivement entre 2010 et 2016 <sup>(961)</sup>. Plusieurs centaines de femmes et de filles sont tuées chaque année dans des crimes d'honneur en Iraq et ces crimes sont rarement signalés aux autorités <sup>(962)</sup>.

Les femmes rencontrent des difficultés particulières pour accéder à la justice à cause de l'attitude discriminatoire de la police et des fonctionnaires à leur égard, mais aussi en raison du fait qu'elles méconnaissent leurs droits <sup>(963)</sup>. Les femmes font l'objet d'un traitement largement discriminatoire dans la société, mais aussi dans la loi <sup>(964)</sup>. En effet, le droit en matière de mariage et de divorce tend à favoriser les hommes <sup>(965)</sup>. Le code pénal Iraquien traite la violence sexiste et la violence sexuelle d'une manière discriminatoire <sup>(966)</sup>. L'Iraq ne dispose pas d'une législation complète pour prévenir et sanctionner la violence à l'égard des femmes. Il cite l'honneur comme circonstance atténuante et, bien qu'il criminalise les agressions sexuelles, il autorise également l'abandon des poursuites si les auteurs épousent leur victime <sup>(967)</sup>. Le code pénal Iraquien de 1969 dispose, en son article 409, que « toute personne qui surprend sa femme en flagrant délit d'adultère ou qui surprend sa petite amie au lit avec son amant et les tue immédiatement, tue l'un d'entre eux, ou agresse l'un d'eux, au point de causer la mort ou un état d'invalidité permanente, est passible d'une peine de prison de 3 ans maximum. Le droit de légitime défense ne peut pas être exercé contre toute personne invoquant ce motif. Les règles portant sur les circonstance aggravante ne s'appliquent pas non plus contre elle» <sup>(968)</sup>.

La MANUI écrit que, étant donné que «l'honneur» reste une circonstance atténuante, la lutte contre la criminalité à l'égard des femmes et les enfants «demeure problématique» <sup>(969)</sup>. Selon une analyse juridique du Global Justice Center (GJC) <sup>(970)</sup>, les écarts et les inégalités entre les sexes existant dans le cadre juridique national Iraquien empêchaient également les femmes et les filles victimes de l'EIII d'obtenir une «réparation significative» <sup>(971)</sup>. Les Nations unies expliquent que les

<sup>958</sup> HRW, Domestic Violence in Iraq: Commentary on the Draft Anti-Domestic Violence Law in Iraq, March 2017 ([url](#)), p.1.

<sup>959</sup> PAX, Interview: Amal's fight against sexual and gender-based violence in Iraq, 8 December 2017 ([url](#)).

<sup>960</sup> Iraq and WHO, Iraq Family Health Survey Report 2006/7, 2008 ([url](#)), p. 25

<sup>961</sup> AW, Domestic violence in Iraq on the rise in the absence of protective laws, 16 July 2017 ([url](#)).

<sup>962</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 40.

<sup>963</sup> KAS, Women's Access to Justice in Iraq, 27 November 2016 ([url](#)).

<sup>964</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 20; Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>965</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)).

<sup>966</sup> GJC, Iraq's Criminal Laws Preclude Justice for Women and Girls, March 2018 ([url](#)), pp. 3-8.

<sup>967</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 25; UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 40-44; UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5; HRW, World Report 2018 – Iraq, 9 January 2018 ([url](#)).

<sup>968</sup> Iraq, Penal Code No. 111 of 1969 [unofficial translation], July 1969, available at: ([url](#)).

<sup>969</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 5.1.

<sup>970</sup> GJC is a non-profit human rights organisation that develops legal strategies to protect and 'seek justice for victims of conflict, discrimination, torture, and abuse': GJC, Our Work, n.d. ([url](#)).

<sup>971</sup> GJC, Iraq's Criminal Laws Preclude Justice for Women and Girls, March 2018 ([url](#)), pp. 3-8.



cadres juridiques et politiques mis en place pour la justice pénale «échouent largement» à protéger les femmes et les enfants qui ont été victimes de violences sexuelles<sup>(972)</sup>. En raison du fait que les régions moins développées recourent à des mécanismes de justice non étatiques traditionnels, «les systèmes de justice peuvent conduire à des résultats peu favorables aux femmes»<sup>(973)</sup>.

La violence conjugale et les crimes d'honneur sont rarement punis et le viol conjugal n'est pas considéré comme un crime<sup>(974)</sup>. L'EIIL a soumis les femmes et les filles, mais aussi les hommes et les garçons, à une série de violences sexuelles liées au conflit, notamment le viol, l'esclavage sexuel, la violence et la traite, qui ont eu une incidence sur les femmes et les filles en particulier<sup>(975)</sup>. L'État n'aurait pas agi avec la diligence voulue en matière de prévention, d'enquêtes, de sanctions et de réparations en faveur des femmes et des filles victimes de violences sexuelles liées au conflit<sup>(976)</sup>. Les refuges sont trop peu nombreux et gérés par des bénévoles<sup>(977)</sup>.

Contrairement au reste de l'Iraq, la RKI criminalise la violence domestique<sup>(978)</sup>. La région du Kurdistan dispose d'une législation spécifique en vertu de la loi régionale (loi n° 8) de 2011 sur la violence familiale<sup>(979)</sup>. La RKI dispose également de plusieurs organismes gouvernementaux et d'un haut conseil pour les affaires des femmes qui sont chargés de promouvoir les droits des femmes<sup>(980)</sup>. La direction générale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui relève du ministère de l'Intérieur de la RKI et possède des directions dans chaque gouvernorat, reçoit les plaintes, recueille des données et gère des lignes directes<sup>(981)</sup>. La RKI dispose de trois refuges pour les victimes de violence familiale, dont un spécifiquement destiné à accueillir les victimes de la traite<sup>(982)</sup>. La région compte un certain nombre d'entités gouvernementales qui «ont compétence pour promouvoir le respect et la protection des droits des femmes et pour répondre aux besoins des femmes victimes de violences de la part de l'EIIL»<sup>(983)</sup>. Les mutilations génitales féminines sont interdites au Kurdistan mais pas dans le reste de l'Iraq<sup>(984)</sup>. Les Nations unies ont déclaré que des «mesures insuffisantes» étaient en place pour combattre cette pratique pourtant interdite dans la RKI<sup>(985)</sup>.

---

<sup>972</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), p. 10.

<sup>973</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)),

<sup>974</sup> Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, ([url](#)),

<sup>975</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), p. 1.

<sup>976</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 40-44.

<sup>977</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), paras. 40-44.

<sup>978</sup> MRG, Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018, ([url](#)), p. 16.

<sup>979</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 25; EU, EASO, EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017 (Source: Mark Lattimer), July 2017 ([url](#)), p. 21; Iraq (Kurdistan), Act of Combatting Domestic Violence in the Kurdistan Region of Iraq (Law No. 8 of 2011),

<sup>980</sup> KRG, The By-Law of High Committee of Combating Violence Against Women and Family in Kurdistan Region Governorates of Iraq, 2014 ([url](#)); MRG, Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018, ([url](#)), p. 16.

<sup>981</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 25; EU, EASO, EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017 (Source: Mark Lattimer), July 2017 ([url](#)), p. 21; Iraq (Kurdistan), Act of Combatting Domestic Violence in the Kurdistan Region of Iraq (Law No. 8 of 2011),

<sup>982</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)),

<sup>983</sup> UNAMI/OHCHR, Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([url](#)), pp. 6-7.

<sup>984</sup> UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([url](#)), para. 15.

<sup>985</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para. 46.

Selon les observations finales de 2015 des Nations unies sur les droits de l'enfant en Iraq, le conflit entre l'EIIL et les groupes armés, les divisions religieuses, l'extrémisme et l'instabilité ont conduit à de « graves violations des droits de l'enfant », dont des exécutions ciblées, des enlèvements et des exécutions de masse des minorités et des garçons <sup>(986)</sup>. L'Iraq n'a pas non plus été en mesure d'intégrer suffisamment les droits de l'enfant dans sa législation nationale, et les fonctionnaires n'ont pas suffisamment été formés sur cette question <sup>(987)</sup>. L'Iraq a créé un comité interministériel national sur les enfants dans les conflits armés, y compris les enfants soldats, mais n'a pas puni les milices, y compris les UMP, qui auraient utilisé des enfants soldats <sup>(988)</sup>.

Dans l'administration de la justice, la loi sur la protection de la jeunesse prévoit des alternatives à la détention, mais celles-ci ne sont pas fréquemment utilisées. Des enfants en détention auraient été soumis à la torture et à des punitions cruelles de la part de la police. Selon des informations, des enfants auraient également été placés en détention provisoire pendant de longues périodes <sup>(989)</sup>. Ces enfants auraient été soumis à de mauvaises conditions de détention, à la surpopulation, ainsi qu'à des violences physiques et sexuelles <sup>(990)</sup>.

La protection juridique des enfants et des femmes contre la violence domestique en Iraq et dans la RKI a été qualifiée d'«insuffisante» par les Nations unies. Les violences au sein de la famille restent trop peu souvent dénoncées par crainte de la honte, de représailles familiales/communautaires, de harcèlement ou d'abus de la part de la police et des forces de sécurité <sup>(991)</sup>. Selon le rapport des Nations unies, l'asservissement e sexuel des enfants par l'EIIL, ainsi que l'exploitation et les abus sexuels des enfants demeuraient répandus en 2015 <sup>(992)</sup>. L'Iraq n'a pas poursuivi ou condamné les responsables impliqués dans le trafic sexuel et la traite d'enfants soldats et les victimes restent vulnérables face aux arrestations, emprisonnements ou poursuites <sup>(993)</sup>. Le ministère de l'Intérieur a annoncé avoir poursuivi 68 personnes accusées de traite en 2017 et en avoir condamnées 22, sans fournir davantage de détails <sup>(994)</sup>.

## 9.2 Minorités ethnoreligieuses

Le DFAT australien a estimé que l'Iraq disposait de solides garanties constitutionnelles et législatives pour protéger les groupes ethniques minoritaires, qui participent également à la vie politique et publique et ont des droits linguistiques. Il note toutefois que les garanties juridiques de l'État sont «rarement et inégalement appliquées» et que les minorités sont confrontées à une «discrimination sociale généralisée» <sup>(995)</sup>. L'USCIRF affirme que le gouvernement iraquien commet ou tolère des violations de la liberté religieuse et que celles-ci sont «systématiques, continues et flagrantes» <sup>(996)</sup>. Le groupement pour les droits des minorités (GDM) rapporte que, depuis 2014, l'EIIL a commis de graves violations des droits de l'Homme contre les minorités iraqiennes, qui ont

<sup>986</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para 6.

<sup>987</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para 21.

<sup>988</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), pp. 231.

<sup>989</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), paras. 36 and 86.

<sup>990</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), paras. 36 and 86.

<sup>991</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), para. 40.

<sup>992</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), paras. 42-44.

<sup>993</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 232.

<sup>994</sup> USDOS, Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 ([url](#)), p. 232.

<sup>995</sup> Australia, DFAT, Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 ([url](#)), p. 10.

<sup>996</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

particulièrement été prises pour cibles durant le conflit, notamment les yézidis, les chrétiens, les bahais, les Kakaïs, les Sabéens-Mandéens et les Turkmènes <sup>(997)</sup>.

Les sunnites ne font pas confiance au gouvernement chiite majoritaire pour «protéger leur communauté» et les minorités religieuses sont «sceptiques quant à la volonté et à la capacité du gouvernement iraquien de les protéger» contre les groupes armés chiites et sunnites, notamment contre l'EIIL et les UMP <sup>(998)</sup>. Les Nations unies ont relevé que les attaques contre les groupes minoritaires se sont produites en toute impunité et que les autorités chargées de l'application de la loi étaient réticentes à demander des comptes aux auteurs de ces actes, entraînant un manque de confiance dans le système officiel <sup>(999)</sup>.

Selon des sources interrogées par le DIS en 2016, le GRK s'efforce de prévenir les conflits ethniques et les actes de discrimination sur son territoire et de montrer qu'il protège les minorités. Human Rights Watch a déclaré que «le niveau de harcèlement est très faible et le gouvernement parvient à le contrôler». Toutefois, le HCR a affirmé dans le même rapport que la possibilité de demander une protection contre le harcèlement ethnique/religieux dans la RKI «dépend des relations de la personne en question». Renad Mansour a déclaré que les Kurdes seraient probablement protégés par les forces kurdes avant les autres minorités, tandis qu'une source de la société civile a indiqué que, dans les conflits privés, l'appartenance ethnique n'avait pas d'incidence sur la protection offerte <sup>(1000)</sup>.

La RKI abrite de nombreux groupes ethnoreligieux minoritaires et un nombre important de personnes déplacées et d'Arabes sunnites en provenance des gouvernorats voisins se sont réfugiés sur le territoire kurde, à la recherche de sécurité <sup>(1001)</sup>. Selon une ONG kurde, depuis 2014, 360 000 yézidis auraient fui vers le territoire contrôlé par le GRK pour échapper à l'EIIL <sup>(1002)</sup>. Le Bureau de secours aux yézidis du gouvernement kurde affirme avoir sauvé des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants kidnappés par l'EIIL, tandis que 3 319 yézidis sont toujours portés disparus <sup>(1003)</sup>. Le GRK a également versé une rançon à l'EIIL pour assurer la libération et le passage en toute sécurité de plus de 3 000 yézidis vers la RKI en mai 2017 <sup>(1004)</sup>. Plusieurs milliers de yézidis enlevés par l'EIIL pour servir d'esclaves sexuels sont toujours en captivité <sup>(1005)</sup>.

### 9.3 Personnes handicapées

Le gouvernement iraquien a ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et a adopté la loi n° 38 sur la prise en charge des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux, qui prévoit notamment la création d'une commission chargée de promouvoir le respect et la protection des droits des personnes handicapées. Toutefois, selon la MANUI, l'État n'a pas mis en œuvre les mesures appropriées pour garantir la protection de ces droits ou pour lutter contre la discrimination et les autres obstacles au bien-être de cette population <sup>(1006)</sup>. Selon les Nations unies, les personnes handicapées sont confrontées à

---

<sup>997</sup> MRG, Iraq, May 2018 ([url](#)).

<sup>998</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>999</sup> UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([url](#)), paras. 78.

<sup>1000</sup> Denmark, DIS, The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016 ([url](#)), p. 51.

<sup>1001</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([url](#)), p. 16.

<sup>1002</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>1003</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>1004</sup> USDOS, Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 ([url](#)), p. 19.

<sup>1005</sup> US, USCIRF, Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([url](#)).

<sup>1006</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 7.

une forte discrimination sociale <sup>(1007)</sup> et font partie des communautés «les plus vulnérables», souvent négligées dans le discours public <sup>(1008)</sup>.

## 9.4 Minorités LGBT

Selon l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (ILGA), le code pénal iraquien de 1969 n'interdit pas explicitement les relations homosexuelles <sup>(1009)</sup>. OutRight Action International <sup>(1010)</sup> a recueilli des douzaines de rapports non vérifiés qui auraient été rédigés par l'État islamique entre 2014 et 2016, dans lesquels le groupe fait état des exécutions imposées par la *charia* de personnes accusées de sodomie ou de crimes moraux. Il est notamment question d'hommes accusés de sodomie qui auraient été jetés depuis le toit d'immeubles <sup>(1011)</sup>. ILGA affirme que les forces de police et les milices auraient «fréquemment» enlevé, menacé et tué des personnes LGBT <sup>(1012)</sup>. La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires a indiqué qu'elle avait reçu, lors de sa mission en 2018, des informations selon lesquelles des hommes et des garçons auraient été victimes de menaces, d'agressions et de meurtres, ainsi que d'une incitation à la haine de la part des médias, « en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée ou de leur genre ». Les activistes et les organisations LGBT ont eux aussi été pris pour cible <sup>(1013)</sup>. En 2017, un mannequin et acteur gay, Karar Nusbi, a été tué à Bagdad <sup>(1014)</sup>. En réponse, le gouvernement a annoncé qu'il mettrait en place un comité dédié à cette question, mais les Nations Unies ont affirmé qu'il n'était pas clair si des résultats étaient réellement attendus <sup>(1015)</sup>.

<sup>1007</sup> UNAMI, Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([url](#)), para. 45.

<sup>1008</sup> UN Human Rights Council, Technical assistance provided to assist in the promotion and protection of human rights in Iraq (A/HRC/30/66), 27 July 2015 ([url](#)), para. 53.

<sup>1009</sup> ILGA, State-Sponsored Homophobia 2017 – Iraq, May 2017 ([url](#)), pp. 128-129.

<sup>1010</sup> OutRight Action International is a US-based non-profit organisation advocating for human rights concerns for LGBTIQ people and holding consultative status with the UN. OutRight Action International, About Us, n.d. ([url](#)).

<sup>1011</sup> OutRight Action International, Timeline of Publicized Executions for “Indecent Behavior” by IS Militias, 2 April 2016 ([url](#)).

<sup>1012</sup> ILGA, State-Sponsored Homophobia 2017 – Iraq, May 2017 ([url](#)), pp. 128-129.

<sup>1013</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>1014</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), p. 11.

<sup>1015</sup> UN Human Rights Council, Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([url](#)), p.11.

# Bibliography

## Oral sources, including anonymous sources

Chatelard, G. Comments made during the review of this report, 30 October 2018.

ISW (Institute for the Study of War), 11 July 2018, email to EASO. Correspondence with the Iraq analysts team.

## Public sources

ABC News,

'Dirty Brigades': US-Trained Iraqi Forces Investigated for War Crimes, 11 March 2015 (<https://abcnews.go.com/International/dirty-brigades-us-trained-iraqi-forces-investigated-war/story?id=29193253>).

The Torture Tapes: Iraqi troops torture and execute civilians in secret videos, 26 May 2017 (<https://abcnews.go.com/International/deepdive/brian-ross-investigates-the-torture-tapes-47429895>).

US Ignores evidence of atrocities by blacklisted Iraqi military unit, 31 May 2017 (<https://abcnews.go.com/International/us-ignores-evidence-atrocities-blacklisted-iraqi-military-unit/story?id=47745913>).

Watchdogs: Iraqi troops beat and execute Mosul prisoners in new videos, 14 July 2017 (<https://abcnews.go.com/International/watchdogs-iraqi-troops-beat-execute-mosul-prisoners-videos/story?id=48645312>).

AFP (Agence France-Presse),

Iraq court condemns to death 'deputy of IS leader', 19 September 2018 (<https://www.afp.com/en/news/23/iraq-court-condemns-death-deputy-leader-doc-1987qn6>), accessed 21 September 2018.

Tribes, and tradition stand in way of Iraq police, 23 September 2017 (<https://www.dailymail.co.uk/wires/afp/article-4912114/Tribes-tradition-stand-way-Iraq-police.html>), accessed 9 November 2018.

Ahn, J. et al., The Politics of Security in Ninewa: Preventing an ISIS Resurgence in Northern Iraq, 7 May 2018 ([https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/degree%20programs/MPP/files/Finalized%20AE\\_Ahn\\_Campbell\\_Knoetgen.pdf](https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/degree%20programs/MPP/files/Finalized%20AE_Ahn_Campbell_Knoetgen.pdf)), accessed 23 September 2018.

AI (Amnesty International),

Absolute Impunity: Militia Rule in Iraq, 2014 (<https://www.amnesty.org/download/Documents/8000/mde140152014en.pdf>), accessed 9 November 2018.

Banished and Dispossessed, 20 July 2016 (<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1432292016ENGLISH.PDF>), accessed 19 September 2018.

Death Sentences and Executions 2017, 2018 (<https://www.amnesty.nl/content/uploads/2018/04/Death-Penalty-REPORT-web-FINAL.pdf?x11544>), accessed 19 September 2018.

Iraq: Effective investigations needed into deaths of protesters in Basra [MDE 14/9055/2018], 7 September 2018 (<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1490552018ENGLISH.PDF>), accessed 6 November 2018.

Al Arabiya and Reuters, Iraqi protesters withdraw from Najaf airport, air traffic resumes, 13 July 2018 (<https://english.alarabiya.net/en/News/middle-east/2018/07/13/Iraqis-protest-at-oilfields-to-call-for-jobs-and-basic-services.html>), accessed 10 September 2018.

Ali, A., Mapping the Major Political Organizations and Actors in Iraq since 2003, 2 May 2018 ([http://www.kas.de/wf/doc/kas\\_52295-1522-2-30.pdf?180501094356](http://www.kas.de/wf/doc/kas_52295-1522-2-30.pdf?180501094356)), accessed 17 July 2018.

Al Jazeera,

Basra unrest tops new Iraqi government agenda, 10 October 2018 (<https://www.aljazeera.com/news/2018/10/basra-unrest-tops-iraqi-government-agenda-181010102524610.html>), 9 November 2018.

Is Iraqi Kurdistan on the verge of another civil war? 30 September 2018 (<https://www.aljazeera.com/indepth/opinion/iraqi-kurdistan-verge-civil-war-180928115350018.html>), accessed 30 September 2018.

Opposition parties reject vote results in Iraq's Kurdish region, 21 October 2018 (<https://www.aljazeera.com/news/2018/10/opposition-parties-reject-vote-results-iraqi-kurdish-region-181021194012607.html>), 21 October 2018.

Al-Khatteeb, L. and Al Sadoon O., Iraq's Rule of Law [Brookings Institution Oped], 26 July 2015 (<https://www.brookings.edu/opinions/iraqs-rule-of-law/>), accessed 24 September 2018.

Al Monitor,

Blood money marriage makes a comeback in Iraq, 18 June 2015 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/06/iraq-tribes-women-blood-money-marriage-dispute-settlement.html>), accessed 9 November 2018.

Can Iraq curb tribal disputes? 20 January 2016 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/01/iraq-tribes-armed-conflict.html>), accessed 9 November 2018.

Iraqi Kurds vote to elect new Parliament, 1 October 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/10/iraq-kurdistan-election.html>), 3 October 2018.

Oil installations hit by protests in Southern Iraq, 13 July 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/07/iraq-basra-oilfield-protests.html>).

Iraqi police who fought for tribal PMUs won't return to force, 11 April 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/04/shirqat-police-pmu-iraqi.html>), accessed 9 November 2018.

Iraqi prime minister faces pressure in forming his cabinet, 30 October 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/10/iraq-prime-minister-adil-abdul-mahdi.html>), accessed 6 November 2018.

Iraqi protests escalate with no new government in sight, 16 July 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/07/iraq-protests-south-demands-abadi-government.html>), accessed 23 July 2018.

Renewal of anti-terror law threatens human rights in Kurdistan, 19 July 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/07/iraq-kurdistan-counter-terrorism-human-rights.html>), accessed 10 September 2018.



Tribal disputes flare in southern Iraq over water scarcity, 15 February 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/02/water-security-iraq-tribal-conflicts.html>), accessed 9 November 2018.

When conflict arises, these Iraqis go to the madeef, 30 October 2015 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/10/iraq-madeef-tribes-host-disputes-politicians.html>), accessed 9 November 2018.

Will Iraq's new 'tribal court' undermine the rule of law? 12 April 2018 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2018/04/iraq-tribalism-sheikhs-justice-law.html>), accessed 9 November 2018.

Why are kidnappings on the rise in Baghdad? 27 January 2017 (<https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/kidnap-abduction-crime-militias-baghdad.html>), accessed 14 October 2018.

ANCSS (Al Nahrain Centre for Strategic Studies), Public Safety and Security Perception Survey in Iraq 2017, 22 January 2018 available at: (<http://www.ig.undp.org/content/dam/iraq/docs/dem-gov/UNDP%20IQ-%20EN-AR-%20Public%20Safety%20and%20Security%20Perception%20Survey%20in%20Iraq-%20201712.pdf>), accessed 15 October 2018.

Al-Mahmood, M. (Chief Justice), *The Judiciary in Iraq*, Bloomington: iUniverse LLC, 2014.

AP (Associated Press),

Baghdad's Finest: A look at Iraq's vaunted special forces, 20 October 2016 (<https://www.apnews.com/6597f868df674250ab14c388ef023574>).

Iraq Has a New, Moderate President and Shiite Prime Minister, 3 October 2018 (<http://time.com/5413574/iraq-president-shiite-prime-minister-adel-abdul-mahdi/>), accessed 9 October 2018.

Iraq holding more than 19,000 because of IS, militant ties, 22 March 2018 (<https://www.apnews.com/aece6571de54f5dba3543d91deed381>), accessed 25 July 2018.

Iraq lawmakers confirm new government but key posts are left empty, 25 October 2018 (<https://www.thenational.ae/world/mena/iraq-lawmakers-confirm-new-government-but-key-posts-are-left-empty-1.784071>)

AW (The Arab Weekly),

Domestic violence in Iraq on the rise in the absence of protective laws, 16 July 2017 (<https://the arabweekly.com/domestic-violence-iraq-rise-absence-protective-laws>), accessed 29 July 2018.

Iraqi tribes take law and justice into their own hands, 22 January 2016 (<https://the arabweekly.com/iraqi-tribes-take-law-and-justice-their-own-hands>), accessed 9 November 2018.

Asfura-Heim, P. Chapter 6: Tribal Customary Law and Legal Pluralism in al Anbar, Iraq, in: *Customary Justice and the Rule of Law in War-torn Societies* (Isser, D., Editor), Washington, DC: United States Institution of Peace Press, 2011.

Asharq Al-Awsat, In Iraq, Tribes are Stronger than Judiciary, 14 September 2016 (<https://eng-archive.aawsat.com/moed-fayad/news-middle-east/iraq-tribes-stronger-judiciary>), accessed 9 November 2018.

Atlantic Council, What 'Inclusivity' Means in Iraq, 28 March 2016 (<http://www.atlanticcouncil.org/blogs/menasource/what-inclusivity-means-in-iraq>), accessed 24 July 2018.

Australia, DFAT (Department of Foreign Affairs and Trade),

Country Information Report – Iraq [version 26 June 2017], 26 June 2017 [available on request], accessed 23 July 2018.

Country Information Report – Iraq [updated 9 October 2018], 9 October 2018 (<https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/country-information-report-iraq.pdf>), accessed 12 October 2018.

BBC News,

Iraq country profile, 3 October 2018 (<https://www.bbc.com/news/world-middle-east-14542954>), accessed 13 October 2018.

Iraq reforms: Parliament backs PM Haider al-Abadi's plan, 11 August 2015 (<https://www.bbc.com/news/world-middle-east-33861080>).

Bertelsmann Stiftung, BTI 2018 Country Report — Iraq, 2018 ([http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2018/pdf/BTI\\_2018\\_Iraq.pdf](http://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Reports/2018/pdf/BTI_2018_Iraq.pdf)), accessed 23 July 2018.

Carnegie-MEC (Middle East Center),

Harith Hasan, n.d. (<http://carnegie-mec.org/experts/1589>), accessed 19 September 2018.

Kurdistan's Politicized Society Confronts a Sultanistic System, 18 August 2015 (<http://carnegie-mec.org/2015/08/18/kurdistan-s-politicized-society-confronts-sultanistic-system-pub-61026>), accessed 30 October 2018.

Chapman, D., Security Forces of the Kurdistan Regional Government, 26 February 2009 (<http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a510826.pdf>), accessed 16 October 2018.

Christova, A., Seven Years of EUJUST LEX: The Challenge of Rule of Law in Iraq, 2013, Journal of Contemporary European Research, Volume 9, Issue 3 (<https://www.jcer.net/index.php/jcer/article/view/485/417>), accessed 9 November 2018.

CAN (Center for Naval Analyses), "No Security Without Us": Tribes and Tribalism in Al Anbar Province, Iraq, June 2014 ([https://www.cna.org/CNA\\_files/PDF/COP-2014-U-007918-Final.pdf](https://www.cna.org/CNA_files/PDF/COP-2014-U-007918-Final.pdf)), accessed 9 November 2018.

CPJ (Committee to Protect Journalists), Mountain of impunity looms over Kurdistan journalists, 22 April 2014 (<https://cpj.org/x/5a2c>), accessed 9 November 2018.

Cravens, L., & Brinkerhoff, D. W. Provincial governance in Iraq: Councils, contestation, and capacity building, RTI International, 2013 (<http://www.stabilizationandtransition.org/pdfs/IST-1379979280.pdf>), accessed 26 September 2018.

CSIS (Centre for Strategic and International Studies), Iraqi in Crisis, May 2014 ([https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy\\_files/files/publication/140513\\_Cordesman\\_IraqInCrisis\\_Web.pdf](https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy_files/files/publication/140513_Cordesman_IraqInCrisis_Web.pdf)), accessed 9 November 2018.

Denmark, DIS (Danish Immigration Service),

Northern Iraq – Security Situation and the Situation for Internally Displaced Persons (IDPs) in the Disputed Areas, Including the Possibility to Enter and Access the Kurdistan Region of Iraq (KRI), November 2018 ([https://coi.easo.europa.eu/administration/denmark/PLib/IRAQ\\_Report\\_on\\_security\\_IDPs\\_and\\_access.pdf](https://coi.easo.europa.eu/administration/denmark/PLib/IRAQ_Report_on_security_IDPs_and_access.pdf)), accessed 6 November 2018.

The Kurdistan Region of Iraq (KRI): Access, Possibility of Protection, Security and Humanitarian Situation, April 2016

([https://coi.easo.europa.eu/administration/denmark/PLib/Fact\\_finding\\_report\\_Kurdistan\\_Region\\_of\\_Iraq\\_11042016.pdf](https://coi.easo.europa.eu/administration/denmark/PLib/Fact_finding_report_Kurdistan_Region_of_Iraq_11042016.pdf)), accessed 8 October 2018.

EPIC,

ISHM: July 13-19 2018, 19 July 2018 (<https://www.epic-usa.org/ishm167/#Headline2>), accessed 23 July 2018.

ISHM Reference Guide, n.d. (<https://www.epic-usa.org/ishm-reference-guide/>), accessed 23 July 2018.

EU (European Union),

EASO (European Asylum Support Office), EASO COI Meeting Report – Iraq: Practical Cooperation Meeting 25-26 April 2017, July 2017 (<https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/publications/coi-iraq-meeting-report.pdf>), accessed 27 July 2018.

EEAS (European External Action Service), Annual Report on Human Rights and Democracy 2017 – Iraq, 28 May 2018 ([https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/compiled\\_country\\_updates\\_annual\\_report\\_on\\_human\\_rights\\_and\\_democracy\\_2017\\_clean\\_0.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/compiled_country_updates_annual_report_on_human_rights_and_democracy_2017_clean_0.pdf)), accessed 25 July 2018.

EEAS (European External Action Service), EU Advisory Mission in Support of Security Sector Reform in Iraq (EUAM Iraq), November 2017 ([https://cdn3-eeas.fpfis.tech.ec.europa.eu/cdn/farfuture/LVvFWBCAYXlhVjX7SgUQ1qfAx-2xdwgcB37M\\_VYRgw/mtime:1511423942/sites/eeas/files/factsheet\\_euam\\_iraq.pdf](https://cdn3-eeas.fpfis.tech.ec.europa.eu/cdn/farfuture/LVvFWBCAYXlhVjX7SgUQ1qfAx-2xdwgcB37M_VYRgw/mtime:1511423942/sites/eeas/files/factsheet_euam_iraq.pdf)).

EEAS (European External Action Service), EUAM: Providing strategic advice on Gender and Human Rights in Iraq, 27 March 2018 ([https://eeas.europa.eu/delegations/cameroon/42109/euam-providing-strategic-advice-gender-and-human-rights-iraq\\_fr](https://eeas.europa.eu/delegations/cameroon/42109/euam-providing-strategic-advice-gender-and-human-rights-iraq_fr)), accessed 24 September 2018.

EEAS (European External Action Service), The EU and Iraq, 9 January 2018 ([https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage\\_en/32427/The%20EU%20and%20Iraq](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_en/32427/The%20EU%20and%20Iraq));

EEAS (European External Action Service), The Ministry of Interior and EUAM Agree to Establish Joint Coordination Center, 7 June 2018 ([https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/euam-iraq/46010/ministry-interior-and-euam-agree-establish-joint-coordination-center\\_en](https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/euam-iraq/46010/ministry-interior-and-euam-agree-establish-joint-coordination-center_en)), accessed 24 September 2018.

Freedom House, Freedom in the World 2018 – Iraq, (<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2018/iraq>), accessed 25 July 2018.

Gharizi, O. and Al-Ibrahimi, H., Baghdad Must Seize the Change to Work with Iraq's Tribes, 17 January 2018 (<https://warontherocks.com/2018/01/baghdad-must-seize-chance-work-iraqs-tribes/>), accessed 9 November 2018.

GICJ (Geneva International Centre for Justice), Militias in Iraq: The hidden face of terrorism, September 2016 ([http://www.gicj.org/GICJ\\_REPORTS/GICJ\\_report\\_on\\_militias\\_September\\_2016.pdf](http://www.gicj.org/GICJ_REPORTS/GICJ_report_on_militias_September_2016.pdf)), accessed 8 October 2015.

GJC (Global Justice Centre),

Iraq's Criminal Laws Preclude Justice for Women and Girls, March 2018 (<http://globaljusticecenter.net/files/IraqiLawAnalysis.4.6.2018.pdf>), accessed 25 July 2018.

Our Work, n.d. (<http://www.globaljusticecenter.net/our-work>), accessed 25 July 2018.

GJPI (Global Justice Project Iraq),

Judicial Independence, n.d. (<http://gjpi.org/central-activities/judicial-independence/>), accessed 25 July 2018.

Special Courts and Tribunals, 29 November 2009 (<http://gjpi.org/2009/11/29/special-courts-and-tribunals/>), accessed 28 September 2018.

The Judiciary and the Law in the Kurdistan Region of Iraq, 14 August 2009 (<http://gjpi.org/2009/08/14/the-judiciary-and-the-law-in-the-kurdistan-region-of-iraq/>), accessed 25 July 2018.

Guardian (The), Post-war Iraq: Everybody is corrupt from top to bottom. Including me, 19 February 2016 (<https://www.theguardian.com/world/2016/feb/19/post-war-iraq-corruption-oil-prices-revenues>), accessed 23 July 2018.

Hasan, H.,

Beyond Security: Stabilization, Governance, and Socioeconomic Challenges in Iraq, Atlantic Council, July 2018 ([http://www.atlanticcouncil.org/images/publications/Beyond\\_Security-Stabilization\\_Governance\\_and\\_Economic\\_Challenges.pdf](http://www.atlanticcouncil.org/images/publications/Beyond_Security-Stabilization_Governance_and_Economic_Challenges.pdf)), accessed 23 July 2018.

Hasan, H., The Truth About Iraq's Democracy, Atlantic Council, 29 May 2018 (<http://www.atlanticcouncil.org/blogs/menasource/the-truth-about-iraq-s-democracy>), accessed 30 July 2018.

Helfont, S., Getting Peshmerga Reform Right: Helping the Iraqi Kurds to Help Themselves in Post-ISIS Iraq, Foreign Policy Research Institute (FPRI) and Institute of Regional and International Studies (IRIS), May 2017 (<https://www.fpri.org/wp-content/uploads/2017/05/Helfont-Final-Online-Version.pdf>), accessed 3 October 2018.

HHRO (Hammurabi Human Rights Organization, Annual Report 2017 – On the situation of Human Rights in Iraq, May 2018 ([http://www.hhro.org/uploads/files/pdfs/annual\\_reports/the%20annual%20report2017.%20final%20correction%20e%20.pdf](http://www.hhro.org/uploads/files/pdfs/annual_reports/the%20annual%20report2017.%20final%20correction%20e%20.pdf)), accessed 8 October 2018.

HRW (Human Rights Watch),

Domestic Violence in Iraq: Commentary on the Draft Anti-Domestic Violence Law in Iraq, March 2017 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/iraq\\_dv\\_formatted\\_morandum\\_final\\_english.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/iraq_dv_formatted_morandum_final_english.pdf)), accessed 9 November 2018.

Flawed Justice: Accountability for ISIS Crimes in Iraq, December 2017 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/report\\_pdf/iraq1217web.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/iraq1217web.pdf)), accessed 30 July 2018.

Iraq: Hundreds Detained in Degrading Conditions, 13 March 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/03/13/iraq-hundreds-detained-degrading-conditions>), accessed 9 November 2018

Iraq: Intelligence Agency Admits Holding Hundred Despite Previous Denials, 22 July 2018 (<https://www.hrw.org/news/2018/07/22/iraq-intelligence-agency-admits-holding-hundreds-despite-previous-denials>), accessed 10 October 2018.

Iraq: Judges Disregard Torture Allegations, 31 July 2018 (<https://www.hrw.org/news/2018/07/31/iraq-judges-disregard-torture-allegations>), 4 October 2018.

Iraq: Lawyers Arrested for Work in ISIS Courts, 10 August 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/08/10/iraq-lawyers-arrested-work-isis-courts>).

Iraq: Officials Threatening, Arresting Lawyers, 12 September 2018 (<https://www.hrw.org/news/2018/09/12/iraq-officials-threatening-arresting-lawyers>).

Iraq: Security Forces Fire on Protesters, 24 July 2018 (<https://www.hrw.org/news/2018/07/24/iraq-security-forces-fire-protesters>), 24 July 2018.

Iraq: Strengthen Domestic Violence Bill, 19 March 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/03/19/iraq-strengthen-domestic-violence-bill>), accessed 9 November 2018.

Kurdistan Region of Iraq: 350 Prisoners 'Disappeared', 21 December 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/12/21/kurdistan-region-iraq-350-prisoners-disappeared>).

Kurdistan Regional Government: Allegations of Mass Executions, 8 February 2018 (<https://www.hrw.org/news/2018/02/08/kurdistan-regional-government-allegations-mass-executions>), accessed 13 October 2018.

"Life Without a Father is Meaningless" Arbitrary Arrests and Enforced Disappearances in Iraq 2014-2017, 27 September 2018 (<https://www.hrw.org/report/2018/09/27/life-without-father-meaningless/arbitrary-arrests-and-enforced-disappearances-iraq>), accessed 16 October 2018.

Marked with an "X": Iraqi Kurdish Forces' Destruction of Villages, 13 November 2016 (<https://www.hrw.org/report/2016/11/13/marked-x/iraqi-kurdish-forces-destruction-villages-homes-conflict-isis>), accessed 13 October 2018.

Response to Human Rights Watch from the National Security Service on July 12, 2018, 12 July 2018 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/response\\_deputy\\_nss\\_july11\\_english.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/response_deputy_nss_july11_english.pdf)), accessed 10 October 2018.

Why Children Are Stuck in Prison in Erbil Without Trial, 27 March 2017 (<https://www.hrw.org/news/2017/03/27/why-children-are-stuck-prison-erbil-without-trial>).

World Report 2018 – Iraq, 9 January 2018 (<https://www.hrw.org/world-report/2018/country-chapters/iraq>), accessed 30 July 2018.

ILGA (International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association), State-Sponsored Homophobia 2017 – Iraq, May 2017 ([https://ilga.org/downloads/2017/ILGA\\_State\\_Sponsored\\_Homophobia\\_2017\\_WEB.pdf](https://ilga.org/downloads/2017/ILGA_State_Sponsored_Homophobia_2017_WEB.pdf)), accessed 9 November 2018.

International Crisis Group,

CrisisWatch Database – Iraq, June 2018 ([https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/database?location%5B%5D=89&date\\_range=latest&from\\_month=01&from\\_year=2018&to\\_month=01&to\\_year=2018](https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/database?location%5B%5D=89&date_range=latest&from_month=01&from_year=2018&to_month=01&to_year=2018)), accessed 18 July 2018.

Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, Middle East Report No. 188, 30 July 2018 ([https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/188-iraqs-paramilitary-groups\\_0.pdf](https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/188-iraqs-paramilitary-groups_0.pdf)), accessed 27 September 2018.

IOM (International Organization for Migration), UN Migration Agency, Iraq Ministry of the Interior Affirm Cooperation in Community Policing Programme, 5 February 2017 (<https://www.iom.int/news/un-migration-agency-iraq-ministry-interior-affirm-cooperation-community-policing-programme>), accessed 24 September 2018.

## Iraq,

Col (Commission of Integrity), About COI, 16 September 2009 ([http://www.nazaha.iq/en\\_news2.asp?page\\_namper=e2](http://www.nazaha.iq/en_news2.asp?page_namper=e2)), accessed 25 July 2018.

Col (Commission of Integrity), Col Activities for the First Quarter of 2018, 2018 [http://www.nazaha.iq/pdf\\_up/1927/RQ2018.pdf](http://www.nazaha.iq/pdf_up/1927/RQ2018.pdf), p. 30.

Consideration of reported submitted by States parties under article 40 of the Covenant: Fifth periodic reports of States parties due in 2000 (CCPR/C/IRQ/5), 12 December 2013 (<http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2fPPRiCAqhKb7yhsieXFSudRZs%2fX1ZaMqUUOS9KFgKVqLMKJ3XisfKIJgsvPdMsymN5UMaF72z3VKeq8%2fcPaM6nRyQfC0TM6xLVaqOcm26e0rLlymv7XEklRplj>), accessed 25 July 2018.

Constitution of the Republic of Iraq (15 October 2005), 2005, Unofficial English version available at: (<http://www.refworld.org/docid/454f50804.html>), accessed 25 July 2018.

IHCHR, Submit a Complaint, n.d. (<http://ihchr.iq/index.php?name=sendmail>), accessed 10 September 2018.

IHCHR, Mandate and Functions, 5 April 2015 (<http://ihchr.iq/index.php?name=Pages&op=page&pid=74>), accessed 10 September 2018.

Penal Code No. 111 of 1969 [unofficial translation], July 1969, available at: (<http://www.refworld.org/docid/452524304.html>), accessed 10 September 2018.

Prime Minister Dr. Haider Al-Abadi Issues Executive Order No. 57, 2 December 2014 (<http://pmo.iq/pme/press/2-12-20145en.htm>), accessed 28 September 2018.

## Iraq, Kurdistan Region,

Clarification on Human Rights Watch (HRW) Report, 4 March 2018 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/krg\\_response\\_march42018.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/krg_response_march42018.pdf)), accessed 13 October 2018

Commission of Integrity in Kurdistan Region – Hotline, n.d. (<http://www.despaky.krd/Default.aspx?page=hotline&c=hotline>), accessed 9 November 2018.

International Reports Committee: Statement on Human Rights Watch Report, 11 January 2018 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/statement\\_hrw\\_report\\_disappeared\\_english.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/statement_hrw_report_disappeared_english.pdf)), accessed 13 October 2018.

Kurdistan Regional Security Council – General Security (Asayish), n.d. (<http://krsc.gov.krd/general-security-asayish/>), accessed 3 October 2018.

Kurdistan Regional Security Council – Parastin and Zanyari, n.d. (<http://krsc.gov.krd/parastin-zanyari/>), accessed 9 November 2018.

Kurdistan Regional Security Council – People and Organization, n.d., (<http://krsc.gov.krd/people-and-organisation/>), accessed 3 October 2018.

KRG Response to HRW Findings and Questions on the Treatment of Child Terrorism Suspects, 10 January 2017 ([https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/gl.2017.1.10.krg\\_response\\_to\\_hrw\\_findings\\_and\\_questions\\_on\\_the\\_treatment\\_of\\_child\\_terrorism\\_suspects.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/gl.2017.1.10.krg_response_to_hrw_findings_and_questions_on_the_treatment_of_child_terrorism_suspects.pdf)), accessed 16 October 2018.

The By-Law of High Committee of Combating Violence Against Women and Family in Kurdistan Region Governorates of Iraq, 2014 (<http://www.ekrg.org/files/pdf/by->



[law\\_highcommittee\\_combat\\_violence\\_against\\_women\\_English.pdf](#)), accessed 30 July 2018.

The Kurdistan Parliament, n.d. (<http://cabinet.gov.krd/p/page.aspx?l=12&s=030000&r=317&p=229&h=1>), accessed 10 October 2018.

Iraq and WHO (World Health Organization), Iraq Family Health Survey Report 2006/7, 2008 ([http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr02/2008\\_iraq\\_family\\_health\\_survey\\_report.pdf](http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr02/2008_iraq_family_health_survey_report.pdf)), accessed 30 July 2018.

Iraqi Al-Amal Association, مراكز الأمل للأرشاد الأسري. [Hope Centres for Family Guidance], n.d. (<http://www.iraqi-alamal.org/ArticleShow.aspx?ID=82>), accessed 9 November 2018.

IraqiNews, Armed tribal clash north of Basra leaves 5 casualties, 12 April 2017 (<https://www.iraqinews.com/iraq-war/armed-tribal-clash-north-basra-leaves-5-casualties>), accessed 9 November 2018.

IraqiNews, Sudan summons Iraqi envoy after citizen cruelly assaulted by Iraqi police, 25 July 2017 (<https://www.iraqinews.com/baghdad-politics/sudan-summons-iraqi-envoy-citizen-cruelly-assaulted-iraqi-police/>), accessed 27 July 2018.

ICSSI (Iraqi Civil Society Solidarity Initiative),

ICSSI, No to Harassment, No to Tribal Fasliya! Iraqi Women Want Their Rights and Freedom! July 2015 (<http://www.iraqicivilsociety.org/archives/4449>), accessed 9 November 2018.

The New Iraqi High Commission for Human Rights Faces Serious Objections from Civil Society, 29 July 2017 (<http://www.iraqicivilsociety.org/archives/7502>), accessed 10 September 2018.

IFES (International Foundation for Electoral Systems), Elections in Iraq – 2018 Council of Representatives Election, 7 May 2018 ([https://www.ifes.org/sites/default/files/2018\\_ifes\\_iraq\\_council\\_of\\_representatives\\_elections\\_faq\\_final.pdf](https://www.ifes.org/sites/default/files/2018_ifes_iraq_council_of_representatives_elections_faq_final.pdf)), accessed 7 November 2018.

ILEI (Iraq Legal Education Initiative – Stanford University), Constitutional Law of Iraq, 2013 (<https://law.stanford.edu/wp-content/uploads/2018/04/ILEI-Constitutional-Law-2013.pdf>), accessed 29 September 2018.

ISW (Institute for the Study of War),

Breaking Down Iraq's Election Results, 24 May 2018 (<http://iswresearch.blogspot.com/2018/05/breaking-down-iraqs-election-results.html>), accessed 23 July 2018.

Iraq and Iran compel Kurdish withdrawal from Kirkuk, 19 October 2017 (<http://iswresearch.blogspot.com/2017/10/iraq-and-iran-compel-kurdish-withdrawal.html>), accessed 9 November 2018.

Iraqi Security Forces and Population Mobilization Forces: Orders of Battle, December 2017 ([http://www.understandingwar.org/sites/default/files/Iraq%20-%20ISF%20PMF%20Orders%20of%20Battle\\_0\\_0.pdf](http://www.understandingwar.org/sites/default/files/Iraq%20-%20ISF%20PMF%20Orders%20of%20Battle_0_0.pdf)), accessed 10 September 2018.

ISIS Governance in Syria, July 2014 ([http://www.understandingwar.org/sites/default/files/ISIS\\_Governance.pdf](http://www.understandingwar.org/sites/default/files/ISIS_Governance.pdf)), accessed 9 November 2018.

ISIS's Second Resurgence, 2 October 2018 (<http://iswresearch.blogspot.com/2018/10/isiss-second-resurgence.html>), accessed 3 October 2018.

KAS (Konrad-Adenauer-Stiftung), Women's Access to Justice in Iraq, 27 November 2016 (<http://www.kas.de/wf/en/33.47701/>).

Kaya, Z., Gender equality in Iraq and Iraqi Kurdistan, LSE blog, 5 January 2018 (<http://blogs.lse.ac.uk/mec/2018/01/05/gender-equality-in-iraq-and-iraqi-kurdistan/>).

Knights, M., The Future of Iraq's Armed Forces, March 2016, The Washington Institute (<https://www.washingtoninstitute.org/uploads/The-future.pdf>),

Knights, M. and Mello A., The Best Thing American Built in Iraq: Iraq's Counter-Terrorism Service and the Long War Against Militancy [War on the Rocks], 19 July 2017 (<https://warontherocks.com/2017/07/the-best-thing-america-built-in-iraq-iraqs-counter-terrorism-service-and-the-long-war-against-militancy/>).

Kurdistan24,

'Amnesty should apologize to Peshmerga, Kurdistan', 24 January 2016 (<http://www.kurdistan24.net/en/news/5505cb58-114a-4722-b083-0823cb3425c7/-Amnesty--should-apologize-to-Peshmerga--Kurdistan->).

Kurdistan Integrity Commission: 125 corruption cases so far in 2018, 31 July 2018 (<http://www.kurdistan24.net/en/news/619c5c22-0813-4927-8f56-24b48f6749eb>), accessed 8 November 2018.

Kurdistan's Integrity Commission fines two with over 1.67M over corruption, fraud, 29 May 2018 (<http://www.kurdistan24.net/en/news/c3ed7959-4b6e-4713-a76a-a9e613d6c75c>), accessed 8 November 2018.

New York Times (The), A 10-Minute Trial, a Death Sentence: Iraqi Justice for ISIS Suspects, 17 April 2018 (<https://www.nytimes.com/2018/04/17/world/middleeast/iraq-isis-trials.html>), accessed 18 September 2018.

Mansour, R.,

More than Militias: Iraq's Popular Mobilization Forces are Here to Stay [War on the Rocks], 3 April 2018 (<https://warontherocks.com/2018/04/more-than-militias-iraqs-popular-mobilization-forces-are-here-to-stay/>), accessed 27 September 2018.

Rebuilding the Iraqi State: Stabilisation, Governance, and Reconciliation, February 2018 ([http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/603859/EXPO\\_STU\(2017\)603859\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/603859/EXPO_STU(2017)603859_EN.pdf)), accessed 23 July 2018

Mansour, R. and van den Toorn, C., The 2018 Iraqi Federal Elections, LSE Middle East Centre Report, July 2018 ([http://eprints.lse.ac.uk/89698/7/MEC\\_Iraqi-elections\\_Report\\_2018.pdf](http://eprints.lse.ac.uk/89698/7/MEC_Iraqi-elections_Report_2018.pdf)), accessed 10 September 2018.

MEE (Middle East Eye), Criminal kidnappings are big business in Baghdad, 1 January 2017 (<https://www.middleeasteye.net/news/criminal-kidnappings-become-big-business-baghdad-162081868>), accessed 14 October 2018.

MRG (Minority Rights Group International),

Broken Lives: Violence against Syrian refugee women and girls in the Kurdistan Region of Iraq, March 2018 ([https://www.ceasefire.org/wp-content/uploads/2018/05/MRG\\_CFRep\\_EN\\_SyrRef\\_Mar18.pdf](https://www.ceasefire.org/wp-content/uploads/2018/05/MRG_CFRep_EN_SyrRef_Mar18.pdf)), accessed 4 October 2018.

Iraq, May 2018 (<https://minorityrights.org/country/iraq/>), accessed 15 October 2018.

Mockaitis, T. (Editor), *The Iraq War Encyclopedia*, 15 August 2013, Santa Barbara: ABC-CLIO, available at: ([https://books.google.com/books/about/The\\_Iraq\\_War\\_Encyclopedia.html?id=2baNAQAAQB&redir\\_esc=y](https://books.google.com/books/about/The_Iraq_War_Encyclopedia.html?id=2baNAQAAQB&redir_esc=y)), accessed 24 September 2018.

Musings on Iraq, Sadr-Communist Alliance and Iraq's 2018 Elections Interview with Benedict Robin, 22 May 2018 (<http://musingsoniraq.blogspot.com/2018/05/sadr-communist-alliance-and-iraqs-2018.html>), accessed 17 July 2018.

National (The), In post-ISIS Iraq, tribal justice grows in the shadow of Baghdad mistrust (<https://www.thenational.ae/world/mena/in-post-isis-iraq-tribal-justice-grows-in-shadow-of-baghdad-mistrust-1.744180>), accessed 9 November 2018.

New York Times (The), Iraq's New Leaders Seen as Technocrats, in a Break From Sectarian Politics, 2 October 2018 (<https://www.nytimes.com/reuters/2018/10/02/world/middleeast/iraq-president-prime-minister.html>).

Niqash, As Extremists Withdraw in Salahaddin, Iraq's Tribes Demand Justice, 22 October 2015 (<http://www.niqash.org/en/articles/security/5138/As-Extremists-Withdraw-in-Salahaddin-Iraq's-Tribes-Demand-Justice.htm>), accessed 9 November 2018.

OSAC (Overseas Security Advisory Committee),

Iraq 2018 Crime & Safety Report: Baghdad, 12 February 2018 (<https://www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=23505>), accessed 24 September 2018.

Iraq 2018 Crime & Safety Report: Basrah, 20 March 2018 (<https://www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=23714>), accessed 24 September 2018.

Iraq 2018 Crime & Safety Report: Erbil, 3 July 2018 (<https://www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=23636>), accessed 3 October 2018.

OutRight Action International, About Us, n.d. (<https://www.outrightinternational.org/about-us>), accessed 19 September 2018.

OutRight Action International, Timeline of Publicized Executions for "Indecent Behavior" by IS Militias, 2 April 2016 (<https://www.outrightinternational.org/dontturnaway/timeline>), accessed 19 September 2018.

Paasche, E., PRIO, The role of corruption in reintegration: experiences of Iraqi Kurds upon return from Europe, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 42, No. 7 (<https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/1369183X.2016.1139445>), accessed 9 November 2018.

PAX, Interview: Amal's fight against sexual and gender-based violence in Iraq, 8 December 2017 (<https://www.paxforpeace.nl/stay-informed/news/interview-amals-fight-against-sexual-and-gender-based-violence-in-iraq>), accessed 30 July 2018.

Raseef22, South Iraq's Armed Clans Outmuscling the State, 22 February 2018 (<https://raseef22.com/en/politics/2018/02/22/south-iraqs-armed-clans-outmuscling-state/>), accessed 9 November 2018.

Reuters,

Iraq acknowledges abuses committed against civilians in Mosul campaign, 17 August 2017 (<https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-rights/iraq-acknowledges-abuses-committed-against-civilians-in-mosul-campaign-idUSKCN1AX23W>), accessed 6 November 2018.

Iraq protests spread to Najaf in fifth day of unrest over services, corruption, 13 July 2018 (<https://www.reuters.com/article/us-iraq-protests-port/iraq-protests-spread-to-najaf-in-fifth-day-of-unrest-over-services-corruption-idUSKBN1K31OP>), accessed 9 November.

Iraq says it found 50,000 'ghost soldiers' on the payroll, 1 December 2014 (<https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-soldiers/iraq-says-it-found-50000-ghost-soldiers-on-payroll-idUSKCN0JF2RZ20141201>), accessed 27 July 2018.

Iraqi protesters storm local government building amid anger over graft, 14 July 2018 (<https://www.reuters.com/article/us-iraq-protests/iraqi-protesters-storm-local-government-building-amid-anger-over-graft-idUSKBN1K40E3>), accessed 23 July 2018.

Protesters torch political party offices in Basra's fourth night of violence, 6 September 2018 (<https://www.reuters.com/article/us-iraq-protests/protesters-torch-political-party-offices-in-basras-fourth-night-of-violence-idUSKCN1LM0N6?il=0>), accessed 9 November 2018.

Tribal clashes, political void threaten oil installations in Iraq's south, 11 September 2017 (<https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-oil-basra/tribal-clashes-political-void-threaten-oil-installations-in-iraqs-south-idUSKCN1BM1BJ?il=0>), accessed 9 November 2018.

Two protesters killed in clashes with Iraqi police as unrest spreads in the south, 15 July 2018 (<https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-protests/two-protesters-killed-in-clashes-with-iraqi-police-as-unrest-spreads-in-south-idUSKBN1K507A>), accessed 23 July 2018.

Revkin, M., The Limits of Punishments: Transitional Justice and Violent Extremism – Iraq Case Study, May 2018 (<http://www.ifit-transitions.org/resources/publications/major-publications-briefings/the-limits-of-punishment-transitional-justice-and-violent-extremism/2-lop-iraq-case-study.pdf/view>), accessed 25 July 2018.

RFE/RL (Radio Free Europe/Radio Liberty),

Iraq Elects Pro-Iran Sunni As Parliament Speaker, 16 September 2018 (<https://www.rferl.org/a/iraq-elects-pro-iran-sunni-as-parliament-speaker/29492394.html>), accessed 10 October 2018.

Iraqi PM Scraps 11 Cabinet Posts in Reform Drive, 16 August 2015 (<https://www.rferl.org/a/iraq-reforms-cabinet-posts-eliminated/27191927.html>), accessed 16 October 2018.

Iraqi PM Urged To Resign Over Basra Unrest, 8 September 2018 (<https://www.rferl.org/a/rockets-strike-airport-in-iraq-s-basra-as-tensions-remain-high/29478622.html>), 8 September 2018.

RFI (Radio France internationale), Iraq: exécution de treize «terroristes» condamnés à mort, 29 June 2018 (<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20180629-Iraq-terrorisme-treize-personnes-executees-appartenance-organisation-etat-islam>), accessed 30 July 2018.

Rise Foundation, Mosul and Tal Afar: Context Analysis, December 2017 (<http://rise-foundation.org/wp-content/uploads/2017/12/Rise-Mosul-and-Tal-Afar-Context-Analysis-Rise-December-2017.pdf>), accessed 9 November 2018.

Rudaw, Basra protest leaders issue 14 demands, condemn rioting, 16 July 2018 (<http://www.rudaw.net/english/middleeast/iraq/160720182>), accessed 30 July 2018.

Sanad, Press Release: Announcement of Peaceful Coexistence Pact of honor for the Tribes in Al-Ayadiyah Sub-district, 10 August 2018

([https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Peace%20Agreement\\_%20Al-Ayadiyah%20Press%20Release.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Peace%20Agreement_%20Al-Ayadiyah%20Press%20Release.pdf)), accessed 9 November 2018.

Sowell, K.

Abadi's Failed Reforms, 17 November 2015, Carnegie Endowment, Available at: (<http://carnegieendowment.org/sada/62004>), accessed 23 July 2018.

Badr at the Forefront of Iraq's Shia Militias, 13 August 2015, Carnegie Endowment, Available at: (<http://carnegieendowment.org/sada/61016>), accessed 8 October 2018.

Stratfor, An Uncertain Future for Iraq's Intelligence Services, 11 January 2012 (<https://worldview.stratfor.com/article/uncertain-future-iraqs-intelligence-services>), accessed 9 November 2018.

Sweden, Lifos, and Norway/Landinfo, Iraq: Rule of Law in the Security and Legal System, 8 May 2014 ([https://landinfo.no/asset/2872/1/2872\\_1.pdf](https://landinfo.no/asset/2872/1/2872_1.pdf)), accessed 23 September 2018.

Intercept (The),

Justice for the Enemy, 17 June 2018 (<https://theintercept.com/2018/06/17/iraq-isis-trials/>), accessed 9 November 2018.

The Underground Caliphate, 16 September 2018 (<https://theintercept.com/2018/09/16/isis-has-not-vanished-it-is-fighting-a-guerrilla-war-against-the-iraqi-state/>), accessed 9 November 2018.

TI (Transparency International),

Corruption Perceptions Index 2017, 21 February 2018 ([https://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2017#table](https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2017#table)), accessed 6 November 2018.

Iraq, n.d. (<https://www.transparency.org/country/IRQ#>), accessed 30 July 2018.

Iraq: Overview of corruption and anti-corruption, 20 March 2015 ([https://www.transparency.org/files/content/corruptionqas/Country\\_profile\\_Iraq\\_2015.pdf](https://www.transparency.org/files/content/corruptionqas/Country_profile_Iraq_2015.pdf)), accessed 23 July 2018.

Kurdistan Region of Iraq: Overview of corruption and anti-corruption, 24 March 2015 (<https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/kurdistan-region-of-iraq-overview-of-corruption-and-anti-corruption>), accessed 15 October 2018.

UK (United Kingdom),

British Consulate-General Erbil, Information Pack for British Prisoners in Kurdistan Region of Iraq, July 2018 ([https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/726866/Information\\_Pack\\_for\\_British\\_Prisoners\\_in\\_KRI\\_-\\_July\\_2018.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/726866/Information_Pack_for_British_Prisoners_in_KRI_-_July_2018.pdf)), accessed 8 October 2018.

Embassy in Baghdad, Information Pack for British Prisoners in Iraq (not including Kurdistan), September 2017 ([https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/642836/Information\\_Pack\\_for\\_British\\_Prisoners\\_in\\_Iraq\\_not\\_including\\_Kurdistan\\_September\\_2017.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/642836/Information_Pack_for_British_Prisoners_in_Iraq_not_including_Kurdistan_September_2017.pdf)), accessed 8 October 2018.

UNAMI (United Nations Assistance Mission for Iraq),

Report on Human Rights in Iraq: January to June 2014, August 2014 ([https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/HRO\\_Jan-Jun2014Report\\_en.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/HRO_Jan-Jun2014Report_en.pdf)), accessed 30 July 2018.

Report on Human Rights in Iraq: January to June 2017, 14 December 2017 ([http://www.uniraq.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&task=download&id=2503\\_253b0775f00450cb43e23c97eda20737&Itemid=650&lang=en](http://www.uniraq.org/index.php?option=com_k2&view=item&task=download&id=2503_253b0775f00450cb43e23c97eda20737&Itemid=650&lang=en)), accessed 26 July 2018.

Report on Human Rights in Iraq – July to December 2017, 8 July 2018 ([http://www.uniraq.org/index.php?option=com\\_k2&view=item&task=download&id=2727\\_b54677beccd14ed168dc0989d7312268&Itemid=608&lang=en](http://www.uniraq.org/index.php?option=com_k2&view=item&task=download&id=2727_b54677beccd14ed168dc0989d7312268&Itemid=608&lang=en)), accessed 26 July 2018.

UNAMI/OHCHR (Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights),

Promotion and Protection of Rights of Victims of Sexual Violence Captured by ISIL/or in Areas Controlled by ISIL in Iraq, 22 August 2017 ([https://www.ecoi.net/en/file/local/1407445/1226\\_1503491768\\_unamireport22aug2017-en.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/1407445/1226_1503491768_unamireport22aug2017-en.pdf)),

Report on the Death Penalty in Iraq, October 2014 ([https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/UNAMI\\_HRO\\_DP\\_10Oct2014.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/UNAMI_HRO_DP_10Oct2014.pdf)), accessed 29 September 2018.

“Unearthing Atrocities: Mass Graves in territory formerly controlled by ISIL”, 6 November 2018 ([https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/UNAMI\\_Report\\_on\\_Mass\\_Graves4Nov2018\\_EN.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Countries/IQ/UNAMI_Report_on_Mass_Graves4Nov2018_EN.pdf)), accessed 9 November 2018.

UN Committee Against Torture, Concluding observations on the initial report of Iraq (CAT/C/IRQ/CO/1), 7 September 2015 (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G15/201/57/PDF/G1520157.pdf?OpenElement>), accessed 19 July 2018.

UN Committee on Enforced Disappearances, Concluding observations on the report submitted by Iraq under article 29 (1) of the Convention (CED/C/IRQ/CO/1), 13 October 2015 (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G15/234/74/PDF/G1523474.pdf?OpenElement>), accessed 19 July 2018.

UN Committee on the Rights of the Child, Concluding observations on the combined second to fourth periodic reports of Iraq (CRC/C/IRQ/CO/2-4), 3 March 2015 ([https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/IRQ/CO/2-4&Lang=En](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/IRQ/CO/2-4&Lang=En)), accessed 19 July 2018.

UNDP (United Nations Development Programme),

Analytical Study: The Law of the Public Authority of Integrity (Kurdistan Region–Iraq) No. (3) Of 2011, (<https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/IRQ/KR%20Commission%20of%20Integrity%20%20Study.pdf>), accessed 9 November 2018.

Technical Assistance to the Offices of Inspectors General in Iraq – “Enhancing the Role of the Inspectors General within their Ministries”, Assessment Study on Governance and Performance Indicators: A window into the latest international developments and prospects for Iraq, January 2014 (<https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/IRQ/Good%20Governance%20Frameworks%20and%20Practices-Eng.pdf>),

UNDP trains mid-ranking police officers to improve the effectiveness of Local Police, 3 September 2018 (<https://reliefweb.int/report/iraq/undp-trains-mid-ranking-police-officers-improve-effectiveness-local-police-enar>).

UNDP Iraq, Workshop on the Law to Establish a Commission of Integrity in the Kurdistan Region, 29-31 January 2013



(<https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/IRQ/Workshop%20Report%20on%20the%20Law%20to%20Establish%20a%20Commission%20of%20Integrity%20in%20the%20Kurdistan%20Region%20Outcome%203%20Output%203.2%2068138.pdf>), accessed 9 November 2018.

UNDP Iraq, Rule of Law Programme, n.d. ([http://www.iq.undp.org/content/iraq/en/home/operations/projects/democratic\\_governance/rule-of-law-programme.html](http://www.iq.undp.org/content/iraq/en/home/operations/projects/democratic_governance/rule-of-law-programme.html)), accessed 24 September 2018.

UNHCR (Office of the United Nations High Commissioner for Refugees), Tribal Conflict Resolution, January 2018 (<http://www.refworld.org/pdfid/5a66f84f4.pdf>), accessed 9 November 2018.

UN Human Rights Committee, ICCPR Concluding observations on the fifth periodic report of Iraq (CCPR/C/IRQ/CO/5), 3 December 2015 ([https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR/C/IRQ/CO/5&Lang=En](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR/C/IRQ/CO/5&Lang=En)), accessed 17 July 2018.

UN Human Rights Council,

Report of the Office of the United Nations High Commissioner on the human rights situation in Iraq in light of abuses committed by the so-called Islamic State in Iraq and the Levant and associated groups (A/HRC/28/18), 13 March 2015 (<http://www.refworld.org/docid/550ad5814.html>), accessed 26 July 2018.

Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions on her mission to Iraq, 14 to 23 November 2017 (A/HRC/38/44/Add.1), 5 June 2018 ([https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session38/Documents/A\\_HRC\\_38\\_44\\_Add.1.docx](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session38/Documents/A_HRC_38_44_Add.1.docx)), accessed 26 July 2018.

Report of the Working Group on Enforced or Voluntary Disappearances (A/HRC/27/49), 4 August 2014 ([https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Documents/A-HRC-27-49\\_en.doc](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Documents/A-HRC-27-49_en.doc)), accessed 26 July 2018.

Technical assistance provided to assist in the promotion and protection of human rights in Iraq (A/HRC/30/66), 27 July 2015 ([https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session30/Documents/A\\_HRC\\_30\\_66\\_ENG.docx](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session30/Documents/A_HRC_30_66_ENG.docx)), accessed 16 October 2018.

UN OHCHR (Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights), View ratification status by country or by treaty – Iraq, n.d. ([https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=82&Lang=EN](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=82&Lang=EN)), accessed 29 September 2018.

UNSD (UN Statistics Division), UNdata, Country Profile – Iraq, n.d. (<http://data.un.org/en/iso/iq.html>), accessed 15 October 2018.

UN Secretary-General,

Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/677), 9 July 2018 ([https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7b65BF99B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7d/s\\_2018\\_677.pdf](https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7b65BF99B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7d/s_2018_677.pdf)), accessed 10 September 2018.

Implementation of resolution 2367 (2017) – Report of the Secretary-General (S/2018/359), 17 April 2018 ([http://www.uniraq.org/images/SGReports/N1809914\\_S2018359\\_EN.pdf](http://www.uniraq.org/images/SGReports/N1809914_S2018359_EN.pdf)), accessed 10 September 2018.

Seventh report of the Secretary-General on the threat posed by ISIL (Da'esh) to international peace and security and the range of United Nations efforts in support of

Member States in countering the threat (S/2018/770), 16 August 2018 (<http://www.uniraq.org/images/SGReports/S2018770%20ENGLISH%20N1826176.pdf>),

US (United States),

CIA World Factbook – Iraq, n.d. (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iz.html>), accessed 10 September 2018.

CRS (Congressional Research Service), Iraq: Issues in the 115<sup>th</sup> Congress, 4 October 2018 (<https://fas.org/sgp/crs/mideast/R45096.pdf>), accessed 7 October 2018.

Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, General Special Report: Observations from Travel to Iraq, Afghanistan, and Qatar, March 2018 ([https://oig.usaid.gov/sites/default/files/other-reports/fy2018\\_lig\\_oco\\_tripreport\\_mar2018.pdf](https://oig.usaid.gov/sites/default/files/other-reports/fy2018_lig_oco_tripreport_mar2018.pdf)), accessed, 2 October 2018.

Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve and Operation Pacific Eagle-Philippines – April 1 2018-June 30 2018, August 2018 ([https://media.defense.gov/2018/Aug/15/2001954780/-1/-1/1/FY2018\\_LIG\\_OCO\\_OIR3\\_JUN2018\\_508.PDF](https://media.defense.gov/2018/Aug/15/2001954780/-1/-1/1/FY2018_LIG_OCO_OIR3_JUN2018_508.PDF)), accessed 2 October 2018.

Lead Inspector General for Overseas and Contingency Operations, Operation Inherent Resolve: Report to the United States Congress – July 1 2017-September 30 2017, November 2017 ([https://media.defense.gov/2017/Nov/03/2001837455/-1/-1/1/2017\\_LIG\\_OCO\\_OIR.PDF](https://media.defense.gov/2017/Nov/03/2001837455/-1/-1/1/2017_LIG_OCO_OIR.PDF)), accessed 2 October 2018.

USCIRF (Commission for International Religious Freedom), Annual Report 2018 – Iraq, April 2018 ([https://www.uscirf.gov/sites/default/files/Tier2\\_IRAQ.pdf](https://www.uscirf.gov/sites/default/files/Tier2_IRAQ.pdf)), accessed 8 October 2018.

USDOS (US Department of State), 2018 Trafficking in Persons Report – Iraq, June 2018 (<https://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/countries/2018/282675.htm>), accessed 5 October 2018.

USDOS (US Department of State), Country Reports on Human Rights Practices for 2017 – Iraq, 20 April 2018 (<https://www.state.gov/documents/organization/277487.pdf>), accessed 17 July 2018.

USDOS (US Department of State), Country Reports on Terrorism 2017 – Iraq, 6 September 2018 (<https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2017/282844.htm#IRAQ>), accessed 14 October 2018.

USDOS, (Department of State) Investment Climate Statements 2018 – Iraq, 19 July 2018 (<https://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/investmentclimatestatements/index.htm?year=2018&dlid=281661#wrapper>), accessed 24 September 2018.

USDOS (Department of State), Trafficking in Persons Report 2017 – Iraq, 28 June 2018 (<https://www.state.gov/documents/organization/282801.pdf>), accessed 14 October 2018.

USIP (United States Institute for Peace), Special Report 389: Justice and Security Needs in Iraq after ISIL, August 2016 (<https://www.usip.org/sites/default/files/SR389-Justice-and-Security-Needs-in-Iraq-after-ISIL.pdf>), accessed 9 November 2018.

Van Wilgenburg, W. and Fumerton, M., Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces, 16 December 2015 ([https://carnegieendowment.org/files/ACMR\\_WilgenburgFumerton\\_Kurdistan\\_English\\_final.pdf](https://carnegieendowment.org/files/ACMR_WilgenburgFumerton_Kurdistan_English_final.pdf)), accessed 3 October 2018.

VOA (Voice of America), Both Major Parties Cry Fraud in Iraqi Kurdish Election, 30 September 2018 (<https://www.voanews.com/a/iraq-s-kurds-hold-elections-for-regional-parliament/4593287.html>), accessed 30 September 2018.

Warisboring.com, Mosul Needs 35,000 Cops, 27 March 2017 (<https://warisboring.com/mosul-needs-35000-cops/>), accessed 3 October 2018.

Warnock, D., The Iraqi Criminal Justice System, An Introduction, Denver Journal of International Law and Practice, Volume 39, No. 1, Winter 2011 (<http://djilp.org/wp-content/uploads/2011/08/1-Warnock.pdf>), accessed 24 September 2018.

Wilson Center, Part 2: Pro-Iran Militias in Iraq, 27 April 2018 (<https://www.wilsoncenter.org/article/part-2-pro-iran-militias-iraq>), accessed 8 October 2018.

Witty, D., The Iraqi Counter-Terrorism Service, Brookings Institution, 16 March 2015 ([https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/David-Witty-Paper\\_Final\\_Web.pdf](https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/David-Witty-Paper_Final_Web.pdf)), accessed 28 September 2018.

Witty, D. The Iraqi Counter Terrorism Service: From the War on ISIS to the Future, 23 January 2018 (<https://www.iraqincontext.com/single-post/2018/01/23/The-Iraqi-Counter-Terrorism-Service-From-the-War-on-ISIS-to-the-Future>), accessed 28 September 2018.

Younis, N. and Mahdy, S., The Next War in Iraq Needs to be on Corruption, 16 December 2016 (<https://warontherocks.com/2016/12/the-next-war-in-iraq-needs-to-be-on-corruption/>), accessed 9 November 2018.

## Termes de référence

Les informations sur les pays d'origine portant sur les acteurs étatiques de la protection devraient porter sur les sujets suivants:

- Quelles sont les principales institutions du système de maintien de l'ordre de l'État et les principales institutions du système judiciaire et du bureau du Procureur général avec, pour chaque institution, une description des aspects suivants:
  - Structure / mandat / portée géographique
  - Efficacité de la protection
  - Accessibilité
  - Intégrité
  
- Existe-t-il des organismes chargés des droits de l'Homme, des mécanismes de plainte ou des organes de contrôle auxquels une personne peut s'adresser pour déposer une plainte? Sont-ils efficaces?
  
- Existe-t-il d'autres parties ou organisations qui contrôlent une partie importante du territoire?
  - Veillent-ils à la bonne application de la loi?
  - Veillent-ils à l'efficacité des poursuites et des jugements?

Le rapport devrait examiner les principaux acteurs de la protection relevant du gouvernement fédéral/central de l'Iraq et dans la région du Kurdistan Iraquien.





Publications Office

doi: 10.2847/235313